



Rapport financier annuel 2016



1	DÉCLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER	01
2	RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS D'AUCHAN HOLDING	03
2.1	FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2016 ET PRINCIPALES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE	04
2.2	ACTIVITÉS ET RÉSULTATS	05
2.3	ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE	08
2.4	PERSPECTIVES	08
2.5	GESTION DES RISQUES FINANCIERS	09
2.6	POLITIQUE RSE	10
3	ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	13
3.1	BILAN CONSOLIDÉ ACTIF	14
3.2	BILAN CONSOLIDÉ PASSIF	15
3.3	COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	16
3.4	ÉTAT DE RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ	17
3.5	TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE NETTE	18
3.6	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	19
4	ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS	21
5	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	83

1

DÉCLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER

FAIT À CROIX, LE 9 MARS 2017



J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation. Le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.



Wilhelm Hubner
Président du Directoire d'Auchan Holding SA

2

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS D'AUCHAN HOLDING

RELATIF À L'EXERCICE 2016

(Mds€ = milliards d'euros, M€ = millions d'euros)

2.1	Faits marquants de l'année 2016 et principales variations de périmètre	4
2.2	Activités et résultats	5
2.3	Événements post-clôture	8
2.4	Perspectives	8
2.5	Gestion des risques financiers	9
2.6	Politique RSE	10

Un rapport de gestion de la société Auchan Holding SA est également établi.

2.1 FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2016 ET PRINCIPALES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE

Banque Accord France devient Oney Bank

Au 30 juin 2016, le changement de dénomination sociale de Banque Accord France est effectif. Banque Accord est devenue Oney Bank.

ÉVOLUTION DU PARC DE MAGASINS

Au cours de l'année 2016, le nombre de points de vente exploités par Auchan Retail a évolué comme suit :

- en Europe de l'Ouest, le nombre de points de vente a progressé en net de 19 unités, dont 5 en France et 19 en Italie ;
- en Europe centrale et de l'Est, le nombre de points de vente a augmenté en net de 33 unités, tous en Russie ;
- en Asie et Afrique, le parc de magasins a progressé de 47 unités, dont 37 en Chine et 5 magasins ont été ouverts au Vietnam.

ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation a évolué de la manière suivante au cours de l'exercice 2016 :

- en date du 2 décembre 2016, Auchan Holding a cédé la société Little Extra à André Tordjman, le fondateur et dirigeant de l'enseigne. À cette occasion, de nouveaux investisseurs entrepreneurs l'ont rejoint pour poursuivre le développement de l'enseigne. Cette opération a généré une moins-value nette de frais et d'impôt de 5 M€ et Little Extra n'est donc plus consolidée au 31 décembre 2016 ;
- courant 2016, des négociations ont été initiées pour la cession de la totalité des titres de la société Alinéa. Au 31 décembre 2016, les critères définis par IFRS 5 « activité destinée à être cédée » étant remplis, les contributions de la société Alinéa au compte de résultat et au bilan ont été classées dans les rubriques ad hoc dans les comptes consolidés d'Auchan Holding (cf. note 2.6 de l'annexe aux comptes consolidés).

PARTENARIATS

Partenariat avec Dalian Wanda

Le 5 février 2016, Immochan a conclu un partenariat avec le Groupe chinois Dalian Wanda pour le développement du projet Europa City, futur pôle de loisirs, culture, commerce et divertissement situé en Ile-de-France.

Dans le cadre de l'accord conclu, Beijing Wanda Culture Industry Group Ltdva a acquis 50 % des titres de la société « Alliages et Territoires », filiale à 100 % d'Immochan dédiée au développement d'Europa City.

La société « Alliages et Territoires » est dorénavant consolidée selon la méthode de la mise en équivalence. En application des normes IFRS, la perte de contrôle de la société « Alliages et Territoires » s'accompagne d'une réévaluation de la quote-part antérieurement détenue.

Évolution du partenariat entre Auchan Retail France et Système U

Le 13 juillet 2016, Auchan Retail France et Système U ont annoncé le démarrage d'un projet de collaboration renforcée sur les achats destiné à étudier toutes les solutions d'extension et de consolidation du périmètre de leur collaboration à la négociation commerciale. Dans ce cadre, le mandat à l'achat de Système U à Auchan Retail France est reconduit pour 2017.

Dans le même temps, les deux partenaires ont décidé de ne pas poursuivre la démarche initiale de recherche de synergies en lien avec leurs réseaux respectifs.

2.2 ACTIVITÉS ET RÉSULTATS

2.2.1 ACTIVITÉ AUCHAN RETAIL

Au 31 décembre 2016, Auchan Retail est présent dans 14 pays, où il exploite 969 hypermarchés et 954 supermarchés.

Le parc de magasins consolidés au 31 décembre 2016, hors drives, se répartit ainsi :

Pays	Hypermarchés	Supermarchés	Notes
France	126	261	
Italie	48	328	
Espagne	56	119	
Portugal	33	-	
Luxembourg	1	-	
Pologne	76	33	
Hongrie	19	-	
Roumanie	33	-	
Ukraine	11	-	(1)
Russie	101	199	
Sénégal	-	6	
Chine continentale	446	-	78 Auchan et 368 RT Mart
Vietnam	-	8	
Taiwan	19	-	
TOTAL	969	954	

(1) Hors supermarchés Furshet, mis en équivalence (détention à 10 %).

Les produits des activités ordinaires d'Auchan Retail réalisés en 2016 s'élèvent à 51,7 Mds€ (-1,9 % par rapport à 2015), y compris les cessions de marchandises aux franchisés.

Pour Auchan Retail, l'international représente 66 % du total des produits des activités ordinaires.

Le résultat d'exploitation courant d'Auchan Retail diminue de 6,9 % et s'élève à 888 M€ en 2016.

2.2.2 ACTIVITÉ IMMOCHAN

Au 31 décembre 2016, Immochan et ses filiales gèrent 382 centres commerciaux (galeries marchandes et parcs d'activités commerciales), dont 329 en propriété ou en location et 53 en mandat de gestion, dans 12 pays.

Le produit des activités ordinaires a représenté, en 2016, 634 M€ (+0,1 %) dont 59 % réalisés à l'international.

Le résultat d'exploitation courant de l'activité Immochan est en progression de 0,7 % à 199 M€.

2.2.3 ACTIVITÉ DE CRÉDIT À LA CLIENTÈLE (ONEY BANK)

Au 31 décembre 2016, Oney Bank est présente dans 11 pays (France, Espagne, Italie, Portugal, Pologne, Hongrie, Roumanie, Ukraine, Russie, Chine continentale et Malte). Oney Bank totalise 8,9 millions de clients à fin 2016.

Dans les comptes consolidés d'Oney Bank (format bancaire IFRS), le produit net bancaire progresse de 4,9 % à 406 M€. Le coût du risque s'élève à 57 M€. Le résultat d'exploitation progresse de 50,7 % à 104 M€.

2.2.4 AUTRES ACTIVITÉS

Les autres activités incluent sur l'exercice les activités de Little Extra et d'Alinéa consolidées par intégration globale.

Auchan Holding a cédé la société Little Extra le 2 décembre 2016. La société est sortie du périmètre de consolidation à cette date.

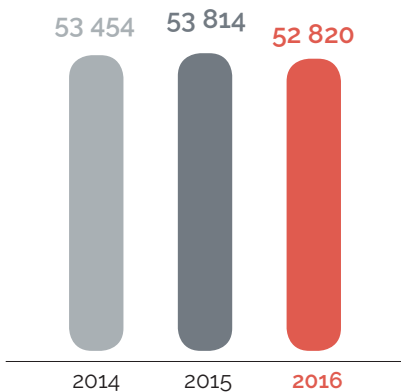
Le produit des activités ordinaires réalisé par les 26 magasins Alinéa s'établit à 408 M€, en régression de 2,4 %. La contribution d'Alinéa dans les comptes consolidés d'Auchan Holding a été reclassée en « activité destinée à être cédée » (IFRS 5). cf. Note 2.6 de l'annexe aux comptes consolidés.

2.2.5 COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE 2016

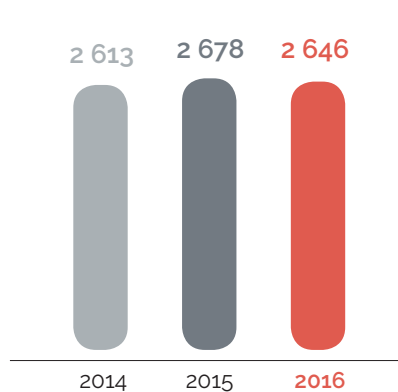
Commentaires sur le compte de résultat

Le produit des activités ordinaires du périmètre de consolidation s'élève à 52,8 Mds€, en régression de 1,8 % par rapport à 2015.

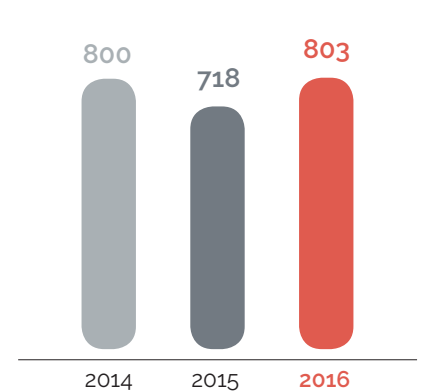
> PRODUIT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES



> EBITDA



> RÉSULTAT NET

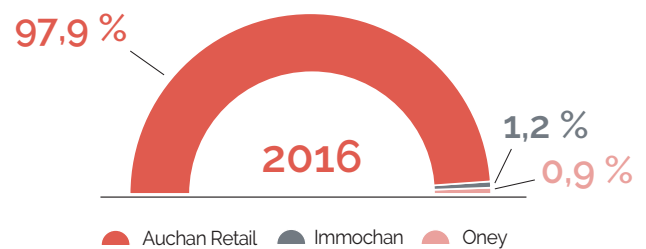


À taux de change constants, le produit des activités ordinaires est en progression de 0,7 %.

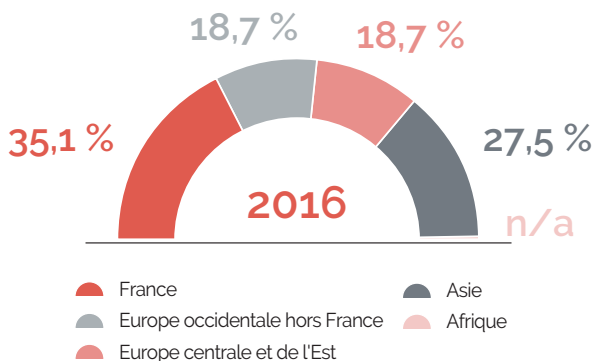
L'activité d'Auchan Retail représente 97,9 % du produit des activités ordinaires tandis que l'activité des autres métiers représente 2,1 %.

Par zone géographique, le produit des activités ordinaires est réalisé à hauteur de 35 % en France, de 19 % en Europe occidentale hors France (Espagne, Italie, Portugal et Luxembourg) et de 46 % dans le reste du monde (Pologne, Hongrie, Roumanie, Ukraine, Russie, Chine continentale et Taïwan). En 2015, la répartition géographique était respectivement de 35 %, 18 % et 47 %.

> PRODUIT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES PAR ENTREPRISE



> PRODUIT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



La marge commerciale régresse de 0,4 % et s'élève à 12 561 M€ ; le taux de marge est en légère progression (23,8 % contre 23,6 % en 2015).

Les charges d'exploitation courantes (frais de personnel, charges externes, amortissements/provisions, autres produits et charges d'exploitation) sont stables.

Le résultat d'exploitation courant régresse de 3 % à 1 159 M€. L'EBITDA, c'est-à-dire le résultat d'exploitation courant hors autres produits et charges d'exploitation et hors amortissements, dépréciations et provisions ⁽¹⁾, diminue de 1,2 % à 2 646 M€ contre 2 678 M€ en 2015.

Après prise en compte des « Autres produits et charges opérationnels », le résultat d'exploitation diminue de 41 M€.

(1) Hors dotations et reprises de provisions et dépréciations, à l'exception des dotations et reprises sur dépréciation de stocks.

Les événements non récurrents comptabilisés en « Autres produits et charges opérationnels » comprennent :

En 2016

Dépréciation d'actifs immobilisés	(47)
Plus-values (nettes de moins-value et frais de cession) relatives à la cession d'actifs immobiliers en France compensées par la moins-value de cession de Little Extra	52
Comptabilisation de la TASCOM 2016 (afférente au Chiffre d'affaires 2015) suite aux conséquences de la loi de finances rectificatives 2015 concernant IFRIC 21	(67)
Indemnités de rupture de contrats	(18)
Autres produits exceptionnels	2
TOTAL	(78)

En 2015

Dépréciation d'actifs immobilisés	(59)
Plus-values (nettes de moins-value et frais de cession) relatives à la cession d'actifs immobiliers en France, en Espagne, au Portugal et en Pologne	20
Coûts de restructuration	(54)
Autres produits exceptionnels	20
TOTAL	(73)

Le coût de l'endettement financier net est en baisse et s'élève à 35 M€ (contre 39 M€ en 2015). Les autres produits et charges financiers sont en baisse de 4 M€.

Le résultat avant impôt des sociétés intégrées s'établit à 989 M€ (contre 1 021 M€ en 2015), en diminution de 3,2 %.

Le taux effectif d'impôt baisse de 11,8 point à 16,2 % en 2016, contre 28 % en 2015. Cette diminution de 11,8 points s'explique principalement par :

- la comptabilisation (en produit d'impôt) du remboursement des impôts payés au titre de la quote-part de frais et charges sur les dividendes reçus de filiales européennes de 2010 à 2014. Ce remboursement fait suite à l'arrêt dit « Stéria » rendu par la Cour de Justice de l'Union Européenne. En effet, Auchan Holding avait intenté des actions pour contester les sommes payées à ce titre entre 2010 et 2014. En juin 2016, Auchan Holding a obtenu un jugement en sa faveur. La totalité des sommes dues par l'administration au titre de ce contentieux a été payée en juillet 2016 pour un montant total de 41 M€ ;
- l'augmentation des impôts différés activés sur déficits fiscaux antérieurs à l'exercice.

La quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence est de -5 M€ (-9 M€ en 2015).

Le résultat net des activités poursuivies s'élève à 824 M€.

Le résultat net (part du groupe) s'établit à 590 M€.

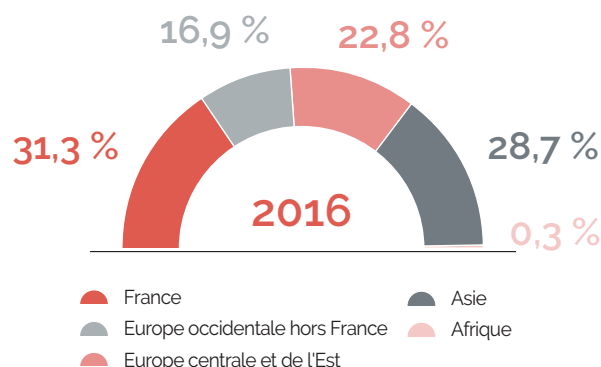
Quant à la capacité d'autofinancement, elle régresse de 1,4 % à 2 185 M€ (2 216 M€ en 2015). Hors activités destinées à être cédées, la capacité d'autofinancement s'élève à 2 199 M€, en régression de 0,6 %.

Commentaires sur l'état de la situation financière au 31 décembre 2016

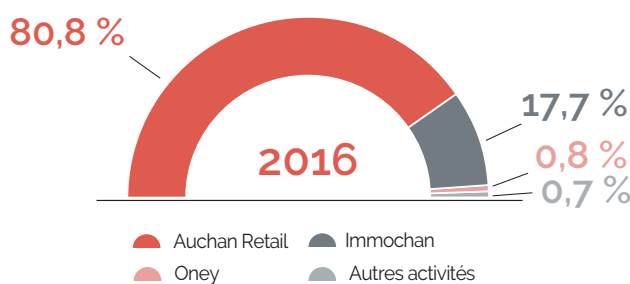
À l'actif

Les investissements courants hors regroupements d'entreprises (acquisitions d'immobilisations incorporelles, corporelles et d'immeubles de placement) s'élèvent à 1 792 M€. Le volume des investissements courants a diminué de 4,5 % par rapport à 2015.

> INVESTISSEMENTS COURANTS PAR ZONE GEOGRAPHIQUE



> INVESTISSEMENTS COURANTS PAR ENTREPRISE



Les investissements se répartissent pour 31 % en France (22 % en 2015), 17 % dans les autres pays d'Europe occidentale (17 % en 2015) et 52 % en Europe centrale et de l'Est et en Asie (61 % en 2015).

Au passif

Les capitaux propres ressortent au 31 décembre 2016 à 12 902 M€, contre 12 547 M€ au 31 décembre 2015 (+355 M€).

Les capitaux propres - part du groupe s'élèvent à 10 044 M€, en augmentation de 345 M€. Les principales variations sont (en millions d'euros) :

- résultat 2016 590
- titres autodétenus (250)
- distribution de dividendes (196)
- écarts de conversion (essentiellement sur les filiales russes et chinoises) 135
- variation de la dette liée aux options de vente de titres accordées et aux engagements de rachat 128.

Les intérêts ne donnant pas le contrôle s'élèvent à 2 858 M€, contre 2 848 M€ au 31 décembre 2015.

La dette financière nette, telle que définie dans la note 10.1 de l'annexe aux comptes consolidés, s'établit à 2 192 M€ au 31 décembre 2016 contre 1 743 M€ au 31 décembre 2015. Elle ressort à 17 % des capitaux propres, contre 13,9 % au 31 décembre 2015, et représente 1 année de capacité d'autofinancement et 0,83 année d'EBITDA.

2.3 ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

Le 9 février 2017, Auchan Holding a annoncé que la nomination de Régis Degelcke en remplacement de Vianney Mulliez à la présidence du Conseil de Surveillance sera proposée au Conseil de Surveillance. Sous réserve de l'approbation par le Conseil de Surveillance, Régis Degelcke prendra ses fonctions à l'issue du Conseil de Surveillance qui examinera les comptes sociaux et consolidés d'Auchan Holding établis au 31 décembre 2016.

Le 31 janvier 2017, Auchan Holding a émis un emprunt obligataire sous le programme EMTN, pour un montant de 600 M€ et une période de 5 ans.

Le 2 mars 2017, Auchan Retail France a confirmé la concrétisation du projet de déploiement d'une marque unique en France soutenu par un plan d'investissement en France de 1,3 milliard d'euros sur 3 ans.

2.4 PERSPECTIVES

Wilhelm Hubner, Président du Directoire, a déclaré :

« L'année qui vient de s'achever aura été une année de forts changements pour les 3 entreprises qui composent Auchan Holding. Auchan Retail, Immochan et Oney sont devenues, grâce à la nouvelle organisation, mise en place fin 2015, des entreprises plus autonomes, plus conquérantes, plus focalisées sur leur cœur de métier.

Les démarches de Vision engagées par chacune de ces entreprises leur permettront de toujours plus répondre aux attentes de leurs clients et de leurs collaborateurs dans les années à venir.

De plus en plus exigeants, de plus en plus attentifs à leur bien-être et à leur qualité de vie, ils sont de plus en plus omni-canaux, de plus en plus connectés, de plus en plus multi-devices et recherchent de nouvelles formes d'expérience clients. Des enjeux que sont désormais prêts à relever Auchan Retail, Immochan et Oney.

Dans un contexte d'évolution rapide des environnements mondiaux, Auchan Holding affiche des résultats solides, en croissance, conformes à ses attentes et prometteurs pour l'avenir. »

2.5 GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Auchan Holding et ses filiales sont exposées, au cours de l'exercice normal de leur activité, à des risques de taux d'intérêt, de change, de crédit et de liquidité. Elles ont recours à des instruments financiers dérivés pour atténuer ces risques.

Auchan Holding et ses filiales ont mis en place une organisation permettant de gérer de façon centralisée les risques de marché (risques de liquidité, de taux et de change).

Se reporter à la note 10.4 de l'annexe pour de plus amples détails sur la gestion des risques financiers, présentée en synthèse ci-dessous.

2.5.1 RISQUES DE CRÉDIT

Activité opérationnelle

Auchan Holding et ses filiales travaillent uniquement avec une liste de banques autorisées par la Direction d'Auchan Holding sur les financements et les opérations de dérivés de taux et change.

Concernant les placements, la politique d'Auchan Holding et de ses filiales est de placer les excédents auprès de contreparties autorisées en montants et durées, décidées par le Comité Financier, selon une grille de notation.

Les créances clients et autres créances hors activité de crédit ne présentent pas de risques significatifs.

Activité spécifique d'Oney Bank et ses filiales : activité de crédit et gestion du risque client

Le coût du risque est en baisse significative depuis plusieurs exercices. Malgré un contexte économique toujours pesant, la production de crédit reste de qualité constante et maîtrisée.

Grâce à la mise en place de plans d'actions performants sur les systèmes d'octroi et de gestion des risques, Oney Bank a ainsi poursuivi ses objectifs de réduction du risque de crédit.

2.5.2 RISQUE DE LIQUIDITÉ

La politique de l'ensemble constitué par Auchan Holding et ses filiales est de disposer en permanence de financements à moyen et long terme suffisants pour financer leurs besoins en bas de cycle saisonnier et offrir une marge de sécurité.

Auchan Holding et ses filiales adoptent une politique de refinancement visant à diversifier les sources de refinancement (émission obligataire, emprunts bancaires, etc.) et les contreparties permettant de garantir une répartition satisfaisante des financements.

Dans le cadre de cette diversification des sources de refinancement, Oney Bank a mis en place en septembre 2009 un programme de titrisation auto détenue permettant l'accès au refinancement REPO de la Banque Centrale Européenne. En 2015, Oney Bank a procédé à une restructuration de ce programme de titrisation pour prolonger la durée de vie jusqu'en septembre 2019.

Par ailleurs, Auchan Holding et ses filiales disposent de lignes de refinancement confirmées auprès d'établissements bancaires pour garantir le refinancement en cas de crise de liquidité.

Les financements bancaires à moyen et long terme contiennent les clauses d'engagements et de défauts habituelles pour ce type de contrat, à savoir maintien de l'emprunt à son rang (*pari/passu*), limitation des sûretés accordées aux autres prêteurs (*Negative pledge*), limitation de cession substantielle d'actifs, défaut croisé et changement négatif significatif (*Material Adverse Change*).

Le programme Euro Medium Term Note (EMTN) d'Auchan Holding SA et d'Oney Bank SA, sous lequel sont placées des émissions obligataires, contient l'engagement de limitation des sûretés accordées aux autres obligataires (*Negative Pledge*) et une clause de défaut croisé.

Certains financements bancaires à moyen et long terme (lignes de crédits confirmées mais non utilisées au 31 décembre 2016) ainsi que les placements obligataires privés aux États-Unis comprennent une clause d'exigibilité anticipée en cas de non-respect, à la date d'arrêt, de certains ratios dont le ratio suivant : dette financière nette consolidée/EBITDA consolidé < 3,5.

Au 31 décembre 2016, les ratios sont respectés.

Aucune dette financière n'incorpore un engagement ou une clause de défaut en lien avec la baisse de la notation d'Auchan Holding.

Oney Bank doit respecter un seul covenant pour le maintien des lignes de refinancement fait dans le cadre du Club deal (ligne syndiquée confirmée de 500 M€) et de certaines lignes confirmées. Le ratio est défini comme tel : Encours de crédit totaux > Dettes financières nettes, c'est-à-dire la dette envers les établissements de crédit augmentée de la dette représentée par un titre et diminuée par les soldes créditeurs des comptes bancaires (caisses, banques centrales et CCP), par les placements et les créances sur les établissements de crédit ainsi que par la valeur brute des actifs de catégorie HQLA détenus aux fins de respect des exigences de liquidité Bâle III, sauf pour la BNP, où il est défini comme Encours de crédits totaux > Dettes financières (*i.e.* Dette financière nette désigne la dette envers les établissements de crédit augmentée de la dette représentée par un titre, diminuée par les soldes créditeurs des comptes bancaires – caisse, banques centrales et CCP – et les créances sur les établissements de crédit).

Au 31 décembre 2016, ce ratio est respecté.

2.5.3 RISQUE DE TAUX

L'utilisation d'instruments dérivés de taux d'intérêt a pour seul objet de réduire l'exposition d'Auchan Holding et ses filiales à l'évolution des taux d'intérêt sur sa dette. L'intervention sur les marchés dérivés n'est effectuée que dans un objectif strict de couverture.

Hors l'activité de crédit

Les opérations de taux qualifiées de couverture de juste valeur correspondent à des opérations de variabilisation concernant la dette obligataire.

Les opérations de macro-couvertures, comptabilisées en « Trading », visent à protéger le résultat contre une éventuelle hausse des taux sur un horizon court terme. Elles se composent soit de swaps où Auchan est payeur de taux fixe et receveur de taux variable, soit de *caps*.

Pour l'activité de crédit

Les opérations de taux qualifiées de couverture de flux futurs correspondent à des opérations de swaps où Oney Bank est payeur d'un taux fixe et receveur d'un taux variable. L'objectif de ces couvertures est de fixer le niveau de taux d'intérêt pour une partie de la dette prévisionnelle émise à taux variable et donc de sécuriser les résultats « financiers » futurs (N+1 à N+5 maximum) en limitant la volatilité possible. L'horizon des couvertures de ce type est de 5 ans maximum. Les opérations de taux ou devises (composées de *caps* et de *cross currency swaps*), comptabilisées en *trading*, visent à protéger le résultat contre une éventuelle hausse des taux.

2.5.4 RISQUE DE CHANGE

L'ensemble constitué par Auchan Holding et ses filiales est exposé au risque de change sur :

- les achats de marchandises (change transactionnel) ;
- les financements internes et externes libellés dans une devise différente de l'euro (change bilantiel) ;
- la valeur des actifs nets de ses filiales en devises (couverture d'actif net).

2.6 POLITIQUE RSE

2.6.1 INFORMATIONS PRÉALABLES

Depuis l'entrée en vigueur de la loi Grenelle 2, article 225, Auchan Holding a pour obligation, sur l'ensemble de son périmètre, de communiquer des informations qualitatives et/ou quantitatives, certifiées par un organisme tiers externe, accrédité.

Les conclusions de l'exercice 2015 n'ont « pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées de manière sincère ». Deux observations ont été formulées quant à l'exclusion des hypermarchés France pour l'indicateur gaz et la difficile comparaison des émissions de CO₂ liées aux fluides frigorigènes entre les années 2015 et 2014, eu égard au changement de période de reporting prise en compte, redéfinie par l'actualisation du protocole au cours de la période.

Les observations formulées au titre de l'exercice 2015 n'ont pas été reconduites en 2016.

Afin de fiabiliser et sécuriser la qualité des informations remontées par chaque activité d'Auchan Holding, un progiciel a été retenu et est opérationnel depuis 2015. Il assure la consolidation des indicateurs clés de performance RSE et la mise en œuvre d'alertes automatisées pour les données dont l'évolution par rapport à l'année précédente serait trop significative. Toutes les informations renseignées, ou corrections apportées, tant qualitatives que quantitatives, y sont durablement traçables.

Les devises de ces opérations au 31 décembre 2016 sont principalement l'US dollar, le zloty, le forint, le rouble et le lei.

Les couvertures de change comptabilisées en couverture de juste valeur sont adossées aux achats facturés en devise mais non encore réglés.

Les opérations de change qualifiées de couverture de flux futurs correspondent à des opérations de swaps de change et d'achats/ventes à terme de devises. Ces opérations viennent couvrir des flux prévisionnels d'achats de marchandises ou de loyers qui seront libellés en devises.

Les opérations de change bilantiel concernent les couvertures de prêts en devise effectués aux filiales à l'étranger.

Au 31 décembre 2016, aucun instrument dérivé n'est qualifié d'investissement net.

2.5.5 AUTRES RISQUES

Auchan Holding et ses filiales ne réalisent pas d'autres opérations de couverture que les opérations de dérivés de change et de taux.

2.6.2 INFORMATIONS SOCIALES

Les entreprises affiliées au périmètre d'Auchan Holding ont pour ambition de rester différentes par l'attention portée à la qualité de vie au travail ainsi qu'à l'implication en confiance de chacun. Elles se nourrissent de la diversité de leurs profils pour progresser dans une culture de responsabilité, d'ouverture et de partage.

Au cours de l'année 2016, 7 184 stagiaires et 5 197 alternants ont eu la possibilité de bénéficier d'une expérience professionnalisante, précieuse à leur parcours d'apprentissage. Au Portugal, Auchan Retail a par exemple proposé au gouvernement un partenariat stratégique destiné au recrutement de 177 jeunes diplômés sur 3 ans. Dans ce même esprit, pour répondre à la demande en hauts potentiels de tous les pays, Auchan Retail a lancé son Graduate Program, avec la volonté : d'intégrer et de développer des profils internationaux issus de diverses formations, de renforcer la diversité culturelle et de générer des sauts de génération au sein des futurs Comités de direction.

Depuis 15 ans, la grande majorité des entreprises d'Auchan Retail, Immochan et Oney Bank évaluent, tous les deux ans environ et en tout anonymat, la perception qu'ont leurs collaborateurs des politiques humaines et managériales menées. En 2016 un premier baromètre international d'engagement et de satisfaction a été organisé afin d'élargir le spectre d'étude jusqu'ici ciblé, tout en harmonisant méthodes et valeurs de mesure. Au mois d'octobre de cette même année, un questionnaire 100 % digital a ainsi été adressé à l'ensemble des collaborateurs. Début 2017, les résultats seront analysés par les managers au niveau local, comme au national. Sur chacun des périmètres concernés, ils permettront le recensement des points critiques et la mise en place d'actions correctives.

2.6.3 INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Lors de la COP 21, tenue à Paris en décembre 2015, Auchan Holding avait rejoint le manifeste pour le climat signé par 39 grandes entreprises françaises, en précisant son objectif de réduction de 20 % pour ses consommations énergétiques, sur une période de 4 ans comprise entre fin 2014 et fin 2018. Pour contribuer à la tenue de cet engagement, un reporting trimestriel est mis en place depuis le début de l'année 2016. C'est sur cette base qu'un management de l'ensemble des plans des BU est réalisé au niveau corporate. Un Comité de pilotage, présidé par la Directrice financière d'Auchan Retail International, en coordonne le bon suivi. À date, plus de 180 M€ ont d'ores et déjà été investis.

Depuis 2011, Immochan s'est engagé à intégrer systématiquement une démarche de certification BREEAM pour ses grands projets de développement. Les entreprises qui y adhèrent sont notées selon leur degré de conformité à un système d'évaluation qui classe les impacts des sites sur l'environnement (énergie, eau, déchets, transports, matériaux,

paysage, pollution, innovation, bien être...). Symbole de cette ambition, le projet roumain Coresi a obtenu la certification BREEAM « Excellent » : une première dans le pays. Les centres commerciaux El Ventanal de la Sierra, et Zenia Boulevard d'Immochan Espagne ont quant à eux été distingués BREEAM In-Use « Excellent » pour le référentiel Bâtiment et *Outstanding* pour le référentiel Gestion du Bâtiment.

2.6.4 INFORMATIONS SOCIÉTALES

À l'occasion de son 20^e anniversaire, la Fondation Auchan pour la jeunesse s'est dotée d'un budget exceptionnel d'1,7 M€ et a lancé un appel à projets international « Ensemble pour la jeunesse » : Dans 9 pays, 238 magasins d'Auchan Retail ont ainsi sélectionné un projet associatif original et novateur, soutenu financièrement et mis à l'honneur à l'occasion d'une grande journée solidaire internationale. Au bilan plus global de cet événement, organisé le 5 octobre 2016 : plus de 18 000 collaborateurs et 651 sites se sont impliqués (hypermarchés, supermarchés, logistiques, services centraux) auprès de plus de 128 000 bénéficiaires de proximité.

3

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS AUX 31 DÉCEMBRE 2016 ET 2015

3.1	Bilan consolidé actif	14
3.2	Bilan consolidé passif	15
3.3	Compte de résultat consolidé	16
3.4	État de résultat global consolidé	17
3.5	Tableau consolidé des flux de trésorerie nette	18
3.6	Variation des capitaux propres consolidés (avant affectation du résultat)	19

3.1 BILAN CONSOLIDÉ ACTIF

Actif (en M€)	Notes	2016	2015
Goodwill	6.1	3 700	3 647
Autres immobilisations incorporelles	6.2	1 078	1 092
Immobilisations corporelles	6.3	12 105	12 239
Immeubles de placement	6.4	4 427	4 209
Participations dans les sociétés mises en équivalence	7	195	189
Crédits à la clientèle - activité de crédit	11.1	1 192	1 100
Autres actifs financiers non courants	10.5	542	513
Dérivés actifs non courants	10.4	203	266
Actifs d'impôts différés	12.1	318	254
ACTIFS NON COURANTS		23 761	23 510
Stocks	3.5	5 265	4 851
Crédits à la clientèle - activité de crédit	11.1	1 630	1 573
Créances clients	10.5	489	485
Créances d'impôt exigible	12.1	175	56
Autres créances courantes	10.5	2 459	2 294
Dérivés actifs courants	10.4	118	185
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10.1	2 381	2 671
Actifs détenus en vue de la vente		263	-
ACTIFS COURANTS		12 780	12 115
TOTAL DES ACTIFS		36 541	35 625

3.2 BILAN CONSOLIDÉ PASSIF

Capitaux propres et passifs (en M€)	Notes	2016	2015
Capital social	8.1.3	613	633
Primes liées au capital		1 914	1 914
Réserves et résultats - part du groupe	8.1.6	7 517	7 152
CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE		10 044	9 699
Intérêts ne donnant pas le contrôle	8.1.7	2 858	2 848
TOTAL CAPITAUX PROPRES		12 902	12 547
Provisions	9.1	345	343
Emprunts et dettes financières non courantes	10.6	3 713	4 101
Dettes finançants l'activité de crédit	11.2	984	1 027
Dérivés passifs non courants	10.4	34	8
Autres dettes non courantes	10.6	1 274	1 438
Passifs d'impôts différés	12.1	654	797
PASSIFS NON COURANTS		7 005	7 714
Provisions	9.1	223	229
Emprunts et dettes financières courantes	10.6	1 102	734
Dettes finançants l'activité de crédit	11.2	1 299	1 222
Dérivés passifs courants	10.4	48	28
Dettes fournisseurs	10.6	9 312	8 890
Dettes d'impôt exigible	12.1	132	108
Autres dettes courantes	10.6	4 396	4 153
Dettes associées à des actifs détenus en vue de la vente		121	-
PASSIFS COURANTS		16 634	15 364
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		36 541	35 625

3.3 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en M€)	Notes	2016	2015
Produits des activités ordinaires	3.1	52 820	53 814
Coût des ventes	3.1	(40 259)	(41 213)
Marge commerciale		12 561	12 601
Charges de personnel	5.1	(6 043)	(6 031)
Charges externes		(3 735)	(3 788)
Amortissements, provisions et dépréciations	3.3	(1 633)	(1 612)
Autres produits d'exploitation	3.3	10	26
Autres charges d'exploitation		-	-
RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT		1 159	1 195
Autres produits et charges opérationnels	3.4	(78)	(73)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		1 081	1 122
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		50	59
Coût de l'endettement financier brut		(85)	(98)
Coût de l'endettement financier net	10.2	(35)	(39)
Autres produits financiers	10.3	33	27
Autres charges financières	10.3	(91)	(89)
RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES AVANT IMPÔT		989	1 021
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	7	(5)	(9)
Charge d'impôt	12.2	(160)	(286)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		824	726
Résultat net d'impôt des activités abandonnées ou en cours de cession ⁽¹⁾	2.6	(21)	(8)
RÉSULTAT NET		803	718
- dont résultat net - part du groupe		590	518
- dont résultat net attribuable aux intérêts ne donnant pas le contrôle		213	200
RÉSULTAT NET PAR ACTION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES, PART DU GROUPE (en €)		-	-
- de base	8.2	19,96	17,13
- dilué	8.2	19,94	17,12
EBITDA ⁽²⁾	3.2	2 646	2 678

(1) Le résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession est constitué du résultat net de la société Alinéa (cf. note 2.6 de l'annexe).

(2) Résultat d'exploitation courant moins les autres produits et charges d'exploitation et hors amortissements, dépréciations et provisions (y compris ceux comptabilisés dans le coût des ventes, des charges de personnel et autres charges externes).

3.4 ÉTAT DE RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(en M€)	2016			2015		
	Brut	Impôt	Net	Brut	Impôt	Net
Résultat net de l'exercice			803			718
Réévaluations du passif net au titre des prestations définies	(19)	5	(14)	20	(6)	14
TOTAL DES ÉLÉMENTS QUI NE SERONT PAS RECLASSÉS EN RÉSULTAT	(19)	5	(14)	20	(6)	14
Écarts de conversion résultant des activités à l'étranger	6	-	6	86	-	86
Variation de la juste valeur						
- des actifs financiers disponibles à la vente	(13)	1	(12)	13	-	13
- des instruments de couverture d'investissement net dans une activité à l'étranger	-	-	-	-	-	-
- des couvertures de flux de trésorerie et de change	(26)	(5)	(31)	(33)	8	(25)
Quote-part des autres éléments de résultat global des entreprises associées	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE RECLASSÉS EN RÉSULTAT	(33)	(4)	(37)	66	8	74
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	(52)	1	(51)	86	2	88
Résultat global de l'exercice			752			806
Dont :						
- part du groupe			658			485
- attribuable aux intérêts ne donnant pas le contrôle			84			321

3.5 TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE NETTE

(en M€)	Notes	2016	2015
Résultat net consolidé (y compris intérêts ne donnant pas le contrôle)		803	718
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		5	9
Dividendes reçus (titres non consolidés)		(3)	(1)
Coût de l'endettement financier net		37	42
Charge d'impôt (y compris impôts différés)		148	278
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations (à l'exception de celles liées à l'actif circulant)		1 597	1 629
Charges et produits liés aux paiements en actions sans contrepartie en trésorerie		-	(1)
Autres produits et charges sans contrepartie en trésorerie		-	-
Plus et moins values de cession, nettes d'impôt, et <i>badwill</i>		(39)	(13)
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		2 548	2 661
Impôt versé		(326)	(404)
Intérêts financiers versés		(154)	(179)
Autres éléments financiers		117	138
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		2 185	2 216
Variation du besoin en fonds de roulement	13	(72)	81
Variation des postes relatifs à l'activité de crédit	13	(104)	(111)
Flux net de trésorerie généré par l'activité		2 009	2 186
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles et des immeubles de placement		(1 703)	(2 054)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles et des immeubles de placement		105	232
Décaissements liés aux titres non consolidés y compris titres mis en équivalence		(16)	(7)
Encaissements liés aux titres non consolidés y compris titres mis en équivalence		38	36
Décaissements liés aux regroupements d'entreprises nets de la trésorerie acquise		(29)	(10)
Cessions d'activités nettes de la trésorerie cédée		-	(19)
Dividendes reçus (titres non consolidés)		7	7
Variation des prêts et avances consentis	13	(101)	(11)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(1 699)	(1 826)
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital	13	-	-
Rachats et reventes d'actions propres ⁽¹⁾		(268)	(129)
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	13	(351)	(198)
Acquisitions et cessions d'intérêts sans prise ou perte de contrôle ⁽²⁾	13	57	(3)
Variation de la dette financière nette	13	(68)	(67)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		(630)	(397)
Incidence des variations de cours des devises ⁽³⁾		(53)	58
Variation de la trésorerie nette		(373)	21
Trésorerie nette d'ouverture	13	2 420	2 399
Trésorerie nette de clôture	13	2 047	2 420
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE		(373)	21

(1) Les décaissements liés aux actions propres s'expliquent par les rachats de titres Auchan Holding SA à Valauchan et Valsuper nets des reventes de titres Auchan Holding SA à Valaccord, Valfrance et aux sociétés destinées à l'actionnariat salariés étrangers (telles que définies en note 8.1.2).

(2) Principalement augmentations de capital de 30 M€ chez Immochan France et 25 M€ chez Auchan Retail France souscrites par Valfrance.

(3) Dont en 2016, incidence de la variation du yuan chinois pour -32 M€ et du rouble russe pour -28 M€. Cet effet est en partie compensé par la variation positive du zloty polonais pour 12 M€.

3.6 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (AVANT AFFECTATION DU RÉSULTAT)

(en M€)	Capital social	Primes liées au capital ⁽¹⁾	Titres auto-détenus ⁽²⁾	Réserves de conversion, de réévaluation des instruments financiers, et écarts actuariels ⁽³⁾	Réserves et résultats consolidés	Capitaux propres		Total
						Part du groupe	Intérêts ne donnant pas le contrôle	
Au 1^{er} janvier 2015	633	1 914	(309)	(523)	7 297	9 012	2 612	11 624
Résultat net de l'exercice				-	518	518	200	718
Total des autres éléments du résultat global				(33)	-	(33)	121	88
Résultat global de l'exercice				(33)	518	485	321	806
Augmentation de capital				-	-	-	-	-
Titres autodétenus			(129)	-	-	(129)	-	(129)
Distributions de dividendes				-	(66)	(66)	(132)	(198)
Variations de périmètre				-	(8)	(8)	(7)	(15)
Variations des options de vente accordées aux intérêts ne donnant pas le contrôle				-	407	407	27	434
Autres				-	(2)	(2)	27	25
AU 31 DÉCEMBRE 2015	633	1 914	(438)	(556)	8 146	9 699	2 848	12 547
Au 1^{er} janvier 2016	633	1 914	(438)	(556)	8 146	9 699	2 848	12 547
Résultat net de l'exercice				-	590	590	213	803
Total des autres éléments du résultat global				78	-	78	(129)	(51)
Résultat global de l'exercice				78	590	668	84	752
Diminution de capital	(20)		407	-	(407)	(20)	-	(20)
Titres autodétenus			(250)	-	-	(250)	-	(250)
Distributions de dividendes				-	(196)	(196)	(153)	(349)
Variations de périmètre				-	75	75	67	142
Variations des options de vente accordées aux intérêts ne donnant pas le contrôle				-	134	134	27	161
Autres				-	(66)	(66)	(15)	(81)
AU 31 DÉCEMBRE 2016	613	1 914	(281)	(478)	8 276	10 044	2 858	12 902

(1) Les primes liées au capital comprennent les primes d'émission, d'apport et de fusion.

(2) Cf. note 8.1.4.

(3) Cf. note 8.1.6.

4

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Note 1	Description synthétique du périmètre de consolidation et faits marquants	22
Note 2	Principes comptables généraux et périmètre de consolidation	23
Note 3	Données opérationnelles	27
Note 4	Secteurs opérationnels	29
Note 5	Charges et avantages de personnel	32
Note 6	Immobilisations incorporelles et corporelles	38
Note 7	Participations dans les sociétés mises en équivalence	49
Note 8	Capitaux propres et résultats par action	50
Note 9	Provisions et passifs éventuels	53
Note 10	Financement et instruments financiers hors activité de crédit	55
Note 11	Activités de crédit	69
Note 12	Impôts	76
Note 13	Détail de certains postes du tableau consolidé des flux de trésorerie nette	80
Note 14	Liste de sociétés consolidées	81

NOTE 1 DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION ET FAITS MARQUANTS

1.1 DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Auchan Holding SA, holding de tête du périmètre de consolidation, est une société de droit français, dont le siège social est situé 40, avenue de Flandre à Croix.

11^e groupe de distribution alimentaire dans le monde, Auchan Holding et les entreprises comprises dans le périmètre de consolidation est présent dans 14 pays et emploie 342 709 collaborateurs.

Depuis le 2 décembre 2015, il est organisé en 3 activités principales :

- Auchan Retail regroupe les activités de distribution alimentaire. Cette activité comprend l'exploitation des hypermarchés (969 magasins consolidés par intégration globale) et des supermarchés (954 magasins consolidés par intégration globale ; les supermarchés ukrainiens Furshet, détenus à 10 %, sont mis en équivalence). Cette activité inclut également les activités de E-Commerce (Auchandirect et Auchan.fr, principalement) et d'exploitation de drives (Chronodrive et Auchan Drive) ;
- l'exploitation de l'immobilier commercial par Immochan et ses filiales (382 centres commerciaux avec galeries marchandes et parcs d'activités commerciales gérés par Immochan) ;
- l'activité bancaire correspond à Oney Bank, spécialisée dans le crédit à la consommation, le courtage en assurance, la monétique et la gestion des cartes de paiement. Oney Bank dispose d'un portefeuille de 8,9 millions de clients.

Les autres activités, gérées indépendamment des 3 activités ci-dessus, comprennent Alinéa et Little Extra.

En 2016, l'ensemble des entités du périmètre de consolidation a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 52,8 Mds€, dont 66 % à l'international et, réalisé à 97 % par Auchan Retail.

1.2 FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2016 ET PRINCIPALES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE

Changement de dénomination sociale Oney Bank

Le changement de dénomination sociale de Banque Accord est effectif depuis le 30 juin 2016. Banque Accord est devenu Oney Bank.

Partenariat Immochan avec le Groupe chinois Dalian Wanda

Le 5 février 2016, Immochan a conclu un partenariat avec le Groupe chinois Dalian Wanda pour le développement du projet Europa City, futur pôle de loisirs, culture, commerce et divertissement situé en Ile-de-France.

Dans le cadre de l'accord conclu, Beijing Wanda Culture Industry Group Ltdva a acquis en septembre 2016 50 % des titres de la société « Alliages et Territoires », filiale à 100 % d'Immochan dédiée au développement d'Europa City.

La société « Alliages et Territoires » est dorénavant consolidée selon la méthode de la mise en équivalence. En application des normes IFRS, la perte de contrôle de la société « Alliages et Territoires » s'accompagne d'une réévaluation de la quote-part antérieurement détenue.

Évolution du partenariat entre Auchan Retail France et Système U

Le 13 juillet 2016, Auchan Retail France et Système U ont annoncé le démarrage d'un projet de collaboration renforcée sur les achats destiné à étudier toutes les solutions d'extension et de consolidation du périmètre de leur collaboration à la négociation commerciale. Dans ce cadre, le mandat à l'achat de Système U à Auchan Retail France est reconduit pour 2017.

Dans le même temps, les deux partenaires ont décidé de ne pas poursuivre la démarche initiale de recherche de synergies en lien avec leurs réseaux respectifs.

Cession de la société Little Extra

En date du 2 décembre 2016, Auchan Holding a cédé la société Little Extra à André Tordjman, le fondateur et dirigeant de l'enseigne. À cette occasion, de nouveaux investisseurs entrepreneurs l'ont rejoint pour poursuivre le développement de l'enseigne.

Cette opération a généré une moins-value nette de frais et d'impôt de 5 M€.

Évolution du parc de magasins

Au cours de l'année 2016, le nombre de points de vente exploité par Auchan Retail a évolué comme suit :

- en Europe de l'Ouest, le nombre de points de vente a progressé en net de 19 unités, dont 5 en France et 19 en Italie ;
- en Europe centrale et de l'Est, le nombre de points de vente a augmenté en net de 33 unités, tous en Russie ;
- en Asie et Afrique, le parc de magasins a progressé de 47 unités, dont 37 en Chine et 5 magasins ont été ouverts au Vietnam.

Le périmètre de consolidation n'a pas connu d'autres variations significatives au cours de l'exercice 2016.

1.3 ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

Le 31 janvier 2017, Auchan Holding a émis un emprunt obligataire sous le programme EMTN, pour un montant de 600 M€ et une période de 5 ans.

Le 9 février 2017, Auchan Holding a annoncé que la nomination de Régis Degelcke en remplacement de Vianney Mulliez à la présidence du Conseil de Surveillance sera proposée au Conseil de Surveillance. Sous réserve de l'approbation par le Conseil de Surveillance, Régis Degelcke prendra ses fonctions à l'issue du Conseil de Surveillance qui examinera les comptes sociaux et consolidés d'Auchan Holding établis au 31 décembre 2016.

Le 2 mars 2017, Auchan Retail France a confirmé la concrétisation du projet de déploiement d'une marque unique en France soutenu par un plan d'investissement en France de 1,3 milliard d'euros sur 3 ans.

NOTE 2 PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRAUX ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

2.1 BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés d'Auchan Holding ont été arrêtés par le Directoire en date du 7 mars 2017. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires prévue le 29 mai 2017.

2.1.1 Déclaration de conformité

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés d'Auchan Holding sont établis conformément aux normes comptables internationales qui comprennent les IAS (*International Accounting Standards*), les IFRS (*International Financial Reporting Standards*) ainsi que leurs interprétations publiées par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et l'IFRS IC (*International Financial Reporting Standards Interpretations Committee*) et telles qu'approuvées par l'Union européenne au 31 décembre 2016 et qui sont d'application obligatoire à cette date.

Les normes, amendements aux normes existantes et les interprétations adoptées par l'Union européenne entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2016, et qui ont une incidence significative sur les comptes consolidés d'Auchan Holding sont détaillés à la note 2.2.

Les états financiers présentés ne tiennent pas compte des nouvelles normes, révisions de normes existantes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore entrées en vigueur. Leur effet éventuel sur les comptes consolidés est en cours d'analyse, sauf précision contraire :

- la norme IFRS 9 – *Instruments financiers* est destinée à remplacer la norme IAS 39 – *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation* concernant le classement et l'évaluation des actifs et passifs financiers ainsi que la comptabilité de couverture générale. Cette norme est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Cette norme a été adoptée par l'UE le 22 novembre 2016 ;
- IFRS 15 – *Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec les clients* remplace la norme IAS 11 – *Contrats de construction* et IAS 18 – *Produits des activités ordinaires* et IFRIC 13 – *Programmes de fidélisation de la clientèle*. Le chiffre d'affaires sera reconnu afin de traduire le transfert du contrôle des biens et services aux clients d'une manière qui reflète les paiements que la société s'attend à recevoir en échange de ces biens ou services. L'IASB a décidé de reporter la date d'application de cette norme au 1^{er} janvier 2018. Cette norme a été adoptée par l'UE le 31 octobre 2016 ;
- IFRS 16 – *Contrats de location*. La nouvelle norme sera d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, sous réserve d'adoption par l'UE. La norme IFRS 16, qui concerne principalement les preneurs, supprime la distinction entre location simple et location-financement d'IAS 17 et prévoit un principe de comptabilisation de tous les contrats de location au bilan des preneurs, avec constatation d'un actif représentatif d'un droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat en contrepartie d'une dette au titre de l'obligation de paiement des loyers.

2.1.2 Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés nécessite de la part de la Direction l'exercice de son jugement, d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et de charges ainsi que les informations données dans les notes annexes.

Dans le cadre de l'établissement des états financiers consolidés, les jugements significatifs exercés par la Direction pour appliquer les méthodes comptables d'Auchan Holding et les principales estimations portent notamment sur les éléments suivants :

- les durées d'amortissement des immobilisations ;
- l'évaluation des provisions, des ressources fournisseurs à recevoir et des engagements de retraites ;
- les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur des actifs corporels, incorporels et *goodwill* ;
- l'évaluation des impôts différés actifs (dont ceux relatifs à des déficits fiscaux reportables) ;
- l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiables, lors de regroupements d'entreprises ;
- l'évaluation des crédits à la clientèle ;
- l'information sur la juste valeur des immeubles de placement donnée dans les notes de l'annexe.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances et des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou du fait de nouvelles informations. Les valeurs réelles pourraient être différentes des valeurs estimées.

2.1.3 Périmètre et méthodes de consolidation

Les comptes des entreprises placées directement ou indirectement sous le contrôle d'Auchan Holding sont consolidés par la méthode de l'intégration globale. Le contrôle existe lorsqu'Auchan Holding a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques stratégiques, financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses actifs. Il est précisé que l'existence et l'effet des droits de vote potentiels exerçables ou convertibles de nature substantive sont pris en compte dans l'appréciation du contrôle.

Les entreprises dans lesquelles Auchan Holding exerce, soit un contrôle conjoint, soit directement ou indirectement une influence notable sur la gestion et la politique financière sans en avoir le contrôle sont consolidées par mise en équivalence. La quote-part d'Auchan Holding dans les profits ou pertes de l'entreprise associée est comptabilisée en résultat, sur la ligne « Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence ». La quote-part des autres éléments du résultat global provenant des entreprises associées est comptabilisée sur une ligne distincte de l'état du résultat global. Si la quote-part d'Auchan Holding dans les pertes d'une entreprise associée

est égale ou supérieure à sa participation dans celle-ci, dans ses comptes consolidés, Auchan Holding cesse de comptabiliser sa quote-part de pertes, à moins d'avoir une obligation légale ou implicite ou de devoir effectuer des paiements au nom de l'entreprise associée.

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 décembre pour toutes les entités comprises dans le périmètre de consolidation. Les états financiers consolidés intègrent les comptes des sociétés acquises à compter de la date de prise de contrôle et ceux des sociétés cédées jusqu'à la date de perte de contrôle d'Auchan Holding.

Toutes les transactions et soldes intra-groupe entre sociétés membres du périmètre de consolidation sont éliminés.

2.1.4 Intégration des comptes de l'activité de crédit

Les comptes des activités de crédit d'Oney Bank et de ses filiales, et les comptes de Comfactor Commercio factoring SpA, société captive de factoring en Italie, sont consolidés par intégration globale dans les états financiers consolidés d'Auchan Holding de la manière suivante :

- les postes d'actif et de passif sont affectés selon leur nature aux rubriques ad hoc du bilan consolidé en distinguant dans une rubrique spécifique à l'actif les crédits à la clientèle et au passif leur financement ;
- au compte de résultat, les produits d'exploitation bancaire figurent en produits des activités ordinaires, les charges d'exploitation bancaire en coût des ventes et le produit net bancaire en marge commerciale.

2.1.5 Regroupements d'entreprises

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée – *Regroupements d'entreprises*, dans ses comptes consolidés Auchan Holding comptabilise les regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1^{er} janvier 2010 selon la méthode de l'acquisition.

En application de cette méthode, l'ensemble des éléments identifiables de l'actif acquis, du passif et du passif éventuel pris en charge est évalué et comptabilisé à la juste valeur à la date de prise de contrôle. La contrepartie transférée (coût d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les coûts directement liés aux regroupements d'entreprises sont enregistrés en charges de la période.

Tout excédent de la contrepartie transférée sur la quote-part d'intérêts d'Auchan Holding dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entité acquise constitue un *goodwill* qui est porté à l'actif du bilan. À la date de prise de contrôle et pour chaque regroupement, dans ses comptes consolidés, Auchan Holding a la possibilité d'opter soit pour un *goodwill* partiel (se limitant à la quote-part acquise par Auchan Holding et ses filiales), soit pour un *goodwill* complet. Dans ce dernier cas, les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées à la juste valeur et, dans ses comptes consolidés, Auchan Holding comptabilise un *goodwill* sur l'intégralité des actifs et passifs identifiables.

Le *goodwill* est déterminé à la date de prise de contrôle de l'entité acquise et ne fait l'objet d'aucun ajustement ultérieur au-delà de la période d'évaluation. Les variations ultérieures des parts d'intérêts dans une filiale qui n'aboutissent pas à une perte de contrôle sont comptabilisées directement dans les capitaux propres du groupe.

En cas d'acquisition par étapes, la quote-part antérieurement détenue par Auchan Holding et ses filiales est réévaluée à sa juste valeur. L'écart entre la juste valeur et la valeur nette comptable de la participation est enregistré en compte de résultat lorsque l'une des étapes conduit à une prise de contrôle. Si le contrôle est déjà avéré, l'écart est pris en situation nette. Lors de la perte de contrôle d'une filiale, la quote-part éventuellement conservée directement ou indirectement par Auchan Holding est réévaluée à sa juste valeur en contrepartie du compte de résultat.

Le *goodwill* lié à une entreprise associée comptabilisée par mise en équivalence est rattaché au poste « Participations dans les sociétés mises en équivalence ».

En cas de *goodwill* négatif, celui-ci est immédiatement enregistré en résultat.

Dans ses comptes consolidés, Auchan Holding dispose d'un délai de 12 mois à compter de la date de prise de contrôle pour affiner les évaluations initiales des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables, de la contrepartie transférée et des participations ne donnant pas le contrôle sous condition que les éléments permettant d'ajuster ces montants correspondent à des informations nouvelles portées à la connaissance de l'acquéreur et trouvant leur origine dans des faits et circonstances antérieurs à la date d'acquisition.

Les compléments de prix sont intégrés dans le coût d'acquisition pour leur juste valeur à la date de prise de contrôle, même s'ils présentent un caractère éventuel et par contrepartie des capitaux propres ou des dettes (en fonction du mode de règlement). Au cours de la période d'évaluation, les révisions ultérieures de ces compléments de prix sont enregistrées en *goodwill* lorsqu'ils se rapportent à des faits et circonstances existant lors de l'acquisition ; au-delà, les ajustements de compléments de prix sont enregistrés en résultat, sauf s'ils avaient comme contrepartie un instrument de capitaux propres.

Les impôts différés actifs de l'entité acquise, non reconnus à la date de prise de contrôle ou durant la période d'évaluation, sont ultérieurement enregistrés en résultat sans ajustement du *goodwill*.

2.1.6 Opérations en devises

La monnaie fonctionnelle d'Auchan Holding et la monnaie de présentation des états financiers consolidés sont l'euro.

Conversion des états financiers des entreprises étrangères

Auchan Holding n'ayant pas de filiale exerçant leur activité dans des économies en hyperinflation, les états financiers de l'ensemble des entreprises étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro sont convertis en euros par application de la méthode suivante :

- les postes du bilan, à l'exception des capitaux propres qui sont maintenus au taux historique, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture ;
- les postes du compte de résultat sont convertis au cours moyen de change de la période ;
- les flux sont convertis au cours moyen de change de la période.

Les différences de conversion qui résultent de l'application de cette méthode sont portées au poste « Écarts de conversion » inclus dans l'état du résultat global, au sein des autres éléments du résultat global, et sont comptabilisées en résultat lors de la cession de l'investissement net.

Les *goodwill* et les ajustements à la juste valeur dégagés lors d'un regroupement d'entreprises avec une activité dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont considérés comme des actifs et des passifs de la filiale. Ils sont exprimés dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise puis convertis au cours de clôture, les différences résultant de cette conversion étant portées dans l'état du résultat global, sur la ligne « Écarts de conversion résultant des activités à l'étranger ».

Comptabilisation des opérations en devises

Les opérations libellées en devises étrangères sont converties en euros au cours de change en vigueur à la date de l'opération.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères, couverts ou non, sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice ; les différences de change qui en résultent sont comptabilisées en résultat de la période.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères et qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions initiales.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères et qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

2.1.7 Présentation de l'information financière

Les montants indiqués dans les états financiers consolidés sont arrondis au million d'euros le plus proche et comprennent des données individuellement arrondies. Les calculs arithmétiques effectués sur la base des éléments arrondis peuvent présenter des divergences avec les agrégats ou sous-totaux affichés.

État de la situation financière

Les actifs et passifs entrant dans le cycle normal de l'activité sont classés en éléments courants. Les autres actifs et passifs sont classés en éléments courants ou non courants selon que leur date attendue de recouvrement ou de règlement intervient dans un délai de 12 mois à compter de la date d'arrêté comptable.

Tableau des flux de trésorerie

Pour établir ses comptes consolidés, Auchan Holding utilise la méthode indirecte pour la détermination des flux de trésorerie générés par l'activité.

2.2 PRINCIPAUX CHANGEMENTS DE LA PÉRIODE

Aucun changement de principe comptable à souligner.

2.3 PRINCIPALES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE

Les évolutions de périmètre de consolidation significatives sur l'exercice 2016 sont les suivantes :

- Little Extra a été cédée le 2 décembre 2016 (cf. faits marquants note 1.2) ;
- cession de 50 % de la société « Alliages et territoires » au groupe Wanda pour le développement du projet Europa City. La société est désormais mise en équivalence (cf. faits marquants note 1.2) ;
- partenariat en Italie pour l'exploitation de 4 galeries en Sardaigne (Gallerie Commerciali Sardegna).

2.4 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Auchan Holding a des relations avec ses filiales (consolidées par intégration globale), avec des co-entreprises et entreprises associées (consolidées par mise en équivalence).

Parties liées ayant un contrôle sur Auchan Holding

Il n'y a pas de transaction significative avec les actionnaires de référence d'Auchan Holding SA à l'exception du dividende versé à l'ensemble des actionnaires (cf. note 8.1).

Rémunérations des dirigeants

La charge comptabilisée en 2016 au titre de la rémunération des dirigeants (membres du Directoire et du Conseil de Surveillance) s'élève à 2,7 M€ et se décompose de la façon suivante :

- avantages à court terme (y compris jetons de présence) : 2,1 M€ ;
- paiement en actions : 0,4 M€ ;
- avantages postérieurs à l'emploi : 0,2 M€.

Co-entreprises/Entreprises associées

Les informations relatives aux co-entreprises et entreprises associées consolidées par mise en équivalence sont données en note 7.

Les transactions réalisées avec ces entreprises sont effectuées aux conditions de marché. Il n'existe pas, par ailleurs, d'engagement significatif avec ces sociétés.

Activités conjointes

Aucun accord répondant aux caractéristiques des activités conjointes au sens d'IFRS 11 n'a été identifié.

2.5 ENGAGEMENTS HORS BILAN LIÉS AU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les engagements hors bilan correspondent aux engagements donnés ou reçus par les entités du périmètre de consolidation d'Auchan Holding et non comptabilisés au bilan.

Au 31 décembre 2016, la Direction Financière n'a pas connaissance d'engagements hors bilan susceptibles d'avoir un impact significatif sur la situation financière du périmètre de consolidation d'Auchan Holding.

Le détail des engagements hors bilan est mentionné dans la note 10.7 pour les engagements liés au financement et dans la note 11.4 pour les engagements liés à l'activité de crédit.

Particularités des options d'achat d'actions

Oney Bank et Immochan Luxembourg disposent d'engagements en matière d'options d'achat d'actions concernant les titres des minoritaires de certaines de ses filiales. Ils s'élèvent au 31 décembre 2016 à 22 M€. Au 31 décembre 2015, ces engagements s'élevaient à 14 M€.

2.6 ACTIVITÉS ARRÊTÉES, CÉDÉES, OU EN COURS DE CESSION, D'ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

La société Alinéa, enseigne d'ameublement et de décoration exploite 26 magasins en France. Elle est consolidée par intégration globale dans les comptes consolidés d'Auchan Holding établis au 31 décembre 2016.

Courant 2016, des négociations ont été initiées pour la cession de la totalité des titres de la société Alinéa. Compte tenu de l'état d'avancement de ces négociations et dans le respect des

critères déterminés par la norme IFRS 5, la société a été classée en « activité destinée à être cédée ». Les critères permettant l'application de la norme IFRS 5 requièrent la disponibilité de la participation pour une vente immédiate dans son état actuel ainsi que la qualification comme étant « hautement probable » de la réalisation de la cession.

Les actifs et les passifs hors Groupe de cette activité sont classés au 31 décembre 2016 dans les rubriques « actifs détenus en vue de la vente » et « dettes associées à des actifs détenus en vue de la vente ».

Détail par nature des actifs et des passifs destinés à être cédés au 31 décembre 2016 :

(en M€)	Hors Groupe	Groupe ⁽¹⁾	Total
Actif non courant	159	7	152
dont principalement :			
- immobilisations corporelles	151	4	147
Actif courant	104	-	104
dont principalement :			
- stocks	71		71
TOTAL ACTIF	263	7	256
Passif non courant	35	60	95
dont principalement :			
- emprunts et dettes liées aux locations de financement	24	60	84
Passif courant	86	86	172
dont principalement :			
- dettes fournisseurs	58	-	58
- comptes courants	-	86	86
TOTAL PASSIF	121	146	267

(1) Actifs ou passifs inter-compagnies éliminés en consolidation.

Conformément à la norme IFRS 5, les exercices 2016 et 2015, tous les éléments du compte de résultat de l'activité « Alinéa » sont présentés sur une seule ligne « Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession ».

Détail du résultat net d'Alinéa, pour les exercices 2016 et 2015 :

(en M€)	2016	2015
Produits des activités ordinaires	408	418
Marge commerciale	146	156
Résultat d'exploitation courant	(29)	(14)
Autres produits et charges opérationnels	(1)	0
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(30)	(14)
Coût de l'endettement financier net	(3)	(2)
Autres produits et charges financiers	0	0
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	(33)	(16)
Produit d'impôt	12	8
RÉSULTAT NET	(21)	(8)
- Part du groupe	(21)	(8)
- Part des minoritaires	0	0
EBITDA	(10)	5

La variation de trésorerie des activités destinées à être cédées incluse dans le tableau des flux de trésorerie du Groupe se décompose de la façon suivante :

(en M€)	2016	2015
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(19)	16
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(12)	(4)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	30	(10)
Variation nette de trésorerie des activités cédées	(1)	2

NOTE 3 DONNÉES OPÉRATIONNELLES

3.1 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES/MARGE COMMERCIALE

Principes comptables

La marge commerciale correspond à la différence entre les produits des activités ordinaires et le coût des marchandises vendues.

Le chiffre d'affaires inclut les ventes de marchandises et de services réalisées par les magasins et les sites de e-commerce, les revenus locatifs des galeries marchandes et des parcs d'activités commerciales et les produits d'exploitation bancaire de l'activité de crédit.

Les autres produits des activités ordinaires comprennent les redevances facturées au titre de la franchise, les droits d'entrée perçus par les galeries marchandes et les parcs d'activités commerciales, les commissions reçues dans le cadre de la vente de services et les primes d'extension de garantie.

Le « Coût des ventes » intègre les achats nets des ristournes et coopérations commerciales, les variations de stocks nets des provisions pour dépréciation, les coûts logistiques, les escomptes financiers obtenus, les résultats de change sur achats de marchandises, et les charges d'exploitation bancaire de l'activité de crédit.

(en M€)	2016	2015
Chiffre d'affaires	52 582	53 602
Autres produits des activités ordinaires	238	212
Produits des activités ordinaires	52 820	53 814
Achats nets des ristournes, prestations fournisseurs et des coûts annexes et logistiques	40 701	41 523
Variations de stocks (nets de dépréciations)	(442)	(310)
Coût des ventes	40 259	41 213
Marge commerciale	12 561	12 601

3.2 EBITDA

Principes comptables

L'EBITDA correspond au résultat d'exploitation courant dont sont exclus les autres produits et charges d'exploitation et

hors amortissements, dépréciations et provisions (y compris ceux comptabilisés dans le coût des ventes, les charges de personnel et les autres charges externes).

Les frais de pré-ouverture de magasins sont comptabilisés en charges opérationnelles lors de leur survenance.

(en M€)	2016	2015
Résultat d'exploitation courant	1 159	1 195
- autres produits et charges d'exploitation	(10)	(26)
- amortissements, dépréciations et provisions ⁽¹⁾	1 497	1 508
EBITDA	2 646	2 678

(1) Y compris les montants comptabilisés dans le coût des ventes, des charges de personnel et autres charges externes pour 138 M€ en 2016 et 104 M€ en 2015.

3.3 RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT

3.3.1 Autres produits d'exploitation

(en M€)	2016	2015
Plus-values nettes de cession (dont reprise de dépréciation sur actifs cédés)	8	16
Autres	2	10
TOTAL DES AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	10	26

3.3.2 Amortissements, provisions et dépréciations

(en M€)	2016	2015
Dotations aux amortissements, nettes de reprises ⁽¹⁾	1 503	1 529
Dotations aux provisions et aux dépréciations, nettes de reprises de provisions sans objet	130	82
MONTANT NET AU COMPTE DE RÉSULTAT	1 633	1 612

(1) Dont 62M€ concernant la dotation aux amortissements des autres immobilisations incorporelles en 2016 (57 M€ en 2015) (cf. note 6.2).

3.4 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

Principes comptables

Les opérations non courantes, de montant significatif et pouvant nuire à la lisibilité de la performance opérationnelle courante, sont classées en « Autres produits et charges opérationnels » conformément à la recommandation n° 2013-R.03 de l'Autorité des normes comptables.

Ce poste inclut notamment les dépréciations significatives éventuelles des *goodwill*, des dépréciations importantes et inhabituelles d'actifs corporels ainsi que les éléments à la fois inhabituels, anormaux, significatifs et ne relevant pas de l'exploitation courante tels que des frais de restructurations majeurs ou des indemnités exceptionnelles de rupture de contrats.

(en M€)	2016	2015
Profit lié à la cession d'actifs immobiliers :	52	20
- 2016 : Principalement en France (plus-value de cessions de Nogent et Alliages et Territoires compensées par la moins-value de cession de Little Extra, notamment).		
- 2015 : Principalement en France plus-value de 65 M€ compensée par des moins-values sur le e-commerce France pour -21 M€ et sur la cession des magasins Real en Pologne pour -29 M€		
Dépréciation d'actifs immobilisés :	(47)	(59)
- 2016 : Principalement en France (-19 M€), en Chine (-12 M€), en Espagne (-9 M€), ainsi qu'en Hongrie (-7 M€) dont 29 M€ sur les immeubles de placement.		
- 2015 : Principalement en Italie (16 M€), en France (19 M€), en Ukraine (10 M€), et au Portugal (9 M€).		
Tascom 2016 ⁽¹⁾	(67)	-
Badwill FIA net (Oney Bank)	2	-
Autres charges et produits :		
- 2016 : Indemnités de ruptures de contrats	(18)	-
- 2015 : Coûts de restructuration	-	(54)
Profits liés aux renégociations de baux (Pologne)	-	20
TOTAL DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS	(78)	(73)

(1) La loi de finance rectificative 2015 rend la Tascom afférente au chiffre d'affaires 2016 exigible dès le 1^{er} janvier 2016. En conformité avec IFRIC 21, l'exercice 2016 enregistre par conséquent une double charge au titre de cette taxe : la taxe afférente au chiffre d'affaires 2015 a été classée en autres produits et charges opérationnels afin de neutraliser l'effet non récurrent de cette double charge. La taxe relative au chiffre d'affaires 2016 figure dans la rubrique charges externes du résultat courant.

3.5 STOCKS

Principes comptables

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Leur coût de revient est net de ristournes de fin d'année et de coopérations commerciales, et incorpore les frais de manutention et de stockage en entrepôt directement imputables à l'acquisition des produits ainsi que les frais de transport jusqu'à l'entrée des produits dans les magasins. L'évaluation des stocks est faite soit au

dernier prix d'achat, méthode s'apparentant au FIFO (« premier entré, premier sorti ») dans un contexte de rotation rapide des stocks, soit au coût unitaire moyen pondéré, soit au prix de vente après un abattement correspondant à la marge. Ils sont dépréciés si leur valeur nette de réalisation est inférieure à leur coût de revient.

(en M€)	2016	2015
Valeur brute	5 395	4 997
Dépréciation	(130)	(146)
VALEUR NETTE	5 265	4 851

Évolution de la dépréciation

(en M€)	2016	2015
Au 1^{er} janvier	(146)	(137)
Dotations nettes des reprises	14	(6)
Variations de périmètre et écarts de conversion	2	(3)
AU 31 DÉCEMBRE	(130)	(146)

Aucun stock n'est donné en nantissement de dettes.

NOTE 4 SECTEURS OPÉRATIONNELS

Principes comptables

En application d'IFRS 8 – *Secteurs opérationnels*, les secteurs opérationnels sont déterminés sur la base de l'information mise à la disposition de la Direction pour évaluer les performances et l'activité de l'ensemble constitué par Auchan Holding et ses filiales et des différents secteurs qui le composent. Les secteurs présentés sont des secteurs opérationnels ou des regroupements de secteurs opérationnels similaires.

Un secteur opérationnel est une composante du périmètre de consolidation qui se livre à des activités dont elle est susceptible de retirer des revenus ou supporter des charges, y compris des revenus et des charges liés aux transactions avec d'autres composantes.

La mesure de la performance de chaque secteur opérationnel, utilisée par les principaux décideurs opérationnels, est basée sur le résultat d'exploitation courant.

Les actifs sectoriels comprennent les *goodwill*, les autres immobilisations incorporelles et corporelles, les immeubles de placement, les participations dans les sociétés mises en équivalence, les crédits à la clientèle, les stocks, les créances clients et les autres créances courantes.

Les passifs sectoriels se composent des provisions, des dettes finançant l'activité de crédit, des dettes fournisseurs et des autres dettes courantes.

Les investissements du secteur correspondent aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles y compris les *goodwill* et les locations-financement mais hors décalages de trésorerie.

4.1 INFORMATIONS SECTORIELLES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Produits et résultats sectoriels (en M€)	Auchan Retail		Immochan		Oney Bank		Autres activités		Holdings et Éliminations		Total	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Produits des activités ordinaires externes	51 718	52 731	634	633	460	438	8	12	1	1	52 820	53 814
Produits des activités ordinaires internes	9	8	9	11	15	17	0	1	(34)	(37)	0	0
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	51 727	52 738	643	644	475	455	8	12	(33)	(36)	52 820	53 814
Résultat d'exploitation courant	887	954	199	197	86	69	(6)	(3)	(6)	(22)	1 159	1 195
Autres produits et charges opérationnels											(78)	(73)
Résultat d'exploitation											1 081	1 122
Coût de l'endettement financier net											(35)	(39)
Autres produits financiers											33	27
Autres charges financières											(91)	(89)
Charge d'impôt											(160)	(286)
Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence											(5)	(9)
Résultat net des activités poursuivies											824	726
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession											(21)	(8)
RÉSULTAT NET											803	718
Actifs sectoriels	25 397	24 729	4 339	4 032	2 787	2 640	0	254	18	23	32 541	31 679
Passifs sectoriels	13 594	12 898	408	392	2 531	2 473	0	79	27	22	16 560	15 864

Autres informations (en M€)	Auchan Retail		Immochan		Oney Bank		Autres activités		Holding et éliminations		Total	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Investissements bruts	1 450	1 528	317	335	14	7	12	6	0	0	1 793	1 877
Dotations aux amortissements	1 276	1 297	218	220	8	8	1	1	0	1	1 503	1 529
Pertes de valeur, nettes des reprises ⁽¹⁾	(40)	(23)	(37)	(31)	0	0	0	0	0	0	(77)	(53)
Autres charges et produits d'exploitation sans contrepartie en trésorerie ⁽¹⁾⁽²⁾	(97)	(113)	(4)	(13)	(16)	(21)	(0)	0	(1)	0	(118)	(147)

(1) () = charges.

(2) Charges significatives : dotations/reprises de provisions et de dépréciations autres que les pertes de valeur sur immobilisations (essentiellement dépréciation d'actifs courants, des crédits à la clientèle et des provisions pour risques et charges).

4.2 INFORMATIONS SECTORIELLES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en M€)	France		Europe occidentale hors France		Europe Centrale et de l'Est		Reste du monde - Asie et Afrique		Éliminations		Total	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Produits des activités ordinaires	19 219	19 306	9 887	9 954	9 896	10 505	14 535	14 658	(718)	(610)	52 820	53 814
Actifs sectoriels non courants hors impôts et financiers	5 402	5 636	4 008	3 804	4 187	3 754	7 714	7 993	-	-	21 311	21 187

4.3 RÉCONCILIATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS SECTORIELS

Le total des actifs sectoriels se réconcilie de la manière suivante dans le total des actifs d'Auchan Holding et de ses filiales :

(en M€)	2016	2015
<i>Goodwill</i>	3 700	3 647
Autres immobilisations incorporelles	1 078	1 092
Immobilisations corporelles	12 105	12 239
Immeubles de placement	4 427	4 209
Actifs sectoriels non courants, hors impôts et financiers	21 311	21 187
Participations dans les sociétés mises en équivalence	195	189
Crédits à la clientèle - activité de crédit - non courants	1 192	1 100
Stocks	5 265	4 851
Crédits à la clientèle - activité de crédit - courants	1 630	1 573
Créances clients	489	485
Autres créances courantes	2 459	2 294
Actifs sectoriels	32 541	31 679
Autres actifs financiers non courants	542	513
Dérivés actifs non courants	203	266
Actifs d'impôts différés	318	254
Créances d'impôt exigible	175	56
Dérivés actifs courants	118	185
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 381	2 671
Actifs détenus en vue de la vente	263	-
TOTAL DES ACTIFS	36 541	35 625

Le total des passifs sectoriels se réconcilie de la manière suivante dans le total des passifs d'Auchan Holding et de ses filiales :

(en M€)	2016	2015
Provisions non courantes	345	343
Dettes finançant l'activité de crédit non courantes	984	1 027
Provisions courantes	223	229
Dettes finançant l'activité de crédit courantes	1 299	1 222
Dettes fournisseurs	9 312	8 890
Autres dettes courantes	4 396	4 153
Passifs sectoriels	16 560	15 864
Capitaux propres	12 902	12 547
Emprunts et dettes financières non courantes	3 713	4 101
Dérivés passifs non courants	34	8
Autres dettes non courantes	1 274	1 438
Passifs d'impôts différés	654	797
Emprunts et dettes financières courantes	1 102	734
Dérivés passifs courants	48	28
Dettes d'impôt exigible	132	108
Dettes associées à des actifs détenus en vue de la vente	121	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	36 541	35 625

NOTE 5 CHARGES ET AVANTAGES DE PERSONNEL

5.1 CHARGES DE PERSONNEL

(en M€)	2016	2015
Rémunérations du personnel après charges sociales et main-d'œuvre externe	5 844	5 837
Intéressement et participation	274	264
Crédit d'impôt Compétitivité Emploi	(91)	(85)
Avantages au personnel et paiements en actions ⁽¹⁾	17	15
MONTANT NET AU COMPTE DE RÉSULTAT	6 043	6 031

(1) Dont charge comptabilisée en 2016 au titre des régimes à prestations définies (28 M€) et dotation nette de reprise au titre des paiements en actions (11 M€) (charge de respectivement 14 M€ et 1 M€ en 2015).

L'effectif moyen en « équivalent temps plein » de l'ensemble constitué par les entreprises intégrées est de 342 709 salariés en 2016, contre 337 737 en 2015.

5.2 AVANTAGES AU PERSONNEL

Principes comptables

Conformément à la norme IAS 19 – *Avantages au personnel*, l'ensemble des entités du périmètre de consolidation recensent et enregistrent l'ensemble des avantages accordés au personnel. Ainsi, Auchan Holding et ses filiales participent selon les lois et usages de chaque pays à la constitution des retraites de son personnel.

Selon les règles et pratiques propres à chaque pays, le personnel des entreprises bénéficie d'avantages à long terme ou postérieurs à l'emploi.

Ces avantages complémentaires prennent la forme soit de régimes à cotisations définies, soit de régimes à prestations définies.

Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces cotisations sont inscrites en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les cotisations définies s'élèvent à 443 M€ en 2016 (447 M€ en 2015).

Régimes à prestations définies

Les engagements résultant de régimes à prestations définies sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées. Des évaluations, réalisées par des actuaires externes, ont lieu chaque année pour les régimes les plus importants et à intervalles réguliers pour les autres régimes. Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les caractéristiques propres à chaque société (taux de turnover, progression de salaire) et selon les conditions économiques prévalant dans le pays dans lequel le régime est situé (taux d'actualisation, inflation).

Les régimes peuvent être soit financés, leurs actifs étant alors gérés séparément et indépendamment de ceux d'Auchan Holding et ses filiales, soit non financés.

Pour les régimes à prestations définies non financés, le passif comptabilisé au bilan correspond à la valeur actualisée des obligations. Le coût des services passés, désignant la variation

d'une obligation suite à la modification ou à la réduction d'un régime est comptabilisé immédiatement en charges à la date de ces changements.

Pour les régimes à prestations définies financés, l'insuffisance ou l'excédent de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé comme dette ou actif au bilan. Cependant, un excédent d'actifs ne peut être comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour Auchan Holding et/ou l'une de ses filiales. Si un tel excédent d'actifs n'est pas disponible ou ne représente pas d'avantages économiques futurs, le montant de l'actif comptabilisé au bilan est plafonné.

Les réévaluations du passif net au titre des prestations définies comprennent les écarts actuariels, le rendement des actifs du régime (à l'exclusion des montants pris en compte dans le calcul des intérêts nets sur le passif net) et la variation de l'effet du plafonnement de l'actif (à l'exclusion des montants pris en compte dans le calcul des intérêts nets sur le passif net, le cas échéant). Dans les comptes consolidés, Auchan Holding les comptabilise immédiatement en autres éléments du résultat global et toutes les autres dépenses au titre des régimes à prestations définies sont enregistrées en résultat au titre des avantages du personnel.

La charge comptabilisée au compte de résultat pour les régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice (comptabilisé en charges de personnel), le coût financier net (comptabilisé en autres charges et produits financiers) et le coût des services passés de l'exercice. Dans les comptes consolidés, Auchan Holding et ses filiales déterminent la charge d'intérêts nets sur le passif net au titre des prestations définies de la période, en appliquant le taux d'actualisation utilisé au début de l'exercice pour évaluer l'obligation au passif net.

Les régimes à prestations définies concernent principalement les indemnités de fin de carrière en France (IFC) et les indemnités de rupture légale en Italie (TFR).

En France, les régimes sont financés ; les actifs sont gérés par le groupe AG2R La Mondiale, mutuelle française d'assurance, notée A- avec perspective stable. AG2R La Mondiale a mis en place un double dispositif pour prémunir ses clients du risque de contrepartie. D'une part, en isolant l'activité retraite dans une filiale d'assurance dédiée Arial Assurance et d'autre part, en accordant à Arial Assurance le nantissement des titres détenus au sein de l'actif général de La Mondiale à hauteur des engagements couverts.

Les engagements des sociétés du périmètre de consolidation en Italie concernent principalement les indemnités de fin de carrières légales, dites « TFR » (*Trattamento di Fine Rapporto*). Ce système a fait l'objet d'une profonde réforme en 2007 : depuis cette date, l'employeur est tenu de verser à un fonds de pension indépendant une cotisation libératoire ; l'engagement qui reste porté par les filiales d'Auchan Holding en Italie ne concerne par conséquent que les droits acquis avant cette date.

Les provisions (non courantes et courantes) pour avantages au personnel s'élèvent à 210 M€ au 31 décembre 2016 (contre 189 M€ au 31 décembre 2015), dont 10 M€ au titre des autres avantages à long terme et 200 M€ au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'estimation des obligations sont les suivantes :

Hypothèses actuarielles	2016		2015	
	France	Italie	France	Italie
Taux d'actualisation au 1 ^{er} janvier	2,50 %	2,50 %	2,00 %	2,00 %
Taux d'actualisation au 31 décembre	1,80 %	1,30 %	2,50 %	2,50 %
Taux d'augmentation attendu des salaires	2,00 %	1,50 %	2,00 %	2,00 %

En France et en Italie, le taux d'actualisation a été défini sur la base des principaux référentiels AA de durée équivalente à celle des engagements existants sur le marché.

Les hypothèses de taux d'augmentation des salaires correspondent, pour chaque pays, à la somme des hypothèses d'inflation et de prévisions d'augmentations individuelles. L'hypothèse retenue fin 2016 est une augmentation de l'inflation de 2 % en France et 1,50 % en Italie.

Les hypothèses de mortalité et de rotation du personnel tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays ou société du périmètre de consolidation d'Auchan holding.

Sensibilité aux hypothèses

L'abaissement du taux d'actualisation de 50 points de base augmenterait la valeur de l'obligation de 6 % en France et de 4 % en Italie (incidence en autres éléments du résultat global).

L'évolution de la valeur actuelle de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est la suivante :

Variation (en M€)	2016	2015
Valeur actualisée de l'obligation au 1^{er} janvier	353	370
Coût financier	8	7
Coût des services rendus	14	15
Coût des services passés	2	-
Réductions liquidations	0	0
Prestations payées	(17)	(23)
Écarts actuariels	16	(16)
Écarts de conversion	0	0
Autres	9	0
Variation de périmètre	-	-
VALEUR ACTUALISÉE DE L'OBLIGATION AU 31 DÉCEMBRE	385	353
- dont engagements financés	279	248

L'estimation des cotisations qui seront payées au titre de 2017 s'élève à 20 M€.

L'évolution de la juste valeur des actifs des régimes à prestations définies est la suivante :

(en M€)	2016	2015
Juste valeur des actifs au 1^{er} janvier	174	175
Rendements attendus des actifs	3	3
Cotisations payées	19	-
Prestations payées	(9)	(8)
Écarts actuariels	(2)	4
JUSTE VALEUR DES ACTIFS AU 31 DÉCEMBRE	185	174

La décomposition des actifs des régimes à prestations définies en France par grandes catégories est la suivante :

	2016	2015
Actif en euros	51 %	54 %
Fonds Club 3	47 %	44 %
Actions	2 %	2 %

L'actif en euros est investi essentiellement en obligations d'État ou d'émetteurs de qualité (82,1 %), en actions de grandes valeurs internationales (11,2 %) ainsi qu'en immobilier de bureaux (6,7 %)

Le Fonds Club 3 est investi pour 70 % minimum dans l'actif en euros et pour 30 % maximum dans une poche diversifiée apportant une plus grande exposition aux actifs de croissance.

Le portefeuille actions est investi intégralement en OPCVM multi-stratégies. L'allocation stratégique en actions est de 70 % Europe et 30 % reste du monde.

Dans le cadre de la gestion financière de son contrat d'indemnités de fin de carrière, Auchan Holding et ses filiales ont retenu une gestion adossée à des actifs en euros (actif général et Fonds Club 3 composé d'actions et d'obligations) avec une garantie de taux plancher pour l'actif général et de capital pour le Fonds Club 3, et des unités de comptes actions valorisées en juste valeur. Les rendements bruts attribués au titre de 2016 ont été fixés respectivement à 3,50 % pour l'actif en euros, 2,09 % pour le Fonds Club 3 et 6,42 % pour les actions. Le taux plancher brut attendu au titre de l'année 2017 est de 0,50 % pour l'actif en euros et 0,95 % pour le Fonds Club 3.

Le rapprochement des données du bilan avec l'obligation actuarielle des plans à prestations définies s'analyse comme suit :

(en M€)	2016			2015		
	Total	Dont France	Dont Italie	Total	Dont France	Dont Italie
Valeur actualisée des obligations	385	273	104	353	243	102
Juste valeur des actifs	(185)	(179)	-	(174)	(168)	-
Déficit/(excédent)	200	94	104	179	75	102
PASSIF NET RECONNU AU BILAN	200	94	104	179	75	102

La provision nette comptabilisée au bilan a évolué de la façon suivante :

(en M€)	2016	2015
Provision au bilan au 1^{er} janvier	179	195
Écarts actuariels comptabilisés en autres éléments du résultat global	18	(20)
- dont écarts actuariels sur les passifs du régime	16	(16)
- dont écarts actuariels sur les actifs du régime	2	(4)
Charges nettes	21	19
Cotisations payées	(19)	0
Prestations payées	(8)	(15)
Autres	9	9
Variation de périmètre	-	-
PROVISION AU BILAN AU 31 DÉCEMBRE	200	179

Le montant cumulé des écarts actuariels comptabilisés en autres éléments du résultat global s'élève au 31 décembre 2016 à (60) M€ net d'impôt, contre (46) M€ au 31 décembre 2015.

Les charges comptabilisées au titre des régimes à prestations définies se décomposent de la façon suivante :

(en M€)	2016	2015
Coût des services rendus	14	15
Coût financier net	5	4
Coût des services passés	2	-
Réductions, liquidations	-	-
Charges comptabilisées	21	19
- dont charges de personnel	16	15
- dont autres produits et charges financiers	5	4

5.3 PAIEMENTS BASÉS SUR DES ACTIONS

Principes comptables

En contrepartie des services rendus, la société Auchan Holding SA a attribué à certains membres du personnel des plans d'options d'achat d'actions, ou des plans d'intéressement long terme.

Plans d'options d'achats d'actions et plans d'attribution gratuites d'actions

Conformément à la norme IFRS 2 – *Paiements fondés sur des actions*, une charge de personnel est comptabilisée au titre de ces avantages. Cette charge est étalée sur la période au cours de laquelle les bénéficiaires acquièrent les droits. La contrepartie de la charge de personnel est constatée en dettes (réestimée à chaque clôture avec une contrepartie en résultat) dans la mesure où Auchan Holding SA ou l'une de ses filiales s'engage à racheter les actions.

Le montant de cette charge est déterminé de la manière suivante :

- détermination de la juste valeur des options à la date de clôture par l'application d'un modèle d'évaluation ;
- application d'un coefficient de probabilité en fonction des conditions spécifiques de présence.

La juste valeur des options correspond à la juste valeur des services rendus par les bénéficiaires. Elle est équivalente à la valeur d'un *call* déterminée par l'application du modèle binomial sur la base des éléments suivants :

- durée résiduelle de l'option ;
- prix d'exercice de l'option ;
- taux d'intérêt (taux d'intérêt sans risque) ;
- valorisation annuelle du titre par un collège d'experts indépendants ;
- volatilité historique observée.

La valeur du sous-jacent a été retenue en incluant l'impact des dividendes versés.

Les plans d'actions gratuites sont soumis à une condition de présence et, parfois, à une condition de performance. Cette

condition de performance est fonction d'évolution moyenne annualisée du titre Auchan Holding. La valorisation du titre Auchan Holding est effectuée chaque année par un collège d'experts indépendants.

Pour pouvoir être attributaire définitif de tout ou partie des actions gratuites qui y sont soumises, la condition de performance doit atteindre dans un premier temps un seuil minimal. Lorsque le seuil minimal est atteint, le franchissement de palier, établi en pourcentages de l'évolution moyenne annualisée sur la période d'acquisition des droits détermine le nombre d'actions définitivement attribuées.

L'évaluation des services rendus par les bénéficiaires des plans d'attribution d'actions gratuites est réalisée à l'aide d'une extension du modèle Black and Scholes (formule de Merton).

Plans d'attribution d'intéressement long terme

Auchan Holding a mis en place deux types de plans d'intéressement long terme pour certains salariés :

- intéressement long terme à condition de présence ;
- intéressement long terme à conditions de présence et de performance.

Les intéressements long terme, dénoués en trésorerie, donnent lieu à constatation d'une charge de personnel étalée sur la période d'acquisition des droits en contrepartie d'une dette.

La juste valeur des plans, d'une durée de 4 ans, correspond à la juste valeur des services rendus par les bénéficiaires. Elle est évaluée à la date d'attribution par un actuaire indépendant et revue chaque année, selon des modèles mathématiques distincts :

- intéressement long terme à condition de présence : application du modèle binomial intégrant un coefficient de probabilité en fonction des conditions spécifiques de présence ;
- intéressement long terme à conditions de présence et de performance : application d'un modèle Black & Scholes (formule de Merton). La condition de performance est fonction de l'évolution annuelle de la valeur d'un périmètre pour lequel chaque bénéficiaire est intéressé, en tenant compte d'un intéressement « plancher » et « plafond ». La valorisation du périmètre de référence est effectuée chaque année par un collège d'experts indépendants.

5.3.1 Plans d'options d'achat d'actions attribués par Auchan Holding SA ⁽¹⁾**Évolution du nombre d'options et du prix d'exercice moyen pondéré sur les périodes 2016 et 2015**

	2016		2015	
	Prix d'exercice moyen pondéré (en €)	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré (en €)	Nombre d'options
Options en début d'exercice	409,21	27 316	389,41	58 337
Correction du nombre d'options ⁽²⁾		-		-
Options émises durant l'exercice	-	-	417,23	8 329
Options exercées durant l'exercice	391,03	5 374	379,56	38 505
Options annulées ou perdues	391,03	1 066	379,56	845
Options échues	-	-	-	-
Options en fin d'exercice	413,24	20 876	409,21	27 316
- fourchette de prix	391,03/435,94	-	391,03/435,94	-
- durée de vie contractuelle moyenne pondérée	-	32 mois	-	36 mois
Options exerçables en fin d'exercice	-	-	-	-

(1) Les plans attribués par les filiales Oney Bank sont peu significatifs à l'échelle du périmètre de consolidation.

(2) Ajustement du nombre d'options à l'issue d'opérations intervenues sur les capitaux propres.

Paramètres de calcul au 31 décembre 2016 de la juste valeur des différents plans existants

	Plan attribué au cours de l'année					
	2016	2015	2014	2013-A	2013-B	2012-A
Juste valeur des options	NA	15,93	5,66	19,09	12,62	31,55
Prix de l'action (valeur 2016)	NA	420,05	420,05	420,05	420,05	420,05
Prix d'exercice	NA	417,23	435,94	421,45	421,45	400,50
Volatilité attendue	NA	4,32 %	4,32 %	4,32 %	4,32 %	4,32 %
Durée de vie résiduelle de l'option	NA	32 mois	20 mois	56 mois	8 mois	42 mois
Dividendes attendus	NA	0,147 %	0,147 %	0,147 %	0,147 %	0,147 %
Taux d'intérêt sans risque	NA	(0,000 %)	(0,000 %)	(0,000 %)	(0,000 %)	(0,000 %)
Type de modèle	NA	binomial	binomial	binomial	binomial	binomial

La volatilité a été établie sur une analyse portant sur la volatilité historique issue du rendement du titre sur 8 années.

5.3.2 Plans d'attribution d'actions gratuites par Auchan Holding SA**Évolution du nombre d'actions gratuites**

	2016 ⁽¹⁾
	Nombre d'actions
Actions gratuites en début d'exercice	0
Actions gratuites attribuées durant l'exercice	7 622
Actions gratuites remises durant l'exercice	0
Actions gratuites annulées ou perdues	0
Actions gratuites en fin d'exercice	7 622

(1) Les plans attribués par les filiales Oney Bank sont peu significatifs à l'échelle du périmètre de consolidation.

Caractéristiques des plans d'attribution d'actions gratuites

- Date de mise en place du plan 2016/2018 : 31 août 2016.
- Valeur de l'action sous-jacente : 420,05 €.
- Date d'attribution définitive : 1^{er} septembre 2018.
- Fin de la période de conservation : 1^{er} septembre 2020.
- Date de mise en place du plan 2016/2018 : 31 août 2016.
- Valeur de l'action sous-jacente : 420,05 €.
- Date d'attribution définitive : 1^{er} septembre 2020.
- Fin de la période de conservation : 1^{er} septembre 2022.

Les plans d'attribution d'actions gratuites mis en place sont des plans avec une condition de présence. L'un des deux plans est, en outre, assorti d'une condition de performance.

Cette condition de performance est fonction de l'évolution moyenne annualisée de la valeur du titre Auchan Holding. À ce titre un seuil minimal doit être dans un premier temps atteint. Puis des paliers établis en pourcentages doivent être franchis pour être attributaire de tout ou partie des actions gratuites.

5.3.3 Plans d'intéressement long terme

Depuis 2012, les plans de paiement basés sur des actions se font, en majeure partie, via des plans d'intéressement long terme, dénoués en trésorerie, et non plus en attributions d'actions.

À partir de 2015, les plans d'intéressement sous condition de présence ont été remplacés par les plans de « rémunération création de valeur » dont les caractéristiques sont définies ci-dessous.

Plans d'intéressement

Nom Plan	Condition	Plan	Date mise en place	Sous-jacent	Date d'attribution	Durée
ILT *	Présence	2013/2017	01/07/2013	Valeur de l'action Auchan Holding, principalement	30/06/2017	48 mois
ILT *	Présence	2014/2018	01/05/2014	Valeur de l'action Auchan Holding, principalement	30/04/2018	48 mois
RCV **	Présence	2015/2019	01/10/2015	Valeur de chaque périmètre de référence par un collège d'experts indépendants	30/04/2019	43 mois
RCV **	Présence	2016/2020	01/10/2016	Valeur de chaque périmètre de référence par un collège d'experts indépendants	30/04/2020	43 mois
ILT *	Présence et Performance	2014/2018	01/05/2014	Valeur de chaque périmètre de référence par un collège d'experts indépendants	30/04/2018	48 mois
ILT *	Présence et Performance	2015/2019	01/10/2015	Valeur de chaque périmètre de référence par un collège d'experts indépendants	30/04/2019	43 mois

* *ILT : intéressement long terme*

** *RCV : rémunération création de valeur*

Les conditions de performances sont fonction de l'évolution annualisée du périmètre pour lequel chaque bénéficiaire est intéressé. Un intéressement «plancher» et «plafond» a été défini.

Impact en dettes (autres dettes) et sur le compte de résultat des paiements basés sur des actions (charges de personnel)

Pour les plans d'options d'achat d'actions attribués par Auchan Holding SA :

- la dette (y compris engagements de rachats auprès des bénéficiaires de plans de stocks options ou plans d'attribution d'actions gratuites) s'élève au 31 décembre 2016 à 2 M€ contre 9 M€ au 31 décembre 2015,

- l'impact total des plans comptabilisés en résultat s'élève à +0,3 M€ en 2016 (+0,5 M€ en 2015).

Pour les plans d'ILT (intéressement long terme) et RCV (Rémunération Création de Valeur) :

- la dette au 31 décembre 2016 s'élève à 6 M€ (hors charges sociales),
- les charges relatives aux plans énoncés ci-dessus s'élèvent à 5 M€ en 2016 (hors charges sociales).

NOTE 6 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

6.1 GOODWILL

Principes comptables

Les principes comptables relatifs au *goodwill* sont décrits en note 2.1.5.

Les *goodwill* ne sont pas amortis mais font annuellement, à la clôture de l'exercice, l'objet d'un test de dépréciation et lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'intervenir. De tels

événements ou circonstances sont liés à des changements significatifs défavorables présentant un caractère durable affectant soit l'environnement économique, soit les hypothèses ou objectifs retenus à la date d'acquisition.

Les pertes de valeur significatives sont enregistrées sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels » du compte de résultat, incluse dans le résultat d'exploitation.

Les modalités de ces tests de dépréciation de valeur sont détaillées dans la note 6.6.

Variation de la valeur brute

(en M€)	Montants bruts	
	2016	2015
Valeur brute au 1^{er} janvier	4 648	4 641
Variation liée à des regroupements d'entreprises	-	16
Autres acquisitions	-	2
Cessions	(4)	(21)
Écarts de conversion ⁽¹⁾	67	9
Virements de poste à poste	-	1
Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ⁽²⁾	(3)	-
VALEUR BRUTE AU 31 DÉCEMBRE	4 708	4 648

(1) Écarts de conversion principalement en rouble russe pour 89 M€ compensés en partie par le yuan chinois pour -22 M€.

(2) Goodwill Alinéa reclassé sur la ligne du bilan « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » - cf. note 2.6.

Variation des pertes de valeur

(en M€)	Pertes de valeur	
	2016	2015
Pertes de valeur au 1^{er} janvier 2015		1 011
Pertes de valeur de la période ⁽¹⁾		3
Cessions		(20)
Écarts de conversion		7
Virements de poste à poste		-
PERTES DE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2015 ⁽²⁾		1 001
Pertes de valeur au 1^{er} janvier 2016		1 001
Pertes de valeur de la période ⁽¹⁾		2
Cessions		-
Écarts de conversion		5
Virements de poste à poste		-
PERTES DE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2016 ⁽²⁾		1 008

(1) Les pertes de valeur sont comptabilisées en « Autres produits et charges opérationnels » à hauteur de 2 M€ en 2016 comme en 2015 (cf. notes 3.4).

(2) Détail par pays/métier donné ci-après.

Valeurs nettes

(en M€)

Au 1 ^{er} janvier 2015	3 630
Au 31 décembre 2015	3 647
Au 1 ^{er} janvier 2016	3 647
AU 31 DÉCEMBRE 2016	3 700

Les informations relatives aux analyses de sensibilité des tests d'*impairment* réalisés au titre de ces *goodwill* sont indiquées en note 6.6.

Les principaux *goodwill* par pays/métier en valeur nette sont les suivants :

(en M€)	2016	2015
Retail Holding ⁽¹⁾	3	320
Retail France (dont pertes de valeur de 33 M€ en 2015) ⁽¹⁾	1 441	1 241
Retail Espagne (dont pertes de valeur de 2 M€ en 2016) ⁽¹⁾	178	65
Retail Italie (dont pertes de valeur de 3 M€ en 2016 et 855 M€ en 2015)	368	371
Retail Portugal (dont pertes de valeur de 5 M€ en 2015)	177	177
Retail Pologne (dont pertes de valeur de 16 M€ en 2015)	267	277
Retail Russie	439	350
Retail Chine	610	634
Retail Taïwan (dont pertes de valeur de 92 M€ en 2015)	57	53
Retail Autres	76	74
Immobilier Italie	19	18
Immobilier Taïwan	31	29
Immobilier autres	7	8
Autres Activités (Oney Bank, Alinéa et Auchan Holding) ⁽²⁾	27	30
TOTAL	3 700	3 647

(1) Réaffectation à Retail France et Retail Espagne du *goodwill* dégagé lors de l'acquisition de Docks de France et comptabilisé antérieurement dans Retail Holding (ISMS fusionnée en 2016 dans Auchan Retail International).

(2) Reclassement du *goodwill* Alinéa pour 3 M€ sur la ligne du bilan « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».

6.2 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Principes comptables

Les autres immobilisations incorporelles sont principalement constituées de logiciels acquis ou développés en interne, des droits au bail et marques acquises. Les actifs incorporels acquis séparément par les sociétés du périmètre de consolidation sont comptabilisés au coût, et ceux acquis par voie de regroupement d'entreprise à leur juste valeur. Les marques créées et développées en interne ne sont pas comptabilisées au bilan.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie (dont, principalement les droits au bail en France et marques acquises) ne sont donc pas amorties et font l'objet d'une revue de leur valorisation lors de survenance d'événements susceptibles de remettre en cause leur valeur et dans tous les cas au minimum une fois par an. Lorsque leur valeur recouvrable fondée sur les critères ayant prévalu lors de leur acquisition s'avère inférieure à leur valeur nette comptable, une dépréciation est constatée (cf. note 6.6).

Les autres immobilisations incorporelles, qualifiées d'immobilisations incorporelles à durée de vie définie, sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue.

Ainsi, les licences et les logiciels informatiques acquis et les logiciels développés en interne, et qui remplissent l'ensemble des critères imposés par la norme IAS 38, sont immobilisés et amortis sur une durée d'utilité de 3 ans. Par exception, les logiciels type ERP, très structurants pour le métier et dont l'architecture fonctionnelle et technique a une durée probable d'utilité plus longue sont amortis sur 5 ans.

Variation de la valeur brute

(en M€)	Licences et Marques	Frais internes de développements informatiques	Total
Valeur brute au 1^{er} janvier 2015	1 214	135	1 349
Acquisitions et développements internes	41	25	66
Acquisitions liées à des regroupements d'entreprises	-	-	-
Cessions et mises au rebut	(16)	(11)	(27)
Écarts de conversion	59	-	59
Virements de poste à poste	8	(1)	7
VALEUR BRUTE AU 31 DÉCEMBRE 2015	1 306	148	1 454
Acquisitions et développements internes	37	39	76
Acquisitions liées à des regroupements d'entreprises	-	-	-
Cessions et mises au rebut	(6)	-	(6)
Écarts de conversion	(33)	8	(25)
Virements de poste à poste	2	-	2
Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ⁽¹⁾	(20)	-	(20)
VALEUR BRUTE AU 31 DÉCEMBRE 2016	1 286	195	1 481

(1) Immobilisations Alinéa reclassées sur la ligne du bilan « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».

Variation des amortissements et dépréciations

(en M€)	Licences et Marques	Frais internes de développements informatiques	Total
Amortissements et dépréciations au 1^{er} janvier 2015	229	102	331
Amortissements de l'exercice	38	19	57
Amortissements repris par voie de regroupements d'entreprises	-	-	-
Pertes de valeur, nettes de reprises	4	-	4
Cessions et mises au rebut	(16)	(11)	(27)
Écarts de conversion	(3)	1	(2)
Virements de poste à poste	-	(1)	(1)
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2015	252	110	362
Amortissements de l'exercice	38	24	62
Amortissements repris par voie de regroupements d'entreprises	-	-	-
Pertes de valeur, nettes de reprises	1	-	1
Cessions et mises au rebut	(4)	(1)	(5)
Écarts de conversion	1	-	1
Virements de poste à poste	-	-	-
Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ⁽¹⁾	(18)	-	(18)
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2016	270	133	403

(1) Immobilisations Alinéa reclassées sur la ligne du bilan « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».

Valeurs nettes

(en M€)	Licences	Frais internes de développements informatiques	Total
Au 1 ^{er} janvier 2015	985	33	1 018
Au 31 décembre 2015	1 054	38	1 092
AU 31 DÉCEMBRE 2016	1 016	62	1 078

Aucune immobilisation incorporelle n'est donnée en garantie de dettes.

6.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Principes comptables

Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à la juste valeur (cf. note 2.1.5).

Les immobilisations corporelles acquises séparément sont, quant à elles, comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des éventuelles pertes de valeur à l'exception des terrains évalués au coût diminué des éventuelles pertes de valeur. Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée d'utilité estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes. Le coût d'une immobilisation inclut les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition de cette immobilisation. Il inclut, le cas échéant, les coûts d'emprunt (cf. note 11.3).

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'immobilisation ou reconnus comme un composant séparé, le cas échéant, s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet élément iront à Auchan Holding ou l'une des sociétés du périmètre de consolidation et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Tous les autres coûts d'entretien sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

À partir de la date de mise en service du bien, à l'exception des terrains, les immobilisations corporelles sont amorties linéairement, selon une approche par composants, sur leur durée d'utilité avec une valeur résiduelle, le plus souvent, nulle.

Les amortissements sont calculés en fonction des durées d'utilisation suivantes :

- constructions (gros œuvre) 30 ans
- étanchéité toitures, assainissement et revêtements de sols 20 ans
- agencements et aménagements 6 ans 2/3 et 8 ans
- installations techniques, matériels et outillage 3 ans à 10 ans
- autres immobilisations 3 ans à 5 ans.

Les valeurs résiduelles sont généralement nulles toutefois, en fonction de certaines spécificités locales, certaines valeurs résiduelles sont retenues.

Ainsi, sur la base de son expérience acquise en Chine et compte tenu des spécificités locales, tant immobilières (les magasins sont souvent situés dans des immeubles de centre-ville) que commerciales, Auchan Holding et ses filiales ont décidé de revoir les durées d'amortissement de ses immobilisations en Chine à compter du 1^{er} janvier 2009, de manière prospective, en considérant, dans certains cas, des valeurs résiduelles. Plusieurs études ont ainsi été réalisées en interne et par un cabinet externe afin d'apprécier ces nouvelles durées d'utilité.

Les droits d'utilisation des terrains sont comptabilisés à l'actif dans le poste « Immobilisations corporelles » (ou « Immeubles de placement » s'ils se réfèrent à des actifs répondant à cette qualification. Cf. Note 6.4) et sont amortis sur leur durée d'utilité.

Variation de la valeur brute

(en M€)	Terrains, constructions et agencements	Matériels et autres immobilisations	Immobilisations corporelles en cours ⁽¹⁾	Total
Valeur brute au 1^{er} janvier 2015	15 621	4 909	687	21 217
Acquisitions liées à des regroupements d'entreprises	2	2	1	5
Autres acquisitions	663	303	506	1 472
Cessions et mises au rebut	(176)	(224)	(41)	(441)
Écarts de conversion	65	57	(5)	117
Reclassements en immeubles de placement ⁽²⁾	7	(3)	(10)	(6)
Autres virements de poste à poste	182	274	(464)	(8)
VALEUR BRUTE AU 31 DÉCEMBRE 2015	16 364	5 318	674	22 356
Acquisitions liées à des regroupements d'entreprises	-	1	-	1
Autres acquisitions	487	413	477	1 377
Cessions et mises au rebut	(102)	(132)	(24)	(258)
Écarts de conversion	108	23	22	153
Reclassements en immeubles de placement ⁽²⁾	(82)	(4)	2	(84)
Autres virements de poste à poste	168	166	(401)	(67)
Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ⁽³⁾	(303)	(57)	(8)	(368)
VALEUR BRUTE AU 31 DÉCEMBRE 2016	16 640	5 728	742	23 110

(1) Les immobilisations en cours concernent l'activité Retail pour 697 M€ au 31 décembre 2016 et 645 M€ au 31 décembre 2015.

(2) Reclassement des immobilisations répondant à la définition des immeubles de placement.

(3) Immobilisations Alinéa reclassées sur la ligne du bilan « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».

Variation des amortissements et dépréciations

(en M€)	Terrains constructions et agencements	Matériels et autres immobilisations	Immobilisations corporelles en cours	Total
Amortissements et dépréciations au 1^{er} janvier 2015	6 619	2 561	45	9 225
Amortissements de l'exercice	741	558	-	1 299
Amortissements et dépréciations repris par voie de regroupements d'entreprises	-	-	-	-
Pertes de valeur ⁽¹⁾	28	4	12	44
Reprises de pertes de valeur	(20)	(9)	(30)	(59)
Cessions et mises au rebut	(120)	(217)	-	(337)
Écarts de conversion	(28)	(17)	(4)	(49)
Reclassements en immeubles de placement	(7)	-	-	(7)
Autres virements de poste à poste	(2)	3	-	1
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2015	7 211	2 883	23	10 117
Amortissements de l'exercice	718	547	-	1 266
Amortissements et dépréciations repris par voie de regroupements d'entreprises	-	1	-	1
Pertes de valeur ⁽¹⁾	28	-	15	43
Reprises de pertes de valeur	(12)	(2)	(15)	(30)
Cessions et mises au rebut	(88)	(121)	-	(209)
Écarts de conversion	65	36	(2)	100
Reclassements en immeubles de placement	(10)	(4)	-	(14)
Autres virements de poste à poste	(26)	(25)	-	(51)
Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ⁽²⁾	(156)	(61)	-	(217)
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2016	7 730	3 254	21	11 006

(1) Dont 35 M€ en 2015 et 16 M€ en 2016 de dotations comptabilisées en « Autres produits et charges opérationnels » et 9 M€ en 2015 et 27 M€ en 2016 comptabilisées en « Amortissements, provisions et dépréciations » (cf. notes 3.4 et 6.6).

(2) Immobilisations Alinéa reclassées sur la ligne du bilan « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».

Valeurs nettes

(en M€)	Terrains constructions et agencements	Matériels et autres immobilisations	Immobilisations corporelles en cours ⁽¹⁾	Total
Au 1 ^{er} janvier 2015	9 002	2 348	642	11 992
Au 31 décembre 2015	9 153	2 435	651	12 239
AU 31 DÉCEMBRE 2016	8 910	2 474	721	12 105

(1) Au 31 décembre 2016, les immobilisations en cours nettes concernent essentiellement l'activité Retail pour 690 M€.

6.4 IMMEUBLES DE PLACEMENT

Principes comptables

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu par un propriétaire pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital, ou les deux. Les immeubles de placement sont inscrits, dès l'origine, sur une ligne spécifique à l'actif du bilan.

Dans les comptes consolidés d'Auchan Holding, les galeries marchandes, les parcs d'activités commerciales et les réserves foncières sont reconnus comme des immeubles de placement.

Ils sont évalués au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles, selon les mêmes modalités que les immobilisations corporelles.

En application de la norme IAS 40, la juste valeur des immeubles de placement (hors réserves foncières) a été estimée. Les évaluations de juste valeur correspondent à une hiérarchie de niveau 2 telle que définie en note 10.4.7.

L'évaluation est obtenue par des évaluations externes partielles qui sont extrapolées sur l'ensemble des immeubles de placement. Celles-ci consistent à appliquer aux loyers nets annualisés générés par chaque galerie marchande et parc d'activités commerciales un taux de capitalisation en fonction du pays, de l'emplacement et de la taille des

immeubles concernés. Compte tenu du caractère estimatif de ce type d'évaluations, le résultat de cession de certains actifs immobiliers pourrait différer de l'évaluation réalisée.

Comptabilisation des droits d'entrée perçus auprès des locataires des galeries marchandes et parcs d'activités commerciales - Contrats de location

Conformément à la norme IAS 17 - *Contrats de location*, les conséquences financières de toutes les dispositions définies dans un contrat de bail sont étalées, à compter de la mise à disposition des locaux, sur la durée ferme du bail. Il en va ainsi des droits d'entrée perçus.

Comptabilisation des indemnités d'éviction versées aux locataires des galeries marchandes et parcs d'activités commerciales

Lorsque le bailleur résilie un bail en cours, il verse une indemnité d'éviction au locataire en place. Celle-ci est comptabilisée dans le coût de l'actif immobilisé si son versement permet de modifier le niveau de performance de l'actif (nouvelle location à des conditions financières plus élevées, en cas de récupération des locaux pour travaux d'extension ou de transfert des anciens locataires dans un nouveau site). Dans les autres cas, les indemnités d'éviction sont comptabilisées en charges constatées d'avance étalées sur la durée des baux.

Variation

(en M€)	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Au 1^{er} janvier 2015	5 885	1 724	4 161
Acquisitions liées à des regroupements d'entreprises	3	-	3
Autres acquisitions	339	-	339
Cessions et mises au rebut	(153)	(43)	(110)
Amortissements de l'exercice	-	235	(235)
Amortissements et dépréciations repris par voie de regroupements d'entreprises	-	-	-
Pertes de valeur ⁽¹⁾	-	26	(26)
Reprises de pertes de valeur	-	-	-
Écarts de conversion	70	(8)	78
Transfert du poste « Immobilisations corporelles »	5	6	(1)
AU 31 DÉCEMBRE 2015	6 149	1 940	4 209
Acquisitions liées à des regroupements d'entreprises ⁽²⁾	170	-	170
Autres acquisitions	340	-	340
Cessions et mises au rebut	(29)	(35)	6
Amortissements de l'exercice	-	264	(264)
Amortissements et dépréciations repris par voie de regroupements d'entreprises ⁽²⁾	-	53	(53)
Pertes de valeur ⁽¹⁾	-	39	(39)
Reprises de pertes de valeur	-	(13)	13
Écarts de conversion	(3)	22	(25)
Transfert du poste « Immobilisations corporelles »	84	14	70
AU 31 DÉCEMBRE 2016	6 711	2 284	4 427

(1) Les pertes de valeur de l'exercice 2016 sont comptabilisées en « Autres produits et charges opérationnels » à hauteur de 29 M€ (cf. note 3.4).

(2) Principalement impact du partenariat GCS (Immochan Italie - cf. note 2.3).

Les immeubles de placement ont généré en 2016 des produits locatifs pour 656 M€ (641 M€ en 2015) et des charges opérationnelles directes pour 343 M€ (dont 56 M€ n'ont généré aucun produit locatif). En 2015, ces charges opérationnelles directes représentaient 346 M€ dont 56 M€ sans produit locatif afférent.

Au 31 décembre 2016, les immeubles de placement présentent une juste valeur estimée à 8 565 M€ pour une valeur nette comptable inscrite au bilan de 4 427 M€ (respectivement 7 946 M€ et 4 209 M€ en 2015).

6.5 LOCATIONS

Principes comptables

Dans les comptes consolidés d'Auchan Holding, les contrats de location sont comptabilisés en application de la norme IAS 17 – Contrats de location, qui distingue les contrats de location-financement des contrats de location simple, et en application de l'interprétation IFRIC 4 – Déterminer si un accord contient un contrat de location, qui précise les circonstances dans lesquelles les contrats qui ne revêtent pas la forme juridique d'un contrat de location doivent néanmoins être comptabilisés comme tels, conformément à IAS 17.

Un contrat de location est qualifié de location-financement quand il a pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif. Un contrat de location simple désigne tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Un bien que les entités du périmètre de consolidation prennent en location au titre d'un contrat considéré comme location-financement est comptabilisé dans les immobilisations pour un montant équivalent à sa juste valeur, ou à la valeur actualisée des paiements minimaux si celle-ci est inférieure, avec inscription en contrepartie d'une dette financière.

L'actif immobilisé est ensuite amorti selon les règles régissant l'amortissement des immobilisations, ou sur la durée du contrat si celle-ci est inférieure. La dette est quant à elle amortie selon un échéancier déterminé à la mise en place du contrat et calculée sur la base d'un taux d'intérêt effectif annuel constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période.

Parallèlement, les biens dont les risques et avantages économiques liés à la propriété sont transférés par les entités du périmètre de consolidation à des tiers par un contrat de location sont considérés comme ayant fait l'objet d'une cession.

6.5.1 Locations-financement

Locations-financement en tant que preneur

Paiements minimaux futurs de location-financement

(en M€)	2016			2015		
	Total	Intérêts	Principal	Total	Intérêts	Principal
À moins de 1 an	28	11	17	38	13	26
Entre 1 an et 5 ans	83	36	47	114	36	78
À plus de 5 ans	196	74	122	184	69	116
TOTAL	307	121	186	336	118	219

Le total des loyers conditionnels (sur la base des chiffres d'affaires réalisés) s'élève à 4 M€ en 2016 (4 M€ en 2015).

Au 31 décembre 2016, le total des paiements minimaux futurs attendus au titre de contrats de sous-location non résiliables est de 15 M€.

Montant en valeur nette des immobilisations en location-financement par pays

(en M€)	Terrains constructions et agencements	Matériels et autres immobilisations	Immobilisations de placement	Total
Au 31 décembre 2015	1 173	8	1 008	2 189
France	58	4	6	68
Italie	6	-	81	87
Espagne	16	3	-	18
Pologne	41	0	35	75
Russie	90	-	16	105
Chine	958	-	871	1 829
Autres	5	0	0	5
AU 31 DÉCEMBRE 2016	1 119	18	922	2 058
France	3	16	6	25
Italie	0	0	21	21
Espagne	14	2	-	16
Pologne	36	-	40	75
Russie	109	-	19	128
Chine	953	-	837	1 790
Autres	3	0	(1)	3

Montant en valeur nette des immobilisations en location-financement par métier

(en M€)	2016	2015
Retail	1 613	1 608
Immobilier	449	528
Autres	(4)	54
TOTAL	2 058	2 189

6.5.2 Locations simples

Locations simples en tant que preneur

Les paiements minimaux futurs à effectuer sur contrats non résiliables correspondent aux versements pendant la durée incompressible du contrat ; si une indemnité de résiliation est prévue au contrat, celle-ci est intégrée dans la dernière échéance ; si l'indemnité est disproportionnée, les versements sont calculés sur la durée incompressible du contrat.

(en M€)	2016	2015
À moins de 1 an	664	716
Entre 1 an et 5 ans	1 936	1 915
À plus de 5 ans	2 515	2 540
TOTAL	5 115	5 171

Le montant total des paiements minimaux futurs attendus au titre de contrats de sous-location non résiliables s'élève à 91 M€ au 31 décembre 2016.

Charges de location et revenus de sous-location comptabilisés en résultat

(en M€)	2016	2015
Paiements minimaux	867	901
Loyers conditionnels (sur la base des chiffres d'affaires réalisés)	18	21
Revenus de sous-location	(23)	(21)
TOTAL	861	901

Locations simples en tant que bailleur

Les entités du périmètre de consolidation donnent en location simple des immeubles de placement qu'elles détiennent en propre ou pour lesquels elles sont elles-mêmes locataires.

Paiements minimaux futurs à recevoir sur contrats non résiliables

(en M€)	2016	2015
À moins de 1 an	671	668
Entre 1 an et 5 ans	1 052	1 045
À plus de 5 ans	672	671
TOTAL	2 395	2 384

Le montant des loyers conditionnels inclus dans le résultat de l'exercice s'élève à 21 M€ (24 M€ en 2015).

Actifs reçus en garantie

Les entités du périmètre de consolidation reçoivent des dépôts de garantie pour les propriétés immobilières qu'elles donnent en location. La valeur historique est une bonne estimation de la juste valeur des dépôts de garantie.

Le montant total reçu au titre de dépôts de garantie est de 137 M€ au 31 décembre 2016, contre 132 M€ au 31 décembre 2015.

Les conditions d'utilisation sont en général les suivantes :

- le dépôt de garantie correspond à 3 mois de loyers. Son montant est revu annuellement. Il est conservé par le bailleur jusqu'au départ du locataire et est remboursé intégralement sous réserve du paiement des créances.

6.6 PERTES DE VALEUR SUR ACTIFS IMMOBILISÉS**Principes comptables**

IAS 36 – Dépréciation des actifs définit les procédures qu'une entreprise doit appliquer pour s'assurer que la valeur nette comptable de ses immobilisations corporelles, incorporelles y compris le *goodwill*, n'excède pas sa valeur recouvrable, c'est-à-dire le montant qui sera recouvré par leur utilisation ou leur vente.

La valeur recouvrable d'un actif est définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité. La juste valeur diminuée des coûts de cession est le montant qui peut être obtenu de la cession d'un actif lors d'une transaction ordonnée entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, moins les coûts de sortie. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés et attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité.

Les flux de trésorerie après impôt sont estimés sur la base des plans à 3 ans. Au-delà, les flux sont extrapolés pendant 6 ans par

application d'un taux de croissance constant sur une période qui correspond à la durée d'utilité estimée de l'actif corporel. Pour les tests portant sur les actifs d'un pays (comprenant le *goodwill*), les flux sont donc estimés sur une période de 9 ans avec prise en compte d'une valeur terminale, calculée à partir de l'actualisation à l'infini des données de la 9^e année. Les taux de croissance perpétuelle sont déterminés sur la base des données du Fonds monétaire international.

Les flux sont actualisés au coût moyen pondéré du capital après impôt, majoré d'une prime de risque spécifique à chaque pays.

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles (y compris pour les *goodwill*) est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur. Ce test est également effectué une fois par an (dans la pratique au 31 décembre afin de tenir compte de la saisonnalité de l'activité) pour les actifs à durée de vie indéfinie.

À partir de cette année, et en raison de la réorganisation pays/métiers, les *goodwill* sont testés au niveau du pays et plus au niveau du canal comme ils l'étaient les années précédentes.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en unités génératrices de trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. Auchan Holding a défini le magasin Retail et la galerie marchande comme UGT. Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les *goodwill* sont testés par pays et par activité, et l'actif du groupe d'UGT comprend alors les immobilisations corporelles, incorporelles, le *goodwill* rattaché au pays et à l'activité et son besoin en fonds de roulement.

Les pertes de valeur éventuelles sont affectées prioritairement au *goodwill*. Toute perte de valeur comptabilisée sur un *goodwill* est irréversible. Pour les autres actifs, une perte de valeur comptabilisée est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur, ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été constatée.

(en M€)	Goodwill	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immeubles de placement	2016	2015
Dépréciations :						
- dotation ⁽¹⁾	2	1	43	39	85	77
- reprise	-	-	(12)	(13)	(25)	(41)
- net	2	1	31	26	60	36
Reprises de dépréciations sur immobilisations cédées	-	-	(18)	-	(18)	(18)
TOTAL	2	1	13	26	42	18

(1) En 2016, dont 47 M€ classés en « Autres Produits et Charges Opérationnels » contre 59 M€ en 2015 (cf. note 3.4) et 38 M€ de dépréciations sur immobilisations classées en « Amortissements, provisions et dépréciations » contre 18 M€ en 2015.

Les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) présentant des indicateurs de perte de valeur, ou comprenant un goodwill, ont fait l'objet d'un test de dépréciation en 2016.

Selon les UGT et en fonction de la pertinence des hypothèses et des références comparables disponibles sur le marché, la valeur recouvrable des actifs retenue par Auchan Holding est une valeur d'utilité ou une valeur de marché.

Les résultats des tests de dépréciation 2016 ont notamment conduit à constater des dépréciations de 21 M€ sur les actifs d'Auchan Retail et de 26 M€ pour les actifs d'Immochan.

Pour une meilleure lisibilité du compte de résultat, les dépréciations (47 M€ au total, dont 2 M€ portant sur des goodwill) ont été classées sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels » (cf. note 3.4).

En 2016, Auchan Holding a déterminé des taux d'actualisation différenciés pour ses trois principales activités : Retail/Immobilier/Banque. Ces taux sont les suivants :

	2016			2015		
	Retail	Immobilier	Banque	Retail	Immobilier	Banque
France	5,47 %	3,97 %	7,95 %	5,72 %	4,56 %	7,96 %
Luxembourg	5,52 %	4,00 %	7,95 %	5,79 %	4,63 %	7,96 %
Espagne	6,61 %	5,01 %	9,55 %	7,31 %	5,90 %	10,06 %
Portugal	8,52 %	6,80 %	12,45 %	8,62 %	7,00 %	11,86 %
Italie	6,49 %	4,91 %	9,45 %	6,99 %	5,63 %	9,66 %
Pologne	6,67 %	5,05 %	9,56 %	6,83 %	5,52 %	9,31 %
Hongrie	8,88 %	7,11 %	12,90 %	8,72 %	7,10 %	11,93 %
Roumanie	7,72 %	6,02 %	11,10 %	7,86 %	6,38 %	10,70 %
Ukraine	14,20 %	12,07 %	20,95 %	12,41 %	10,18 %	17,05 %
Russie	8,75 %	6,99 %	12,72 %	9,29 %	7,57 %	12,73 %
Chine	7,23 %	5,59 %	10,48 %	6,57 %	5,29 %	9,00 %
Taiwan	6,39 %	4,78 %	9,10 %	6,57 %	5,31 %	8,92 %
Tunisie	8,49 %	-	-	8,84 %	-	-
Vietnam	7,24 %	-	-	7,26 %	-	-
Sénégal	7,94 %	-	-	8,12 %	-	-

Les analyses de sensibilité réalisées sur les principales valeurs testées et portant sur les taux d'actualisation (+50 bps) et sur le taux de croissance à long terme (-50 bps) n'ont pas mis en

évidence de scénario probable qui conduirait à une valeur recouvrable inférieure à la valeur comptable d'autres actifs que ceux exposés ci-dessus.

6.7 ENGAGEMENTS HORS BILAN LIÉS AUX IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Sûretés

Aucune immobilisation corporelle n'est donnée en garantie de dettes.

Engagements

(en M€)	2016		2015
	Total		Total
Options sur terrains et immeubles ⁽¹⁾	104		155
<i>dont sur immeubles de placement</i>	63		82
Achats sous condition d'immobilisations futures ⁽²⁾	695		871
<i>dont sur immeubles de placement</i>	-		52

(1) Les engagements d'options sur terrains et immeubles diminuent en France de 21 M€ (activité Immobilier principalement) et en Italie de 27 M€ (activité retail).

(2) Les engagements d'achats sous conditions d'immobilisations futures diminuent de 176 M€, principalement en Chine (activité Retail pour -124 M€ et activité Immobilier pour -52 M€).

NOTE 7 PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

7.1 DÉTAIL DES PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE (EN M€)

Principes et méthodes comptables cf. point 2.1.3 « Périmètre et méthodes de consolidation »

Branche/métier	Sociétés	« Pays »	% d'intérêt		Valeur d'équivalence *	
			2016	2015	2016	2015
Auchan Retail	dont principalement :		-	-	18	20
	Xiaohehe	Chine	40 %	40 %	2	2
	SMG ⁽¹⁾	Tunisie	10 %	10 %	11	12
Immochan	dont principalement :		-	-	177	169
	Plaine du Moulin à Vent, SCI	France	50 %	50 %	22	17
	Immaucom, SPPICAV	France	20 %	20 %	33	33
	Alliages et Territoires ⁽²⁾	France	50 %	N/A	10	-
	C.C. Zenia, SL	Espagne	50 %	50 %	44	46
	Alegro Algragide	Portugal	50 %	50 %	21	23
	Alegro Setubal	Portugal	50 %	50 %	18	19
	Galerie commerciale de Kirchberg, SA	Luxembourg	20 %	20 %	22	23
	Patrimonio Real Estate	Italie	50 %	50 %	7	7
TOTAL DES PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE			-	-	195	189

* Aucune valeur de goodwill prise en considération dans la valeur de mise en équivalence de ces participations.

(1) Bien que la participation d'Auchan Retail International dans SMG ne représente que 10 % du capital et des droits de vote, compte tenu du pacte d'actionnaires signé en octobre 2012, Auchan Retail International exerce une influence notable en disposant d'une représentation au sein du Conseil d'administration et en participant au processus d'élaboration des politiques, notamment commerciales et stratégiques.

(2) Cession de 50 % des titres Alliages et Territoires en septembre 2016 au groupe Dallian Wanda, entraînant la perte de contrôle et le passage en mise en équivalence (projet Europa City).

7.2 PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE (À 100 % ET EN M€)

	2016				2015			
	Total Bilan	Capitaux propres	Produits des activités ordinaires	Résultat net	Total Bilan	Capitaux propres	Produits des activités ordinaires	Résultat net
Holding et Autres	0	0	0	0	0	0	0	0
Auchan Retail	464	12	661	(2)	449	15	750	1
Immochan	1 401	556	66	(7)	1 115	503	66	(16)
Oney Bank	-	-	-	-	1	1	1	-
TOTAL ⁽¹⁾	1 865	568	727	(9)	1 564	519	817	(15)

(1) Données hors Anthousa/Furshet (non communiquées).

Variation

(en M€)	2016	2015
Au 1^{er} janvier	189	208
Résultat de l'exercice (quote-part et perte de valeur)	(5)	(9)
Distribution et remboursement de capital	(2)	(2)
Participations acquises ⁽¹⁾	-	3
Acquisitions et augmentations de capital ⁽²⁾	15	(13)
Sorties (dont diminution du pourcentage d'intérêt)	-	-
Écarts de conversion	(2)	2
AU 31 DÉCEMBRE	195	189

(1) En 2015, prise de participation par Feiniu à hauteur de 40 % dans la société Xiaohuhe (société de E-commerce en Chine).

(2) En 2016, cession de 50 % des titres Alliages et Territoires au Groupe Dallian Wanda, entraînant la perte de contrôle et le passage en mise en équivalence. En 2015, cession de la participation de 50 % détenue par Auchan Retail International dans Schiever Polska, et mise en équivalence des titres Alegro Setúbal détenus par Soficole (entité du pôle immobilier) à l'issue de la cession d'une quote-part de 50 % à un tiers.

NOTE 8 CAPITAUX PROPRES ET RÉSULTATS PAR ACTION

8.1 CAPITAUX PROPRES

8.1.1 Gestion du capital

La politique d'Auchan Holding consiste à disposer d'une base de capital solide assurant la confiance des investisseurs et des créanciers et lui permettant de contribuer au développement de ses activités.

8.1.2 Détenteurs du capital

Au 31 décembre 2016, le capital d'Auchan Holding est majoritairement détenu par la société Aumarché.

Les salariés détiennent près de 7 % du capital de la société via les FCP Valalinéa, Valauchan, Valfrance et Oney Val, et via les sociétés destinées à l'actionnariat salariés étrangers (Valauchan

Sopaneer International, Val Italia SCA, Valauchanrus Sopaneer SCA, Valespaña SCA, Valpoland SCA, Valhungary International SCA, Valportugal SCA et Valrusse SCA). Seules les sociétés destinées à l'actionnariat salariés étrangers sont consolidées par intégration globale.

Les statuts des sociétés Valauchan Sopaneer International, Val Italia SCA, Valauchanrus Sopaneer SCA, Valespaña SCA, Valpoland SCA, Valhungary International SCA, Valportugal SCA et Valrusse SCA définissent les conditions dans lesquelles l'actionnariat trouve à s'exercer. Les transactions d'achats/ventes entre associés sur les titres de ces sociétés sont réalisées tout au long de l'année, sur la base d'un prix déterminé une fois par an selon une méthode d'évaluation financière définie par un collège d'experts évaluateurs reconnus et utilisée de manière constante dans le temps.

8.1.3 Nombre d'actions composant le capital social

	2016	2015
Au 1^{er} janvier	31 654 416	31 654 416
Émission en numéraire	-	-
Réduction de capital	(1 014 451)	-
AU 31 DÉCEMBRE	30 639 965	31 654 416

Au 31 décembre 2016, le capital social s'élève à 612 799 300 €. Il est divisé en 30 639 965 actions au nominal de 20 €, entièrement libérées. Au 31 décembre 2015, le capital social était de 633 088 320 € (soit 31 654 416 actions au nominal de 20 €).

8.1.4 Actions propres

Toutes les actions propres détenues par Auchan Holding et les autres sociétés du périmètre de consolidation sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les profits ou pertes nets d'impôt de la cession éventuelle d'actions propres sont imputés directement en capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

Au cours de l'année 2016, dans le cadre, notamment, du dénouement de plans d'options sur actions et d'attribution d'actions gratuites, le nombre d'actions propres acquises par Auchan Holding SA s'élève à 922 681 actions pour un montant de 389 M€. Par ailleurs Auchan Holding SA a annulé 1 014 451 actions propres. Au 31 décembre 2016, le nombre total d'actions propres détenues par Auchan Holding SA et ses filiales s'élève à 770 452 actions (contre 1 149 074 actions à fin 2015). 332 015 actions Auchan Holding SA sont détenues par Auchan Holding SA pour un coût de transaction de 139 M€ (dont

28 498 actions sont affectées à la couverture des plans d'options d'achat d'actions pour le management d'Auchan Holding pour un coût d'acquisition de 12 M€) et 438 437 actions détenues par Valauchan Sopaneer International, Val Italia SCA, Valauchanrus Sopaneer SCA, Valportugal SCA, Valpoland SCA, Valhungary International SCA, Valespaña SCA et Valrusse SCA pour un coût d'acquisition de 141 M€, dans le cadre de l'actionnariat des salariés.

Par ailleurs, Auchan Holding SA est engagé à racheter 3 459 actions propres transitoirement détenues par les salariés pour 2 M€.

Au 31 décembre 2016, les actions propres détenues par Auchan Holding SA représentent 1,1 % de son capital.

8.1.5 Réserve légale

La réserve légale d'Auchan Holding SA s'élève à 63 M€ au 31 décembre 2016.

8.1.6 Réserves de conversion, de réévaluation des instruments financiers et écarts actuariels (en part du groupe)

(en M€)	Réserve de conversion	Réserve de réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	Réserve de couverture des flux de trésorerie	Réserve de couverture d'investissement net à l'étranger	Écarts actuariels des régimes à prestations définies	Total
Au 1^{er} janvier 2015	(519)	0	54	2	(60)	(523)
Variation	(35)	13	(25)	-	14	(33)
AU 31 DÉCEMBRE 2015	(554)	13	29	2	(46)	(556)
Au 1^{er} janvier 2016	(554)	13	29	2	(46)	(556)
Variation	135	(12)	(31)	-	(14)	78
AU 31 DÉCEMBRE 2016	(419)	1	(2)	2	(60)	(478)

La réserve de conversion se ventile comme suit par pays (en part du groupe) :

(en M€)	2016	2015
Pologne	(20)	3
Hongrie	(40)	(44)
Chine continentale	366	446
Taiwan	25	19
Russie	(452)	(689)
Ukraine	(145)	(140)
Hong Kong	(141)	(138)
Roumanie	(11)	(10)
Tunisie	(2)	(1)
Dong	1	-
TOTAL	(419)	(554)

8.1.7 Intérêts ne donnant pas le contrôle

Les intérêts ne donnant pas le contrôle de 2 858 M€ sont essentiellement constitués des intérêts dans le capital des filiales en Chine continentale et à Taïwan (activité Retail et Immobilier) pour 2 627 M€ (en diminution de 41 M€), de Valauchan Sopaneer International, Valauchanrus Sopaneer SCA, Val Italia SCA, Val Portugal SCA, Valpoland SCA, Valhungary International SCA, Valespaña SCA et Valrusse SCA pour 183 M€.

8.1.8 Dividendes

Le 7 mars 2017, un dividende de 350 M€, correspondant à 11,42 € par action a été proposé par le Directoire à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016. Le dividende au titre de l'exercice 2015, versé le 7 juin 2016, s'est élevé à 200 M€ (6,32 € par action), dont 2 M€ revenant aux actions propres.

L'affectation du résultat 2016 n'est pas comptabilisée dans les états financiers au 31 décembre 2016.

Conformément à la législation fiscale française, le dividende mis en paiement en 2016 au titre du résultat 2015 a donné lieu au versement d'une contribution fiscale additionnelle à l'impôt sur les sociétés, s'élevant à 3 % du montant du dividende brut tel que voté par l'Assemblée générale. Au 31 décembre 2016, cette contribution, à la charge d'Auchan Holding, s'élève à 6 M€.

8.2 RÉSULTATS PAR ACTION

Principes comptables

Dans ses comptes consolidés, Auchan Holding présente un résultat de base par action et un résultat dilué par action, calculés à partir du résultat des activités poursuivies. Ces informations sont également déclinées à partir du résultat net.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net - part du groupe - de l'exercice par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant l'exercice diminué des actions propres. Le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice est le nombre d'actions en circulation au début de l'exercice, ajusté du nombre d'actions émises au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net - part du groupe - de l'exercice par le nombre moyen d'actions en circulation majoré des actions à créer potentiellement dilutives. Pour Auchan Holding, il s'agit d'options d'achat ou de souscription d'actions ou de plans d'attribution gratuite d'actions. La dilution rattachée à ces options ou actions gratuites est déterminée selon la méthode du rachat d'actions.

En cas d'éléments non courants significatifs et de nature à perturber la lisibilité du résultat par action, un résultat net des activités poursuivies hors éléments non courants par action est calculé en corrigeant le résultat net des activités poursuivies - part du groupe - des autres produits et charges opérationnels, pour leur montant net d'impôt et d'intérêts ne donnant pas le contrôle.

8.2.1 Calcul du nombre moyen pondéré d'actions

	2016	2015
Nombre d'actions en circulation au 1 ^{er} janvier	31 654 416	31 654 416
Nombre d'actions propres au 1 ^{er} janvier	(1 149 074)	(841 940)
Moyenne pondérée des actions propres acquises	(460 261)	(147 905)
Moyenne pondérée des actions propres cédées ou annulées	587 453	18 820
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS EN CIRCULATION (HORS ACTIONS PROPRES) UTILISÉ POUR LE CALCUL DU RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION	30 632 534	30 683 391
Actions à créer potentiellement dilutives (options d'achat ou de souscription, attributions gratuites d'actions)	15 787	16 741
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS EN CIRCULATION (HORS ACTIONS PROPRES) UTILISÉ POUR LE CALCUL DU RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION	30 648 321	30 700 132

8.2.2 Calcul des résultats par action

Résultat de base par action	2016	2015
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation :	30 632 534	30 683 391
Résultat net - part du groupe (en M€)	590	518
Par action (en €)	19,27	16,87
Résultat net des activités arrêtées ou destinées à être cédées (en M€)	(21)	(8)
Par action (en €)	(0,69)	(0,26)
Résultat net des activités poursuivies - part du groupe (en M€)	611	526
Par action (en €)	19,96	17,13

Résultat dilué par action	2016	2015
Nombre moyen pondéré d'actions diluées :	30 648 321	30 700 132
Résultat net - part du groupe (en M€)	590	518
Par action (en €)	19,26	16,86
Résultat net des activités arrêtées ou destinées à être cédées (en M€)	(21)	(8)
Par action (en €)	(0,69)	(0,26)
Résultat net des activités poursuivies - part du groupe (en M€)	611	526
Par action (en €)	19,94	17,12

NOTE 9 PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS

9.1 PROVISIONS

Principes comptables

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, Auchan Holding SA ou l'une de ses filiales a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, représentatives d'avantages économiques et dont le montant peut être estimé de façon fiable. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsqu'une entité du périmètre de consolidation a un plan formalisé et détaillé qui a été notifié aux parties intéressées.

Certaines sociétés du périmètre de consolidation proposent des contrats d'extension de garantie pour lesquels les produits et la marge sont reconnus sur la durée de la prestation fournie. Les coûts prévisibles relatifs à la garantie accordée aux clients sont provisionnés lorsque les ventes sont enregistrées, en fonction des statistiques de charges constatées par le passé.

Les provisions entrant dans le cycle normal de l'activité et la part à moins d'un an des autres provisions sont classées en passifs courants. Les provisions ne répondant pas à ces critères sont classées en tant que passifs non courants.

Provisions non courantes

(en M€)	Litiges fiscaux			Autres litiges	Avantages au personnel	Divers	Total
	Hors impôt sur les bénéfices	Impôt sur les bénéfices					
Au 31 décembre 2015	8	35		5	179	116	343
Dotations ⁽¹⁾	5	4		0	24	8	41
Reprises de provisions utilisées ⁽²⁾	(13)	(3)		(6)	(30)	(2)	(54)
Reprises de provisions sans objet	(1)	(0)		(3)	0	(5)	(9)
Écarts actuariels comptabilisés en autres éléments du résultat global ⁽³⁾	-	-		-	19	-	19
Reclassements et autres mouvements	6	0		5	8	(14)	5
AU 31 DÉCEMBRE 2016	5	36		1	200	103	345

(1) Les dotations de provisions non courantes concernent principalement les avantages au personnel d'Auchan Retail France pour 19 M€.

(2) Concernent essentiellement les avantages au personnel d'Auchan Retail France (18 M€) et d'Auchan Retail Italie (8 M€).

(3) Ces 19 M€ sont relatifs aux écarts actuariels sur avantages au personnel (dont 12 M€ pour Auchan Retail France et 6 M€ pour Auchan Retail Italie), essentiellement attribuables à la variation du taux d'actualisation (comptabilisés en « Autres éléments du résultat global »).

Provisions courantes

(en M€)	Litiges fiscaux	Autres litiges	Provisions pour garanties	Avantages au personnel	Divers	Total
Au 31 décembre 2015	1	152	12	10	54	229
Dotations ⁽¹⁾	(1)	42	10	0	37	88
Reprises de provisions utilisées ⁽²⁾	1	(48)	0	0	(17)	(64)
Reprises de provisions sans objet ⁽³⁾	0	(16)	(12)	0	(2)	(30)
Écarts actuariels comptabilisés en autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-
Reclassements et autres mouvements	0	(1)	0	0	1	0
AU 31 DÉCEMBRE 2016	1	129	10	10	73	223

(1) Autres litiges : concernent les litiges fournisseurs et divers tiers pour 24 M€ ainsi que les litiges avec le personnel pour 14 M€.

Les 37 M€ de litiges divers correspondent pour 20 M€ aux conséquences des abandons de projets d'hypermarchés sur Auchan Retail France ainsi que pour 7 M€ de provisions techniques de réassurance chez Oney Holding Limited (Malte).

(2) Autres litiges : concernent pour 42 M€ les litiges avec des fournisseurs et divers tiers ainsi que 6 M€ de litiges avec le personnel.

(3) Autres litiges : correspondent en partie à des risques et à des litiges dénoués en 2016 à hauteur de l'excédent de provisions par rapport à la charge constatée. Les reprises de provisions sans objet concernent pour 12 M€ des litiges fournisseurs et divers et pour 4 M€ des litiges avec le personnel. La provision pour garantie est reconstituée en totalité à chaque clôture, la charge étant constatée en « Charges externes ».

9.2 PASSIFS ÉVENTUELS

Les sociétés du périmètre de consolidation sont engagées dans un certain nombre de procès ou de litiges dans le cadre normal des opérations, dont des contentieux avec les administrations fiscales. Les charges qui peuvent en résulter, estimées probables par Auchan Holding et/ou ses filiales ainsi que leurs experts, ont fait l'objet de provisions.

À la connaissance d'Auchan Holding et ses filiales, il n'existe pas d'autre fait exceptionnel ou de litige susceptible d'affecter de manière significative l'activité, les résultats, le patrimoine ou la situation financière d'Auchan Holding et/ou de ses filiales qui n'ait fait l'objet de provisions estimées nécessaires à la clôture de l'exercice.

NOTE 10 FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS HORS ACTIVITÉ DE CRÉDIT

10.1 DETTE FINANCIÈRE NETTE (HORS FINANCEMENT DE L'ACTIVITÉ DE CRÉDIT)

Principes comptables

L'endettement financier net est constitué des emprunts et des dettes financières courants et non courants, de la juste valeur des dérivés qualifiés d'instruments de couverture d'un élément de l'endettement financier net, des intérêts courus afférents à ces éléments, diminués de la trésorerie nette et des appels de marge actifs sur dérivés qualifiés d'instrument de couverture d'un élément de l'endettement financier net. Les appels de

marge passifs (qui correspondent aux marges reçues de la part des contreparties) sont inclus dans les emprunts et des dettes financières courants.

La notion de dette financière nette utilisée par Auchan Holding est constituée de l'endettement financier net et de la juste valeur des dérivés qui ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture d'un élément de l'endettement financier. Elle intègre également les appels de marge portant sur ces dérivés non qualifiés d'instruments de couverture et les instruments de placements de liquidité à court terme ne répondant pas à la définition de « Trésorerie et équivalents de trésorerie ».

La dette financière nette s'entend hors financement des encours à la clientèle de l'activité de crédit.

(en M€)	2016	2015
Emprunts et dettes financières ⁽¹⁾	4 815	4 835
<i>non courants</i>	3 713	4 101
<i>courants</i>	1 102	734
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(2 381)	(2 671)
Dérivés actifs et passifs qualifiés d'instruments de couverture d'un élément de l'endettement financier net	(211)	(242)
Appels de marge actifs sur dérivés qualifiés d'instruments de couverture ⁽¹⁾	0	0
Endettement financier net	2 223	1 922
Dérivés actifs et passifs non qualifiés d'instruments de couverture d'un élément de l'endettement financier net ⁽²⁾	(26)	(174)
Appels de marge actifs sur dérivés non qualifiés d'instruments de couverture ⁽¹⁾	-	-
Autres actifs de placement court terme ⁽³⁾	(5)	(5)
DETTE FINANCIÈRE NETTE	2 192	1 743

(1) Plusieurs accords d'appel de marge ont été mis en place dans le but de réduire le risque de contrepartie. Les montants relatifs aux appels de marge reçus (passif) ou versés (actif) sont inclus dans la dette financière nette. Au 31 décembre 2016, ils représentent un passif de 74 M€ figurant en « Emprunts et dettes financières ».

(2) Dont instruments dérivés liés à l'activité de crédit (y compris les instruments dérivés couvrant des financements émis par Auchan Holding) : (7) M€ en 2016 et (29) M€ en 2015.

(3) Dont instruments de placements de liquidité à court terme ne répondant pas à la définition de « Trésorerie et équivalents de trésorerie » détenus par les entités chinoises pour 5 M€ au 31 décembre 2016.

10.2 COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Le coût de l'endettement financier net comprend :

- le coût de l'endettement financier brut qui inclut les charges d'intérêts, les résultats de couverture de taux et de change afférents à l'endettement financier ;
- la rubrique « Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie » qui inclut des produits perçus sur les placements de trésorerie.

(en M€)	2016	2015
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	50	59
Coût de l'endettement financier brut :	(87)	(98)
- charge d'intérêt	(155)	(177)
- résultat de couvertures	68	79
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(35)	(39)

Le coût de l'endettement financier net s'élève à 35 M€ (contre 39 M€ en 2015).

La variation est principalement liée à la diminution du coût de l'endettement financier brut dont notamment une baisse des charges d'intérêts de 22 M€.

10.3 AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Il s'agit des produits et charges de nature financière qui ne font pas partie du coût de l'endettement financier net. Sont compris notamment dans cette rubrique : les dividendes reçus des sociétés non consolidées, les variations de juste valeur des actifs financiers hors trésorerie, les résultats de cession des actifs

financiers hors trésorerie, les effets d'actualisation, les résultats de change portant sur des éléments exclus de l'endettement financier net et du coût des ventes et les impacts résultat des instruments dérivés qui ne sont pas qualifiés d'instrument de couverture d'un élément de l'endettement financier net.

(en M€)	2016		2015	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Cessions d'autres actifs financiers non courants ⁽¹⁾	16	-	6	-
Résultat sur opérations financières non éligibles à la comptabilité de couverture ⁽²⁾	-	(52)	-	(70)
Dotations aux provisions et aux dépréciations, nettes des reprises :	9	(34)	2	(8)
- reprise de dépréciation des autres actifs financiers	9	(1)	2	-
- dotation pour dépréciation des autres actifs financiers	-	(33)	-	0
- autres provisions nettes des reprises	-	(0)	-	(8)
Coût de l'actualisation des engagements de retraites net du rendement attendu des actifs	-	(5)	-	(4)
Produits des participations	3	-	1	-
Autres ⁽³⁾	14	(8)	18	(7)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	42	(100)	27	(89)

(1) En 2016, ce poste comprend la plus-value de cession des titres Visa Europe par Oney Bank.

En 2015, ce poste comprend la plus value dégagée par la cession de la participation dans la société Schiever Poska.

(2) Le résultat sur opérations financières non éligibles à la comptabilité de couverture inclut notamment les résultats de change et les résultats sur les dérivés destinés soit à couvrir les risques de change et/ou de taux sur les prêts intragroupe, soit à garantir un niveau de taux d'intérêt sur la dette globale d'Auchan Holding et les sociétés du périmètre de consolidation (swaps de macrocouverture).

(3) Cette ligne intègre notamment le coût des lignes de crédit : à savoir les commissions de non-utilisation ainsi que l'amortissement des frais de mise en place.

10.4 GESTION DES RISQUES FINANCIERS ET INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Principes comptables

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés à la juste valeur. Ces justes valeurs sont déterminées sur la base de données de marché disponibles auprès de contributeurs externes et intégrées au sein du logiciel de valorisation.

Les variations de juste valeur de ces instruments sont toujours enregistrées en résultat, sauf dans le cas de relations de couverture de flux futurs de trésorerie et d'investissements nets.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine et tant qu'elle perdure.

La plupart des dérivés utilisés par Auchan Holding sont éligibles à la comptabilité de couverture.

Pour les dérivés éligibles à la comptabilité de couverture, la comptabilisation en instruments de couverture permet de

réduire la volatilité du résultat liée à la variation de valeur des dérivés concernés.

Il existe 3 modèles de comptabilité de couverture d'après la norme IAS 39 : la couverture de juste valeur, la couverture de flux futurs de trésorerie et la couverture d'un investissement net à l'étranger :

- pour les instruments dérivés documentés comme des couvertures d'éléments actifs ou passifs enregistrés au bilan (couverture de juste valeur), la comptabilité de couverture permet l'enregistrement en résultat de la variation de la juste valeur du dérivé ; celle-ci est compensée par l'impact en résultat de la variation de juste valeur de l'élément couvert inscrit au bilan, au titre du risque couvert. Ces deux évaluations se compensent au sein des mêmes rubriques au compte de résultat et se neutralisent parfaitement si la couverture est totalement efficace ;

- pour les instruments dérivés documentés comme des couvertures de flux futurs de trésorerie hautement probables, les variations de valeur du dérivé sont portées en « Autres éléments du résultat global » (réserve de *cash flow hedge*) à hauteur de la partie efficace de la couverture. Ces réserves sont recyclées en résultat en même temps que la transaction. Les variations de valeur de la partie estimée inefficace sont comptabilisées, quant à elles, en résultat ;
- pour les instruments dérivés documentés comme des couvertures d'investissements nets à l'étranger, la variation de valeur des instruments de couverture est inscrite en autres éléments du résultat global, l'objectif de ces couvertures étant de neutraliser la variation de la valeur en euros d'une partie des actifs nets des filiales en devises.

Parmi les dérivés non documentés comme des instruments de couverture comptable, les variations de juste valeur sont comptabilisées en autres produits et charges financiers pour les dérivés de taux, et en résultat d'exploitation pour les options de change en couverture économique de la marge commerciale future.

Les instruments dérivés dont la maturité à l'origine est supérieure à un an sont présentés au bilan en actifs ou passifs

non courants. Les autres instruments dérivés sont classés en actifs ou passifs courants.

Pour les instruments dérivés, la date de comptabilisation est la date de transaction.

Auchan Holding et les sociétés du périmètre de consolidation sont exposées, au cours de l'exercice normal de son activité, à des risques de taux d'intérêt, de change, de crédit et de liquidité. Il a recours à des instruments financiers dérivés pour atténuer ces risques.

Auchan Holding et les sociétés du périmètre de consolidation ont mis en place une organisation permettant de gérer de façon centralisée les risques de marché (risques de liquidité, de taux et de change).

Au 31 décembre 2016, ces dérivés figurent au bilan en valeur de marché en actifs et passifs courants et non courants.

Le contrôle et le suivi de la gestion des risques de marché sont assurés par le Comité Finance qui se réunit au moins deux fois par an. La Direction Générale d'Auchan Holding est représentée dans cette instance qui est notamment chargée d'apprécier la qualité des différentes contreparties, le niveau des couvertures mises en place et leur adéquation aux sous jacents, ainsi que le risque de liquidité.

10.4.1 Produits et charges sur instruments financiers

Comptabilisés en résultat

(en M€)	2016	2015
Produits d'intérêts sur les dépôts bancaires	40	20
Produits d'intérêts sur les prêts et créances émis par l'entreprise	2	2
Produits perçus au titre des actifs disponibles à la vente	5	29
Produits nets sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction	5	9
Profits nets sur instruments dérivés dans le cadre des couvertures de juste valeur	93	112
Part inefficace de la variation de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie	1	3
Produits sur instruments financiers	146	175
Commissions d'engagement	6	6
Charges d'intérêts sur passifs financiers évalués au coût amorti	44	49
Pertes nettes de change	4	6
Variation de juste valeur sur les instruments dérivés (sauf couverture de juste valeur)	48	64
Pertes nettes sur passifs financiers dans le cadre des couvertures de juste valeur	137	166
Pertes de valeur sur actifs disponibles à la vente ⁽¹⁾	25	-
Charges sur instruments financiers	264	291
RÉSULTAT NET SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	(118)	(115)

(1) Dont 30 M€ pour Retail Italie.

Le résultat ci-dessus inclut les éléments suivants qui résultent d'actifs ou de passifs qui ne sont pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat et donc au coût amorti.

Produit total d'intérêts	42	22
Charge totale d'intérêts	50	55

Comptabilisés en autres éléments du résultat global (après impôts différés)

(en M€)	2016	2015
Variation nette de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Variation nette de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente transférés en résultat (cession)	-	-
Part efficace des variations de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie	2	33
Juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie transférés en résultat	(33)	(58)
Part efficace des variations de juste valeur des instruments de couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger	-	-
Écart de conversion résultant des activités à l'étranger	6	86

(en M€)	2016	2015
Variation de la réserve de juste valeur	-	-
Variation de la réserve de couverture	(31)	(25)
Variation de la réserve de conversion	6	86

10.4.2 Risque de crédit (hors activité de crédit)

Concernant les placements, sauf exception, la politique d'Auchan Holding et des sociétés du périmètre de consolidation est de placer les excédents auprès de contreparties autorisées en montants et décidées par le Comité Financier, selon une grille de notation.

Auchan Holding travaille uniquement avec une liste de banques autorisées par la Direction d'Auchan Holding sur les financements et les opérations de dérivés de taux et change.

Afin d'encadrer les règles de fonctionnement des instruments financiers, des contrats ISDA ont été signés avec la plupart des contreparties bancaires. En particulier, ces contrats prévoient les modalités de résiliation des opérations et l'application d'un solde net compensé en cas de modification de l'équilibre contractuel initial, incluant la défaillance de la contrepartie.

L'évaluation de la juste valeur des instruments dérivés portés par Auchan Holding et les sociétés du périmètre de consolidation intègre une composante « risque de contrepartie » (CVA) pour les instruments dérivés actifs et une composante « risque de crédit propre » (DVA) pour les instruments dérivés passifs. L'évaluation du risque de crédit est déterminée à partir de modèles mathématiques usuels pour des intervenants de marché tenant compte de données statistiques historiques. Au 31 décembre 2016, les ajustements comptabilisés au titre du risque de contrepartie et du risque de crédit propre ne sont pas matériels.

Les créances clients et autres créances correspondent majoritairement aux créances vis-à-vis des franchisés, aux participations publicitaires et coopérations commerciales des fournisseurs ainsi qu'à diverses charges constatées d'avance. Ces opérations ne présentent pas de risques significatifs.

Pertes de valeur hors activité de crédit

(en M€)	Actifs disponibles à la vente	Actifs financiers et créances clients
Solde au 1^{er} janvier 2015	12	167
Perte nette de valeur	-	3
Variation de périmètre	-	(2)
Écart de conversion	-	(2)
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2015	12	166
Solde au 1^{er} janvier 2016	12	166
Perte nette de valeur	(5)	29
Variation de périmètre	(0)	(1)
Écart de conversion	-	2
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2016	6	196

10.4.3 Risque de liquidité (hors activité de crédit)

La politique d'Auchan Holding est de disposer en permanence de financements à moyen et long termes suffisants pour financer son besoin au bas de cycle saisonnier et de couvrir une marge de sécurité.

Précisions relatives aux risques d'exigibilité des dettes financières

Les financements bancaires à moyen et long termes contiennent les clauses d'engagement et de défaut habituelles pour ce type de contrat, à savoir maintien de l'emprunt à son rang (*pari-passu*), limitation des sûretés accordées aux autres prêteurs (*Negative Pledge*), limitation de cession substantielle d'actifs, défaut croisé et changement négatif significatif (*Material Adverse Change*).

Le programme *Euro Medium Term Note* (EMTN) d'Auchan Holding SA et d'Oney Bank SA, sous lequel sont placées des

émissions obligataires, contient l'engagement de limitation des sûretés accordées aux autres obligataires (*Negative Pledge*) et une clause de défaut croisé.

Le placement obligataire privé effectué en 2012 aux États-Unis intègre une clause de défaut (remboursement anticipé) en cas de non-respect de certains ratios dont : dette financière nette consolidée/EBITDA consolidé < 3,5.

Au 31 décembre 2016, l'ensemble des ratios est respecté.

Aucune dette financière n'incorpore un engagement ou une clause de défaut en lien avec la baisse de la notation d'Auchan Holding.

Exposition au risque de liquidité

Les échéances résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit (y compris paiement des intérêts).

(en M€) Opérations en date du 31 décembre 2016	Valeur comptable	Flux de trésorerie attendus			
		Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires et placements privés	3 475	3 669	264	1 803	1 602
Emprunts auprès des établissements de crédit	325	325	82	243	0
Dettes de location-financement	159	159	11	29	119
Dettes financières diverses	450	449	430	17	2
Dettes fournisseurs	9 237	9 237	9 233	4	0
Autres dettes courantes	4 239	4 240	4 190	29	21
Autres dettes non courantes	1 269	1 268	14	1 177	77
Dettes d'impôts exigibles	122	123	123	0	0
Soldes créditeurs de banque	334	334	334	0	0
TOTAL PASSIFS FINANCIERS NON DÉRIVÉS	19 609	19 803	14 680	3 302	1 821
Produits dérivés de taux non éligibles à la comptabilité de couverture	12	7	5	2	-
Produits dérivés de taux d'intérêt utilisés comme couverture	4	5	(1)	5	1
Contrats de change à terme utilisés comme couverture :	30	-	-	-	-
- sortie de trésorerie	-	286	286	-	-
- entrée de trésorerie	-	(256)	(256)	-	-
Autres contrats de change à terme :	29	-	-	-	-
- sortie de trésorerie	-	1 057	1 057	-	-
- entrée de trésorerie	-	(1 028)	(1 028)	-	-
TOTAL PASSIFS FINANCIERS DÉRIVÉS	75	71	63	7	1

La valeur comptable des passifs financiers dérivés correspond à la valeur hors intérêts courus non échus et les flux de trésorerie attendus de ces passifs correspondent aux flux contractuels (pas de remboursements anticipés prévus).

(en M€) Opérations en date du 31 décembre 2015	Valeur comptable	Flux de trésorerie attendus			
		Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires et placements privés	3 969	4 283	239	1 691	2 352
Emprunts auprès des établissements de crédit	248	247	206	41	-
Dettes de location-financement	219	218	27	80	111
Dettes financières diverses	108	108	76	32	0
Dettes fournisseurs	8 819	8 819	8 819	-	-
Autres dettes courantes	4 010	4 010	4 010	-	-
Autres dettes non courantes	1 438	1 440	-	1 380	60
Dettes d'impôts exigibles	99	99	99	-	-
Soldes créditeurs de banque	251	251	251	-	-
TOTAL PASSIFS FINANCIERS NON DÉRIVÉS	19 161	19 474	13 727	3 223	2 524
Produits dérivés de taux non éligibles à la comptabilité de couverture	9	9	7	2	-
Produits dérivés de taux d'intérêt utilisés comme couverture	4	4	(2)	3	3
Contrats de change à terme utilisés comme couverture :	12	0	-	-	-
- sortie de trésorerie	-	180	180	0	0
- entrée de trésorerie	-	(168)	(168)	0	0
Autres contrats de change à terme :	9	0	-	-	-
- sortie de trésorerie	-	571	571	-	-
- entrée de trésorerie	-	(562)	(562)	-	-
TOTAL PASSIFS FINANCIERS DÉRIVÉS	34	34	26	5	3

La valeur comptable des passifs financiers dérivés correspond à la valeur hors intérêts courus non échus et les flux de trésorerie attendus de ces passifs correspondent aux flux contractuels (pas de remboursements anticipés prévus).

10.4.4 Risque de taux (hors activité de crédit)

L'utilisation d'instruments dérivés de taux d'intérêt a pour seul objet de réduire l'exposition d'Auchan Holding à l'évolution des taux d'intérêt sur sa dette.

L'intervention sur les marchés dérivés n'est effectuée que dans un objectif strict de couverture. Cependant, certaines opérations dites de « macro-couverture » viennent couvrir le risque de taux et ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture. Elles sont donc comptablement classées en « Actifs détenus à des fins de transaction ».

10.4.4.1 Couverture de taux

Couverture de juste valeur

Les opérations de taux qualifiées de couverture de juste valeur correspondent à des opérations de variabilisation concernant la dette obligataire.

10.4.4.2 Exposition au risque de taux (après gestion) ⁽¹⁾

(en M€)	2016	2015
Actifs financiers à taux fixe	150	300
Passifs financiers à taux fixe	3 849	3 556
Actifs financiers à taux variable	2 591	2 621
Passifs financiers à taux variable	966	1 279

(1) Hors dettes et créances d'exploitation.

Les devises de ces opérations sont l'euro, le franc suisse et le dollar US.

La juste valeur nette (hors intérêts courus non échus) de ces instruments inscrits au bilan est de 188 M€ au 31 décembre 2016 contre 225 M€ au 31 décembre 2015.

Opérations de « macro-couverture » comptabilisées en « actifs détenus à des fins de transaction »

Ces opérations visent à protéger le résultat contre une éventuelle hausse des taux. Elles se composent soit de swaps où Auchan est payeur de taux fixe et receveur de taux variable, soit de caps, soit de swaptions. Ces opérations sont réalisées en euro, en forint, en zloty et en roubles. La juste valeur de ces opérations est de (4) M€ au 31 décembre 2016 contre 17 M€ au 31 décembre 2015.

10.4.4.3 Analyse de la sensibilité

L'analyse de sensibilité sur les flux de trésorerie pour les instruments à taux variables a été déterminée en tenant compte de l'ensemble des flux variables des instruments non dérivés et des instruments dérivés. L'analyse est préparée en supposant que le montant de dettes financières et de dérivés au 31 décembre reste constant sur une année. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les cours de change, sont supposées rester constantes. Auchan Holding a stressé la courbe de l'euro et des autres devises à -0,5 %/+0,5 %.

Incidence sur le compte de résultat et sur les capitaux propres

Une hausse de +0,5 % de la courbe des taux d'intérêt engendrerait :

Sur la base de la position financière au 31 décembre 2016, une augmentation du coût de l'endettement de 67 M€ jusqu'à l'échéance des emprunts, dont 2 M€ pour l'année 2017. En plus de cela, une stabilité des capitaux propres tout comme en 2015.

Au 31 décembre 2015, elle représentait une augmentation de 92 M€ dont 14 M€ pour 2016. Les actifs et passifs financiers à court terme sont exclus du périmètre de l'analyse.

Une baisse de -0,5 % de la courbe des taux d'intérêt engendrerait :

Sur la base de la position financière au 31 décembre 2016, une diminution du coût de l'endettement de 65 M€ jusqu'à l'échéance des emprunts, dont 3 M€ pour l'année 2017. En plus de cela, une stabilité des capitaux propres tout comme en 2015.

Au 31 décembre 2015, elle représentait une diminution de 90 M€ dont 13 M€ pour 2016. Les actifs et passifs financiers à court terme sont exclus du périmètre de l'analyse.

10.4.5 Risque de change (hors activité de crédit)

Auchan Holding est exposé au risque de change sur :

- les achats de marchandises (change transactionnel) ;

- les financements internes et externes libellés dans une devise différente de l'euro (change bilantiel) ;
- la valeur des actifs nets de ses filiales en devises (couverture d'actif net).

Les devises de ces opérations au 31 décembre 2016 sont principalement l'US dollar, le yuan, le zloty, le forint, le rouble et le leu.

10.4.5.1 Couvertures de change

Les instruments dérivés de change visent à limiter les fluctuations des taux de change sur les besoins en devises d'Auchan Holding ainsi que sur la valeur des actifs nets de certaines de ses filiales.

L'intervention sur les marchés dérivés n'est effectuée que dans un objectif strict de couverture.

Les opérations de change ne concernent que les devises indiquées dans les tableaux ci-après.

Couverture de juste valeur (fair-value hedge)

Les couvertures de change comptabilisées en couvertures de juste valeur sont adossées aux achats facturés en devises mais non encore réglés. Les impacts au compte de résultat de ces instruments dérivés se compensent naturellement avec les impacts de la revalorisation des dettes fournisseurs en devises.

Couverture de flux futurs (cash flow hedge)

Les opérations de change qualifiées de couverture de flux futurs correspondent à des opérations de swaps de change et d'achats/ventes à terme de devises. Ces opérations viennent couvrir des flux prévisionnels d'achats de marchandises qui seront libellés en devises.

Les risques couverts par ces opérations sont principalement des risques EUR/USD.

La juste valeur nette de ces instruments inscrits au bilan est de 34 M€ au 31 décembre 2016, contre 17 M€ au 31 décembre 2015, pour les seules opérations EUR/USD.

Ce tableau indique les périodes au cours desquelles Auchan Holding s'attend à ce que les flux de trésorerie associés aux instruments dérivés qualifiés de couvertures de flux futurs de trésorerie interviennent :

Au 31 décembre 2016 (en M€)	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels			
		Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Swaps de change	(3)	-	-	-	-
- entrée de trésorerie	-	57	57	-	-
- sortie de trésorerie	-	(61)	(61)	-	-
Contrats de change à terme	37	-	-	-	-
- entrée de trésorerie	-	639	554	85	-
- sortie de trésorerie	-	(602)	(522)	(80)	-

Au 31 décembre 2015 (en M€)	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels			
		Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Swaps de change	(1)	-	-	-	-
- entrée de trésorerie	-	157	157	-	-
- sortie de trésorerie	-	(158)	(158)	-	-
Contrats de change à terme	18	-	-	-	-
- entrée de trésorerie	-	413	372	41	-
- sortie de trésorerie	-	(395)	(355)	(41)	-

Le tableau suivant présente l'exposition d'Auchan Holding au 31 décembre 2016 :

Au 31 décembre 2016 (en M€)	USD
Dettes fournisseurs	60
Achats prévisionnels estimés ⁽¹⁾	790
EXPOSITION BRUTE	850
Contrats de change	(605)
Options de change ⁽²⁾	(163)
EXPOSITION NETTE	82

(1) Achats prévus pour l'exercice 2017.

(2) Opérations non qualifiées de couverture.

Change bilantiel

Les opérations de change bilantiel concernent les couvertures de prêts en devises effectués aux filiales à l'étranger. Les devises couvertes sont le forint hongrois, le zloty polonais, le leu roumain, l'US dollar et le rouble russe. Bien que ces

opérations soient effectuées dans un but de couverture, elles ne sont pas documentées en couverture car une compensation naturelle s'opère en compte de résultat par l'effet symétrique de revalorisation des dérivés et des financements intra-groupe.

Au 31 décembre 2016 (en M€)	USD	RMB	PLN	HUF	RUB	RON
Financement intra-groupe	58	-	607	216	255	240
Exposition bilancielle brute	58	-	607	216	255	240
Swaps de change	(58)	-	(607)	(216)	(255)	(240)
EXPOSITION NETTE	-	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2015 (en M€)	USD	RMB	PLN	HUF	RUB	RON
Financement intra-groupe	56	-	439	224	182	242
Exposition bilancielle brute	56	-	439	224	182	242
Swaps de change	(56)	-	(439)	(224)	(182)	(242)
EXPOSITION NETTE	-	-	-	-	-	-

Couverture d'actif net

Aucune couverture n'a été mise en place en 2016 et 2015.

10.4.5.2 Analyse de la sensibilité (hors réserves de conversion)

Cette analyse de sensibilité est réalisée en supposant que les variables hors cours de change (en particulier les taux d'intérêt) sont constantes.

Une augmentation des taux de change de 10 % de l'euro par rapport aux autres devises engendrerait, sur la base de la position financière au 31 décembre 2016, une diminution du résultat et des capitaux propres à hauteur des montants indiqués ci-dessous. L'incidence en capitaux propres correspond aux couvertures de *cash flow hedge* sur les achats prévisionnels estimés.

Impact (en M€)	Capitaux propres	Gains ou pertes
USD	(51)	(8)

Une diminution des taux de change de 10 % de l'euro par rapport aux autres devises engendrerait, sur la base de la position financière au 31 décembre 2016, une augmentation du résultat et des capitaux propres à hauteur des montants indiqués ci-dessous. L'incidence en capitaux propres correspond aux couvertures de *cash flow hedge* sur les achats prévisionnels estimés.

Impact (en M€)	Capitaux propres	Gains ou pertes
USD	62	19

10.4.6 Autres risques (hors activité de crédit)

Auchan Holding et les autres sociétés du périmètre de consolidation réalisent d'autres opérations de couverture que les opérations de dérivés de change et de taux, à savoir des couvertures sur le cours des matières, mais pour des montants non significatifs.

10.4.7 Valeurs de marché des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont traités et présentés dans les états financiers selon les dispositions des normes IAS 39, IAS 32, IFRS 7 et IFRS 13.

IFRS 13 introduit une hiérarchie à 3 niveaux sur les évaluations à la juste valeur.

Niveau 1 : Juste valeur évaluée à l'aide de prix cotés (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.

Niveau 2 : Juste valeur évaluée à l'aide de données (« inputs »), autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix).

Niveau 3 : Juste valeur évaluée à l'aide de données (« inputs ») qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (« inputs » non observables).

(en M€)	2016				2015			
	Valeur de marché			Valeur comptable	Valeur de marché			Valeur comptable
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs détenus des fins de transactions, dont :	0	2 489	-	2 489	300	2 440	-	2 740
- autres actifs financiers évalués à la juste valeur	-	108	-	108	-	69	-	69
- trésorerie et équivalents de trésorerie	-	2 381	-	2 381	300	2 371	-	2 671
Actifs disponibles à la vente, dont :	-	154	-	154	-	158	-	158
- titres de participation	-	154	-	154	-	158	-	158
Prêts et créances, dont :	-	6 049	-	6 049	-	5 734	-	5 734
- autres actifs financiers non courants (hors titres de participation)	-	279	-	279	-	282	-	282
- crédits à la clientèle	-	2 822	-	2 822	-	2 673	-	2 673
- créances clients	-	489	-	489	-	485	-	485
- autres actifs financiers courants	-	2 459	-	2 459	-	2 294	-	2 294
Passifs au coût amorti, dont :	4 466	17 648	-	22 080	5 037	16 569	-	21 566
- emprunts obligataires et placements privés	3 526	-	-	3 475	3 992	-	-	3 969
- emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit, dettes financières diverses et concours bancaires courants	-	1 128	-	1 181	-	614	-	647
- dettes de location-financement	-	182	-	159	-	257	-	219
- autres dettes non courantes	-	1 274	-	1 274	-	1 438	-	1 438
- dettes finançant l'activité de crédit	940	1 356	-	2 283	1 045	1 217	-	2 250
- dettes fournisseurs	-	9 312	-	9 312	-	8 890	-	8 890
- autres dettes courantes	-	4 396	-	4 396	-	4 153	-	4 153
Instruments dérivés, dont :	-	238	-	238	-	416	-	415
- dérivés actifs	-	320	-	320	-	451	-	451
- dérivés passifs	-	83	-	83	-	35	-	35

Les emprunts obligataires et les SICAV de trésorerie sont évalués sur la base de cotations de marché. Ces valeurs sont désormais considérées comme des actifs et passifs financiers de niveau 1.

Auchan Holding a déterminé la juste valeur des dettes de location financement et des emprunts bancaires à partir d'une méthode d'actualisation des flux contractuels par les courbes de taux de marché, qui sont des données observables. Les

instruments dérivés sont valorisés suivant des techniques de valorisation communément acceptées sur la base des données observables sur les marchés des taux et des changes.

Non-compensation des positions dérivées

Auchan Holding contracte des contrats ISDA (*International Swap and Derivatives Agreement*) dans le cadre de ses opérations de marché.

Les contrats ISDA n'atteignent pas les conditions de compensation des positions dérivées au bilan. Le tableau ci-dessous présente les montants comptabilisés qui sont sujets à ces accords, pour les seuls dérivés qualifiés de couverture de taux et de change :

(en M€)	2016			2015		
	Instruments financiers dans les états financiers	Instruments financiers liés non compensés	Montant net	Instruments financiers dans les états financiers	Instruments financiers liés non compensés	Montant net
Actifs financiers						
Swap de taux d'intérêt à des fins de couvertures	193	(4)	189	267	(4)	263
Contrat de change à terme à des fins de couvertures	40	(6)	34	30	(12)	18
Autres contrats de change à terme	-	-	-	-	-	-
TOTAL	233	(10)	223	297	(16)	281
Passifs financiers						
Swap de taux d'intérêt à des fins de couvertures	4	(4)	-	4	(4)	-
Contrat de change à terme à des fins de couvertures	6	(6)	-	12	(12)	-
TOTAL	10	(10)	-	16	(16)	-

10.5 ACTIFS FINANCIERS

Principes Comptables

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont constitués :

- d'une part, des parts d'OPCVM de trésorerie. Ils sont évalués à leur valeur de marché. Cette valeur est déterminée sur la base de la dernière cotation communiquée par la banque. Toute variation de cette juste valeur est constatée en résultat.
- d'autre part, de la trésorerie et équivalents de trésorerie. Ce poste comprend les fonds en caisse et les comptes courants bancaires ne faisant l'objet d'aucune restriction. Il inclut également des actifs financiers de gestion de trésorerie à court terme (moins de 3 mois), aisément convertibles en un montant connu de liquidités et non soumis à des risques significatifs de variation de valeur. Etant mobilisables ou cessibles à tout moment, ils sont valorisés à leur juste valeur, les variations de valeur étant comptabilisées en résultat.

La date de comptabilisation de ces actifs est la date de règlement.

Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent principalement les titres de participation dans des sociétés non consolidées et les actifs financiers ne répondant pas aux définitions « prêts et créances », « actifs financiers détenus à des fins de transaction » et « actifs détenus jusqu'à l'échéance ». Ils sont évalués à leur juste valeur.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global au poste "Réserve d'actifs disponibles à la vente", jusqu'à la cession des actifs sous-jacents où elles sont transférées en résultat. Toutefois, lorsqu'une moins-value latente traduit une perte prolongée ou significative sur un instrument de capitaux propres, une dépréciation est comptabilisée en résultat. Lorsqu'une moins-value latente traduit une diminution des flux de trésorerie estimés sur un

instrument de dette, une dépréciation est comptabilisée en résultat.

Les améliorations de valeur ultérieurement constatées sont reprises :

- pour les instruments de capitaux propres (actions et autres) : par contrepartie des autres éléments du résultat global ;
- pour les instruments de dettes (obligations et autres) à hauteur de la dépréciation précédemment comptabilisée par contrepartie du résultat, dès lors qu'une appréciation des flux de trésorerie estimés est constatée.

La juste valeur correspond, pour les actifs cotés, au dernier cours de bourse. Pour les titres non cotés, elle est déterminée en fonction de la quote-part du Groupe dans l'actif net de la société, de sa valeur de rendement, des perspectives de rentabilité ou à valeur d'expert.

Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, ces actifs sont comptabilisés à leur coût d'achat. Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable.

La date de comptabilisation de ces actifs est la date de règlement.

Prêts et créances

Cette catégorie comprend principalement les créances rattachées à des participations non consolidées, les dépôts de garantie, les créances clients, les charges constatées d'avance, les autres prêts et les autres créances. Les actifs sont évalués initialement à la juste valeur puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les valeurs de marché des prêts et créances sont estimées à partir de l'actualisation des flux de trésorerie futurs avec les courbes zéro coupon en vigueur à la date de clôture des exercices avec prise en compte d'un spread déterminé par Auchan Holding. Pour les dépôts de garantie et prêts divers, la valeur comptable représente une estimation raisonnable de la juste valeur. Ils sont dépréciés s'il est probable qu'il ne sera pas

possible de recouvrer la totalité des montants (en principal et en intérêts) dus selon les termes contractuels.

Les créances clients sont comptabilisées sous déduction éventuelle de provisions pour pertes de valeur en cas de risques de non recouvrement.

La perte de valeur comptabilisée en résultat est égale à la différence entre la valeur nette comptable de l'actif et sa valeur recouvrable.

Si la valeur recouvrable de l'actif augmente ensuite du fait d'un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation, celle-ci est reprise mais la reprise ne peut porter la valeur comptable de l'actif à un montant supérieur au coût d'origine amorti qui aurait été obtenu s'il n'avait pas été déprécié.

Compte tenu de la nature de ses activités, l'exposition d'Auchan Holding (hors activité de crédit) au risque de défaut de ses débiteurs ne peut avoir une incidence significative sur son activité, sa situation financière ou son patrimoine.

Classement des actifs financiers par catégorie en valeur nette

(en M€)	2016		2015	
	Non-Courant	Courant	Non-Courant	Courant
Actifs financiers détenus à des fins de transaction ⁽¹⁾	108	605	69	740
Placements détenus jusqu'à l'échéance	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente ⁽²⁾	154	-	158	-
Créances clients ⁽³⁾	-	489	-	485
- dont dépréciations cumulées	-	(96)	-	(97)
Prêts et créances émis par l'entreprise	281	2 459	286	2 294
- dont créances financières ⁽⁴⁾	106	112	80	98
- dont créances sur cessions d'immobilisations ⁽⁵⁾	5	5	6	16
- dont charges constatées d'avance	130	385	156	428
- dont autres créances ⁽⁶⁾	40	1 957	44	1 751
AUTRES ACTIFS FINANCIERS (VALEUR NETTE)	542	3 553	513	3 518
dont dépréciations cumulées (hors clients)	(40)	(66)	(14)	(66)

(1) Les actifs financiers détenus à des fins de transaction correspondent :

- pour la partie non-courante, à des placements soumis à restriction d'utilisation par Auchan Holding pour des raisons prudentielles ou contractuelles ;
- pour la partie courante, à des placements répondant à la définition de disponibilités et inclus dans le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie ».

(2) Les actifs financiers disponibles à la vente sont composés essentiellement de titres de participation de sociétés ni contrôlées ni sous influence notable.

(3) Les créances clients enregistrent essentiellement des créances sur des franchisés ainsi que les loyers à encaisser du métier Immobilier.

(4) Les créances financières comprennent essentiellement des dépôts de garantie.

(5) Pour la partie non courante, créances portant intérêts ou faisant l'objet d'une actualisation.

(6) Les autres créances courantes correspondent essentiellement à des créances fiscales et sociales ainsi qu'à des produits à recevoir des fournisseurs.

10.6 PASSIFS FINANCIERS

10.6.1 Emprunts et dettes financières

Principes comptables

Les dettes financières sont essentiellement constituées d'emprunts obligataires, d'emprunts bancaires, de découverts bancaires et des emprunts sur location-financement. Les emprunts portant intérêts sont reconnus à l'origine à leur juste valeur diminuée des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale :

- pour les emprunts et dettes à taux variable, la valorisation retenue est celle du coût amorti avec un amortissement linéaire des frais d'émission sur la durée de l'emprunt, dans la mesure où un étalement linéaire des frais n'a pas d'impact significatif par comparaison avec un étalement actuariel ;

- pour les emprunts à taux fixe, deux méthodes sont utilisées :

- les emprunts à taux fixe qualifiés d'éléments couverts dans le cadre de relations de couverture de juste valeur font l'objet d'une comptabilisation au coût amorti corrigé de la variation de juste valeur au titre du risque couvert. Celle-ci est déterminée à partir des flux futurs de trésorerie actualisés avec les courbes de zéro coupon en vigueur à la date de clôture des exercices et avec un *spread* égal au *spread* à la mise en place du financement,
- les autres emprunts à taux fixe sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du « Taux d'intérêt effectif », qui intègre un amortissement actuariel des primes et frais d'émission.

10.6.1.1 Décomposition des emprunts et dettes financières

(en M€)	2016		2015	
	Non-Courant	Courant	Non-Courant	Courant
Emprunts obligataires et placements privés	3 267	209	3 796	173
Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit	271	53	65	181
Dettes sur contrats de location-financement	149	10	195	24
Dettes financières diverses	27	422	45	63
Appel de marge - Passif	-	74	-	41
Soldes créditeurs de banques	-	334	-	251
TOTAL	3 713	1 102	4 101	734

Les intérêts courus figurent en « Emprunts et dettes financières courantes ».

Principales caractéristiques des emprunts et dettes financières

émis en Suisse pour 120 millions de francs suisses, ainsi que deux placements privés américains pour 200 et 50 millions de US dollars.

10.6.1.2 Emprunts obligataires et placements privés

En 2016, Auchan Holding n'a pas émis d'emprunt obligataire.

Il s'agit d'emprunts émis au Luxembourg dans le cadre du programme EMTN (*Euro Medium Term Notes*), d'un emprunt

(en M€)	Société emprunteuse	Taux d'intérêt nominal	Date d'émission	Échéance	Déc. 2016		Déc. 2015	
					Valeur nominale	Valeur comptable	Valeur nominale	Valeur comptable
	Auchan Holding SA	6,000 %	15/04/2009	15/04/2019	400 ⁽¹⁾	446	400 ⁽¹⁾	457
	Auchan Holding SA	2,875 %	15/11/2010	15/11/2017	166 ⁽¹⁾	169	316 ⁽¹⁾	328
	Auchan Holding SA	3,625 %	20/06/2011	19/10/2018	350 ⁽¹⁾	368	350 ⁽¹⁾	375
	Auchan Holding SA	3,000 %	29/11/2011	02/12/2016	-	-	129 ⁽¹⁾	131
	Auchan Holding SA	3,000 %	28/06/2012	28/06/2019	47 ⁽³⁾	47	46 ⁽³⁾	46
	Auchan Holding SA	3,500 %	28/06/2012	28/06/2022	190 ⁽³⁾	185	184 ⁽³⁾	179
	Auchan Holding SA	2,375 %	12/12/2012	12/12/2022	650 ⁽¹⁾	685	750	781
	Auchan Holding SA	3,625 %	20/02/2013	19/10/2018	250	266	250	273
	Auchan Holding SA	2,250 %	08/04/2013	06/04/2023	400 ⁽¹⁾	436	500	537
	Auchan Holding SA	2,250 %	24/06/2013	06/04/2023	200	220	200	216
	Auchan Holding SA	1,750 %	24/04/2014	23/04/2021	500 ⁽¹⁾	531	500 ⁽¹⁾	526
	Auchan Holding SA	1,500 %	03/06/2014	03/06/2024	98 ⁽²⁾	122	98 ⁽²⁾	121

(1) Montants après requalification d'une partie de la dette obligataire en dette finançant l'activité de crédit en valeur comptable pour 927 M€ (cf. note 11.2).

(2) Valeur de couverture ; emprunt émis initialement pour 120 millions de francs suisses.

(3) Valeur de clôture ; emprunts émis initialement pour respectivement 50 et 200 millions de US dollars.

Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit

(en M€) Société emprunteuse	Taux d'intérêt nominal	Date d'émission	Échéance	Déc. 2016		Déc. 2015	
				Valeur nominale	Valeur comptable	Valeur nominale	Valeur comptable
Auchan Russie	8,6000 %	23/04/2014	13/04/2017	31	31	50	50
Auchan Russie	Mosprime 3m +0,65 %	22/06/2015	22/08/2016	0	0	62	62
Gallerie Commerciali Sardegna	Euribor 6m +2,5 %	16/12/2016	16/12/2021	116	116	-	-

Il existe d'autres emprunts et lignes de crédit dont les montants unitaires sont inférieurs à 50 M€.

Dettes financières diverses

Ce poste enregistre notamment les engagements d'achats de titres auprès des salariés d'Auchan Holding et ses filiales pour 2 M€ (cf. note 8.1.4) et les dettes liées à la participation des salariés pour 18 M€.

Ce poste enregistre également des billets de trésorerie dont les principaux sont les suivants :

(en M€) Sociétés emprunteuses	Maturité	Déc. 2016		Déc. 2015	
		Valeur nominale	Valeur comptable	Valeur nominale	Valeur comptable
Auchan Holding SA	moins de 1 mois	81 ⁽¹⁾	81	59 ⁽¹⁾	59
Auchan Holding SA	de 1 à moins de 3 mois	270	270	-	-
Auchan Holding SA	de 3 à moins de 6 mois	20 ⁽¹⁾	20	2 ⁽¹⁾	2
Auchan Holding SA	6 mois et +	50 ⁽¹⁾	50	-	-

(1) Montant après requalification d'une partie des billets de trésorerie en dette finançant l'activité de crédit (cf. note 11.2).

10.6.2 Autres passifs financiers

Principes comptables

Ces passifs financiers sont évalués à leur valeur nominale dans la mesure où elle constitue une estimation raisonnable de leur valeur de marché étant donné leur caractère court terme.

Auchan Holding et les sociétés du périmètre de consolidation ont consenti aux actionnaires minoritaires de certaines filiales consolidées par intégration globale des engagements de rachat de leurs participations. Le prix d'exercice de ces opérations peut être fixe, à dire d'experts, ou établi selon une formule de calcul prédéfinie, fonction des dispositions contractuelles fixant les modalités de valorisation de l'option le cas échéant. Par ailleurs, ces opérations peuvent être exercées à tout moment ou à une date définie.

En application de la norme IFRS 10, les transactions réalisées avec les actionnaires minoritaires, lorsqu'elles ne modifient pas la nature du contrôle direct et indirect exercé par

Auchan Holding, doivent être portées directement en capitaux propres. Dès lors, l'incidence des engagements de rachat de titres émis après la date de première application doit également figurer en capitaux propres.

Lors de la comptabilisation initiale, dans ses comptes consolidés, Auchan Holding enregistre un passif au titre des engagements d'achat accordés aux actionnaires minoritaires pour la valeur actuelle du prix d'exercice. La différence entre la dette au titre des engagements de rachat et la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle est comptabilisée en réduction des capitaux propres. Lors des arrêts suivants, ce passif fait l'objet d'une nouvelle évaluation et les variations constatées sont alors portées en capitaux propres (y compris effet d'actualisation).

Lorsque l'engagement de rachat n'a pas été accordé dans le cadre d'un regroupement d'entreprises (hors création d'activités), les variations ultérieures de la dette sont enregistrées en résultat financier.

(en M€)	2016		2015	
	Non-Courant	Courant	Non-Courant	Courant
Dettes fournisseurs	0	9 312	0	8 890
Fournisseurs marchandises	-	8 422	-	8 041
Fournisseurs frais généraux	-	890	-	849
Autres dettes, dont :	1 274	4 396	1 438	4 153
- dettes au titre de puts sur intérêts minoritaires ⁽¹⁾	1 112	-	1 246	-
- dettes sur immobilisations	3	688	2	607
- dettes fiscales et sociales	-	1 531	-	1 656
- produits constatés d'avance ⁽²⁾	77	1 579	93	1 432
- autres dettes ⁽³⁾	81	598	97	458
TOTAL	1 274	13 708	1 438	13 043

(1) Engagements d'achats de titres qu'Auchan Holding et les autres sociétés du périmètre de consolidation ont consenti à des actionnaires minoritaires de certaines de leurs filiales consolidées par intégration globale, dont 994 M€ relatifs à l'option de vente accordée à Ruentex (1 180 M€ en 2015).

(2) Les « Produits constatés d'avance » non courants correspondent aux différentiels de loyer entre les loyers contractuels et les loyers de marché défavorables comptabilisés en Pologne et Roumanie dans le cadre de l'acquisition Real.

(3) Dont, pour la part non-courante, en 2016, 14 M€ représentant la part long terme (indisponible) de la dette d'intéressement des salariés russes (26 M€ en 2015) et 21 M€ de dépôts de garantie reçus des locataires du métier Immobilier (41 M€ en 2015).

10.7 ENGAGEMENTS LIÉS AU FINANCEMENT

Engagements reçus

Détail des lignes de crédit à long et moyen terme à l'origine, accordées et confirmées par les banques mais non utilisées.

Au 31 décembre 2016

(en M€)	Auchan holding et ses filiales	Hors activité de crédit	Activité de crédit
À moins de 1 an	797	797	-
Entre 1 et 5 ans	3 367	2 512	855
À plus de 5 ans	-	-	-
TOTAL	4 164	3 309	855

Certains financements bancaires à moyen et long termes (lignes de crédit confirmées mais non utilisées au 31 décembre 2016) comprennent une clause d'exigibilité anticipée en cas de non-respect, à la date d'arrêt, du ratio suivant : Dette financière nette consolidée/EBITDA consolidé < 3,5.

Au 31 décembre 2016 ce ratio est respecté.

Après prise en compte des financements existants et non utilisés et de la trésorerie disponible, Auchan Holding estime que l'ensemble des flux prévisionnels liés à l'activité sont suffisants pour couvrir les échéances de dettes et les dividendes.

Au 31 décembre 2015

(en M€)	Auchan holding et ses filiales	Hors activité de crédit	Activité de crédit
À moins de 1 an	751	629	122
Entre 1 et 5 ans	3 180	2 425	755
À plus de 5 ans	-	-	-
TOTAL	3 931	3 054	877

Engagements donnés

(en M€)	2016	2015
	Total	Total
Cautions données	86	123
Autres engagements donnés	19	30

Dettes assorties de garanties

(en M€)	2016	2015
	Total	Total
Dettes garanties par des cautions	424	504
Crédits documentaires à l'importation	141	84

NOTE 11 ACTIVITÉS DE CRÉDIT

11.1 CRÉDITS À LA CLIENTÈLE

Les modalités d'intégration des comptes de l'activité de crédit aux comptes consolidés d'Auchan Holding sont décrites en la note 2.1.4.

Principes comptables

Ce poste correspond aux opérations de crédit à la clientèle réalisées par Oney Bank et aux créances d'affacturage avec Comfactor (principalement les encours de crédit à la consommation du type prêts personnels et revolving et des créances d'affacturage) réalisées par les sociétés financières et établissements de crédit du périmètre de consolidation. Elles sont initialement comptabilisées à la juste valeur puis au coût amorti.

À chaque clôture, les sociétés du périmètre de consolidation déterminent s'il existe des indications objectives de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif et si cet (ces) événement(s) générateur(s) de pertes a (ont) une incidence sur les flux futurs de trésorerie estimés, qui peuvent être évalués de manière fiable.

S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur sur les prêts et créances, le montant de la dépréciation est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée (au taux d'origine du contrat) des flux futurs de trésorerie estimés recouvrables en tenant compte de l'effet d'éventuelles garanties. Le montant de cette dépréciation est comptabilisé au compte de résultat et la valeur de l'actif financier est réduite par la constitution d'une dépréciation. Cette dépréciation, calculée sur des ensembles homogènes de créances et sur une base actualisée, est estimée en fonction d'un certain nombre de données et d'hypothèses : nombre d'impayés, taux de récupération historiquement constatés, situation des créances dans le processus de recouvrement, taux de perte, performances des organismes de contentieux externes, etc.

11.1.1 Gestion du risque de crédit client par Oney Bank

Le risque de crédit concerne principalement des crédits à la consommation (prêts personnels, revolving, etc.) accordés à des particuliers.

Ce risque est réparti sur un grand nombre de clients avec un engagement unitaire limité.

Organisation de la filière Risque

La gestion et le suivi du risque de crédit d'Oney Bank sont assurés par les Directions Risque des filiales ou du partenaire, la Direction Risque d'Oney Bank et le contrôle interne à travers les Réunions Trimestrielles sur les Risques.

Pour la France, l'Espagne et le Portugal, il est assuré par la Direction Risque locale.

Pour les autres pays, ce sont les partenaires qui sont dépositaires de la gestion du risque de crédit (Pologne, Hongrie, Russie). En effet, l'octroi, le suivi des risques et le recouvrement sont effectués sur la base de leurs processus et de leurs systèmes d'information.

Dans tous les cas, le risque de crédit fait l'objet d'un suivi par la Direction Risque d'Oney Bank.

Les Comités Risque ont pour mission la gestion des risques de crédit et la maîtrise d'ouvrage des projets impactant ces risques. Ils valident la stratégie, les méthodologies mises en place et surtout les performances réalisées en terme de risque.

Octroi

Les systèmes de décision de crédit sont basés sur une approche statistique complétée par des examens du dossier. Ils sont adaptés aux différents types de produits et de clients.

Ils comprennent :

- des scores ;
- des règles de refus clairement établies ;
- un système de délégation et de pouvoirs ;
- des règles de justificatifs à fournir ;
- des contrôles anti-fraude.

Le respect des décisions issues des scores et des règles, à l'encontre desquelles peu de dérogations sont réalisées, permet d'assurer un contrôle des risques précis. Les causes de dérogation et les personnes habilitées pour en réaliser sont définies par procédures et contrôlées a posteriori : ces dérogations visent notamment à gérer de manière personnalisée l'octroi de crédit de montant plus important ou destiné à des clientèles ciblées.

Pour ce qui concerne les engagements hors bilan, la politique d'Auchan Holding et des entreprises du périmètre de consolidation est de n'accorder des garanties financières qu'aux filiales et à certaines entreprises partenaires.

11.1.2 Décomposition des crédits accordés à la clientèle

Ce poste représente les créances qu'Oney Bank et ses filiales ainsi que Comfactor détiennent sur les clients. Il s'agit essentiellement de crédits à la consommation, du différé de paiement sur les cartes Accord, ainsi que des créances de l'activité de factoring exercée par Comfactor en Italie.

(en M€)	2016	2015
Valeur brute	3 260	3 187
- dont valeur brute des créances dépréciées	577	662
Dépréciation	(438)	(514)
Taux de couverture des créances dépréciées	76 %	78 %
VALEUR NETTE	2 822	2 673
- dont non courant	1 192	1 100
- dont courant	1 630	1 573

(en M€)	2016	2015
Échéances en valeur brute :	3 260	3 187
- inférieures ou égales à 3 mois	1 135	1 097
- à plus de 3 mois et inférieures ou égales à 1 an	641	673
- à plus d'1 an et inférieures ou égales à 5 ans	1 246	1 268
- à plus de 5 ans	239	148

Balance âgée des impayés

Dès lors qu'il y a un impayé, les prêts et créances auprès de la clientèle sont dépréciés. Par exception, les plans de surendettement présentant un impayé ne sont pas dépréciés. Ces encours représentent un montant de 2 M€ au 31 décembre 2016.

Encours restructurés

Le montant des encours restructurés ou réaménagés, que ce soit de façon interne ou après passage en commission de surendettement s'élève à 175 M€ au 31 décembre 2016. Ces encours sont dépréciés à hauteur de 120 M€ au 31 décembre 2016.

Exposition maximale

L'exposition maximale au risque de crédit est de 577 M€. Elle se compose des encours dépréciés et des plans de surendettement avec un impayé. La réserve de crédit accordée au client devient indisponible dès lors qu'il existe un impayé. En conséquence, les réserves portant sur ces encours ne sont pas reprises dans la base à risques et ne font pas l'objet d'une dépréciation.

11.1.3 Décomposition des pertes de valeur enregistrées

(en M€)	Oney Bank	Autres	Total
Solde au 1^{er} janvier 2015	520	1	521
Perte nette de valeur	(8)	-	(8)
Variation de périmètre	-	-	0
Reclassement	-	-	0
Écart de conversion	-	-	0
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2015	512	1	513
Solde au 1^{er} janvier 2016	512	1	513
Perte nette de valeur ⁽¹⁾	(77)	-	(77)
Variation de périmètre	-	-	0
Reclassement	-	-	0
Écart de conversion	1	-	1
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2016	436	1	437

(1) Oney Espagne cession des créances douteuses d'une ancienneté >48 mois pour 58 M€ compensée par une reprise de provision.

Le coût du risque est en baisse significative depuis plusieurs exercices. Malgré un contexte économique toujours pesant, la production crédit reste de qualité constante et maîtrisée.

Grâce à la mise en place de plans d'actions performants sur les systèmes d'octroi et de gestion des risques, Oney Bank a ainsi poursuivi ses objectifs de réduction du risque de crédit.

11.2 DETTES FINANÇANT L'ACTIVITÉ DE CRÉDIT

Les modalités de comptabilisation des dettes finançant l'activité de crédit sont identiques à celles des autres emprunts et dettes financières décrites en note 11.

(en M€)	2016		2015	
	Non-Courant	Courant	Non-Courant	Courant
Emprunts obligataires	631	345	560	473
Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	233	329	468	106
Dettes financières diverses (dont soldes bancaires) ⁽²⁾	120	625	0	643
TOTAL	984	1 299	1 027	1 222

(1) Les emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit non courants intègrent deux dépôts (auprès de la Banque de France et la Banque du Portugal) pour un montant de 285 M€ constitués pour les besoins réglementaires au titre du ratio LCR (i.e. des actifs liquides de haute qualité).

(2) Les dettes diverses courantes concernant l'activité de crédit sont notamment constituées de billets de trésorerie pour 219 M€, de certificats de dépôt pour 419 M€ et présence d'un concours bancaire pour -93 M€.

Les intérêts courus, hors ceux relatifs aux emprunts obligataires, figurent dans la rubrique « Dettes financières diverses ».

Caractéristiques des principaux emprunts obligataires

Il s'agit d'emprunts émis au Luxembourg dans le cadre du programme EMTN (*Euro Medium Term Notes*).

(en M€) Société emprunteuse	Taux d'intérêt nominal	Date d'émission	Échéance	2016		2015	
				Valeur nominale	Valeur comptable	Valeur nominale	Valeur comptable
Auchan Holding SA	2,875 %	15/11/2010	15/11/2017	330 ⁽¹⁾	337	180 ⁽¹⁾	187
Auchan Holding SA	3,000 %	29/11/2011	02/12/2016	-	-	458 ⁽¹⁾	466
Auchan Holding SA	3,625 %	20/06/2011	19/10/2018	150 ⁽¹⁾	158	150 ⁽¹⁾	161
Auchan Holding SA	6,000 %	15/04/2009	15/04/2019	100 ⁽¹⁾	112	100 ⁽¹⁾	114
Auchan Holding SA	1,750 %	24/04/2014	23/04/2021	100 ⁽¹⁾	106	100 ⁽¹⁾	105
Auchan Holding SA	2,375 %	12/12/2012	12/12/2022	100 ⁽¹⁾	105	-	-
Auchan Holding SA	2,250 %	08/04/2013	06/04/2023	100 ⁽¹⁾	109	-	-
Oney Bank SA	E3M +0.60 %	21/10/2016	21/10/2020	50	50	-	-

(1) Après requalification d'une partie de la dette obligataire d'Auchan Holding SA en dette finançant l'activité de crédit (cf. note 10.6.2).

Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit

(en M€) Société emprunteuse	Taux d'intérêt nominal	Date d'émission	Échéance	2016		2015	
				Valeur nominale	Valeur comptable	Valeur nominale	Valeur comptable
Oney Bank SA	EONIA +0,37 %	30/06/2016	28/02/2017	50	50	-	-
Oney Bank SA	EONIA +0,25 %	24/10/2016	24/05/2017	50	50	-	-
Oney Bank SA	EONIA +0,27 %	24/10/2016	26/06/2017	50	50	-	-
Oney Bank SA	E3M +0,80 %	30/12/2013	29/12/2017	75	75	75	75
Oney Bank SA	E3M +0,75 %	07/07/2014	09/07/2018	50	50	50	50
Oney Bank SA	E3M +0,35 %	12/12/2016	12/06/2018	50	50	-	-
Oney Bank SA	E3M +0,42 %	12/12/2016	12/12/2018	50	50	-	-
Oney Bank SA	E6M +0,60 %	27/04/2015	29/04/2019	50	50	50	50
Oney Bank SA	0,00 % ⁽¹⁾	27/10/2016	26/01/2017	90	90	-	-
Oney Bank SA	0,00 % ⁽¹⁾	29/06/2016	24/06/2020	355	355	-	-
Oney Bank SA	0,15 % ⁽¹⁾	17/12/2014	26/09/2018	-	-	87	87
Oney Bank SA	0,05 % ⁽¹⁾	25/03/2015	26/09/2018	-	-	218	218
Oney Bank SA	0,05 % ⁽¹⁾	30/09/2015	26/09/2018	-	-	140	140
Placement HQLA France	-	-	Renouvelable	(247)	(247)	(196)	(196)
Placement HQLA Portugal	-	-	Renouvelable	(39)	(39)	(46)	(46)

(1) Lignes de crédit remboursées par anticipation en 2016 et deux nouvelles lignes de crédit souscrites pour le même montant en 2016.

Il existe d'autres emprunts et lignes de crédit dont les montants unitaires sont inférieurs à 50 M€.

11.3 GESTION DES RISQUES FINANCIERS ET INSTRUMENTS DÉRIVÉS

11.3.1 Produits et charges sur instruments financiers

Comptabilisés en résultat

(en M€)	2016	2015
Produit d'intérêt sur les dépôts bancaires	1	2
Produit d'intérêt sur les prêts et créances émis par l'entreprise	231	229
Variation de juste valeur sur les instruments dérivés (sauf couverture de juste valeur)	16	-
Produits sur instruments financiers	249	231
Commissions d'engagement	3	3
Charge d'intérêt sur passifs financiers évalués au coût amorti	6	8
Variation de juste valeur sur les instruments dérivés (sauf couverture de juste valeur)	3	0
Perte de valeur sur les prêts et créances émis par l'entreprise	(77)	(8)
Variation nette de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie sortis des capitaux propres	13	1
Charges sur instruments financiers	(52)	4
RÉSULTAT NET SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	300	227

Le résultat ci-dessus inclut les éléments suivants qui résultent d'actifs ou de passifs qui ne sont pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat et donc au coût amorti.

(en M€)	2016	2015
Produit total d'intérêts	232	231
Charge totale d'intérêts	8	11

Comptabilisés en autres éléments du résultat global (après impôts différés)

(en M€)	2016	2015
Variation nette de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	13
Part efficace des variations de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie	-	-
Juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie transférés en résultat	(13)	-

(en M€)	2016	2015
Variation de la réserve de couverture	-	1

Oney Bank doit respecter un seul covenant pour le maintien des lignes de refinancement dans le cadre du Club Deal (ligne syndiquée confirmée de 500 M€) et des lignes confirmées (305 M€). Le ratio est défini comme tel : Encours de crédit totaux > Dettes financières nettes (i.e. Dette financière nette désigne la dette envers les établissements de crédit augmentée de la dette représentée par un titre et diminuée par les soldes créditeurs des comptes bancaires – caisses, banques centrales et CCP –, par les placements et les créances sur les établissements de crédit ainsi que par la valeur brute des Actifs de Catégorie HQLA détenus aux fins de respect des exigences de liquidité Bâle III), sauf pour la BNP, où il est défini comme « Encours de crédit totaux > Dettes financières nettes (i.e. Dette financière nette désigne la dette envers les établissements de crédit augmentée de la dette représentée

par un titre, diminuée par les soldes créditeurs des comptes bancaires-caisses, banques centrales et CCP et les créances sur les établissements de crédit) ». Au 31 décembre 2016, ce ratio est respecté.

11.3.2 Risque de crédit

La gestion du risque de crédit est détaillée dans la note 11.1 « Crédit à la clientèle » du présent document.

11.3.3 Exposition au risque de liquidité de l'activité de crédit

Les échéances résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit (y compris paiement des intérêts).

(en M€) Opérations en date du 31 décembre 2016	Valeur comptable	Flux de trésorerie attendus			
		Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	977	1 008	357	444	207
Emprunts auprès des établissements de crédit	561	554	214	340	-
Dettes financières diverses (dont soldes bancaires)	745	755	632	120	3
Dettes fournisseurs	75	72	72	-	-
Autres dettes courantes	156	151	151	-	-
Autres dettes non courantes	5	5		5	-
Dettes d'impôt exigible	10	10	10	-	-
TOTAL PASSIFS FINANCIERS NON DÉRIVÉS	2 530	2 555	1 436	909	210
Swaps de taux d'intérêt utilisés comme couverture	-	0	-	-	-
<i>Caps</i>	-	0	-	-	-
Swaps non utilisés comme couverture	4	0	2	(2)	-
TOTAL PASSIFS FINANCIERS DÉRIVÉS	4	0	2	(2)	0

(en M€) Opérations en date du 31 décembre 2015	Valeur comptable	Flux de trésorerie attendus			
		Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	1 033	1 063	490	471	102
Emprunts auprès des établissements de crédit	574	579	107	472	-
Dettes financières diverses (dont soldes bancaires)	643	668	666	0	2
Dettes fournisseurs	71	66	66	-	-
Autres dettes courantes	143	140	140	-	-
Autres dettes non courantes	5	5		5	-
Dettes d'impôt exigible	9	9	9	-	-
TOTAL PASSIFS FINANCIERS NON DÉRIVÉS	2 478	2 531	1 479	948	104
Swaps de taux d'intérêt utilisés comme couverture	(2)	(3)	(2)	(1)	
<i>Caps</i>	0	0	-	-	-
Swaps non utilisés comme couverture	0	0	0	0	0
TOTAL PASSIFS FINANCIERS DÉRIVÉS	(2)	(3)	(2)	(1)	0

11.3.4 Exposition au risque de taux de l'activité de crédit

Couverture de taux

Couverture de juste valeur

Il n'y a pas d'opération de cette nature au 31 décembre 2016, comme au 31 décembre 2015.

Couverture de flux futurs de trésorerie (*cash flow hedge*)

Les opérations de taux qualifiées de couverture de flux futurs correspondent à des opérations de swaps où Oney Bank est payeur d'un taux fixe et receveur d'un taux variable. L'objectif de ces couvertures est de fixer le niveau de taux d'intérêt pour une partie de la dette prévisionnelle émise à taux variable et donc de sécuriser les résultats financiers futurs (N+1 à N+5 maximum) en limitant la volatilité possible. L'horizon des couvertures de ce type est généralement de 5 ans maximum.

La devise de ces opérations est l'euro.

La juste valeur nette (hors intérêts courus non échus) de ces instruments inscrits au passif est de 0 M€ au 31 décembre 2016, contre -0,1 M€ au 31 décembre 2015.

Le montant comptabilisé en réserves au 31 décembre 2016 pour les opérations de taux traitées en *cash flow hedge* est de 0 M€, contre -0,1 M€ au 31 décembre 2015, avant effet des impôts différés.

Opérations de « macro-couverture » comptabilisées en trading

Des couvertures optionnelles de type *cap* sont également prises annuellement pour sécuriser les taux de refinancement. Les variations de juste valeur de ces instruments financiers sont directement comptabilisées en résultat. La juste valeur des instruments inscrits à l'actif est de 0 M€ au 31 décembre 2016, contre 0 M€ au 31 décembre 2015.

Des swaps de devises permettent de garantir le taux d'un emprunt en devises et de se couvrir contre un risque de change. Les variations sont comptabilisées en résultat.

Ce tableau indique les périodes au cours desquelles le Groupe s'attend à ce que les flux de trésorerie associés aux instruments dérivés qualifiés de couvertures de flux de trésorerie impactent le résultat.

(en M€) Au 31 décembre 2016	Valeur comptable	Flux de trésorerie attendus			
		Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Swaps de taux d'intérêt et de devises + <i>cap</i> :					
- actifs	-	3	1	1	0
- passifs	4	(1)	2	(2)	0

(en M€) Au 31 décembre 2015	Valeur comptable	Flux de trésorerie attendus			
		Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Swaps de taux d'intérêt et de devises + <i>cap</i> :					
- actifs	7	7	7	-	-
- passifs	(3)	(3)	(2)	(1)	-

Exposition au risque de taux (après gestion)

(en M€)	2016	2015
Actifs financiers à taux fixe	1 508	1 349
Passifs financiers à taux fixe	187	527
Actifs financiers à taux variable	1 132	892
Passifs financiers à taux variable	871	274

Analyse de la sensibilité

Incidence sur le compte de résultat et sur les capitaux propres

Une augmentation des taux d'intérêt de 1 % sur l'ensemble des devises engendrerait :

- sur la base de la position financière au 31 décembre 2016, une diminution du coût de l'endettement de 3,57 M€ ;
- sur la base de la position financière au 31 décembre 2016, une hausse des capitaux propres de 5,87 M€, contre 11,38 M€ au 31 décembre 2015.

Une baisse des taux d'intérêt de 1 % sur l'ensemble des devises engendrerait :

- sur la base de la position financière au 31 décembre 2016, une hausse du coût de l'endettement de 3,57 M€ ;
- sur la base de la position financière au 31 décembre 2016, une baisse des capitaux propres de 6,06 M€, contre 11,81 M€ au 31 décembre 2015.

Caractéristiques des principales dettes financières diverses

Ce poste enregistre essentiellement des billets de trésorerie, BMTN et des certificats de dépôt comme suit :

(en M€)	Société emprunteuse	Maturité	Déc. 2016		Déc. 2015	
			Valeur nominale	Valeur comptable	Valeur nominale	Valeur comptable
	Comfactor	moins de 1 mois	80	80	76	76
	Auchan Holding SA	moins de 1 mois	124 ⁽¹⁾	124	141 ⁽¹⁾	141
	Oney Bank SA	moins de 1 mois	(43)	(43)	(51)	(51)
	Oney Bank SA	de 1 à moins de 3 mois	99	99	110	110
	Oney Bank SA	de 3 à moins de 6 mois	136	136	139	139
	Auchan Holding SA	de 3 à moins de 6 mois	25 ⁽¹⁾	25	200 ⁽¹⁾	200
	Auchan Holding SA	6 mois et +	70 ⁽¹⁾	70	-	-
	Oney Bank SA	6 mois et +	304	304	30	30

(1) Après requalification d'une partie des billets de trésorerie en dette finançant l'activité de crédit (cf. note 10.6.1.1).

11.4 ENGAGEMENTS HORS BILAN LIÉS À L'ACTIVITÉ DE CRÉDIT**Engagements reçus**

Les lignes de crédit à long et moyen termes à l'origine, accordées et confirmées par les banques mais non utilisées et relatives à l'activité de crédit sont détaillées dans la note 10.7.

Engagements donnés

(en M€)	2016	2015
Engagements de financement en faveur de la clientèle ⁽¹⁾	3 414	3 298

(1) Ce montant correspond aux engagements donnés par Oney Bank et ses filiales sur les cartes actives au cours des deux dernières années. L'engagement sur les cartes inactives depuis plus de 2 ans s'élève à 3 135 M€ (contre 3 092 M€ au 31 décembre 2015).

NOTE 12 IMPÔTS**12.1 ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS****Principes comptables**

Des impôts différés sont comptabilisés afin de constater l'impôt sur l'ensemble des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et des passifs, et leur valeur comptable, à l'exception des *goodwill* non déductibles fiscalement et des différences temporelles liées à des participations dans des coentreprises ou des entreprises associées dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les impôts différés sont calculés aux taux d'imposition adoptés à la date d'arrêté des comptes consolidés, selon la méthode du report variable. L'effet de tout changement de taux d'imposition est comptabilisé en résultat à l'exception de changements relatifs à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres à l'origine.

L'impôt, qu'il soit exigible ou différé, est directement reconnu en capitaux propres lorsqu'il se rattache à un élément qui a été comptabilisé en capitaux propres à l'origine.

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés lorsqu'un droit juridique exécutoire de compensation existe et lorsqu'ils relèvent de la même autorité fiscale. Ils ne sont pas actualisés et sont classés au bilan en actifs et passifs non courants.

Les déficits fiscaux et autres différences temporelles ne donnent lieu à la constatation d'un impôt différé actif que lorsque leur imputation sur des bénéfices fiscaux futurs est probable dans un délai raisonnable ou lorsqu'une imputation sur des impôts différés passifs est possible.

Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

En France, la CVAE (Contribution sur la valeur ajoutée des Entreprises) a remplacé, avec la CFE (Contribution Foncière des Entreprises), la taxe professionnelle à compter de 2010.

L'examen du traitement comptable de cet impôt en France au regard des normes IFRS conduit à comptabiliser distinctement ces deux contributions :

- la CFE, dont le montant est fonction des valeurs locatives foncières, est comptabilisée en charges opérationnelles ;

- la CVAE, qui selon l'analyse d'Auchan Holding répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.2 - *Impôts dus sur la base des bénéfices imposables*. Conformément aux dispositions d'IAS 12, la qualification de la CVAE en tant qu'impôt sur le résultat conduit à comptabiliser des impôts différés relatifs aux différences temporelles. La charge d'impôt différé est présentée sur la ligne « Charge d'impôt ». En outre, le montant total de la charge courante et différée relative à la CVAE est présenté sur cette même ligne.

Un impôt différé passif est constaté sur la base de la valeur nette des immobilisations amortissables des entités sujettes à la CVAE, les dotations aux amortissements n'étant pas admises en déduction de la valeur ajoutée sur laquelle la CVAE est assise. Les acquisitions d'immobilisations effectuées en dehors de regroupements d'entreprises bénéficient, à partir de 2010, de l'exemption prévue par IAS 12 pour la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif. Par ailleurs, un impôt différé actif est comptabilisé sur les dépréciations d'actifs courants.

Analyse des impôts exigibles actifs et passifs

(en M€)	2016	2015
Valeur brute	179	60
Dépréciation	(4)	(4)
CRÉANCES D'IMPÔT EXIGIBLE - VALEUR NETTE	175	56
Dettes d'impôt exigible	132	108

Analyse des impôts différés actifs et passifs comptabilisés

(en M€)	2016			2015		
	Actif	Passif	Net	Actif	Passif	Net
Sur les différences temporelles	232	656	(424)	216	800	(584)
Provisions non déductibles	64	(66)	130	65	(67)	132
Immobilisations et amortissements	102	484	(382)	97	555	(458)
Immeubles de placement et amortissements	15	138	(123)	20	151	(131)
Locations-financement	1	26	(25)	-	34	(34)
Stocks	24	1	23	15	3	12
Avantages au personnel	3	(40)	43	-	(27)	27
Provisions réglementées	2	136	(134)	1	147	(146)
Autres	21	(23)	44	18	4	14
Sur déficits reportables	86	(2)	88	38	(3)	41
ACTIFS/PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS	318	654	(336)	254	797	(543)

Impôts différés non activés

Des actifs d'impôts différés d'un montant de 594 M€ (645 M€ au 31 décembre 2015) relatifs aux déficits fiscaux reportables, aux crédits d'impôts et aux autres différences temporelles ne sont pas comptabilisés car leur récupération n'est pas jugée probable au sens d'IAS 12.

Les échéances d'impôts différés non activés se détaillent comme suit :

(en M€)	2016
Échéance entre 2017 et 2021	59
Échéance entre 2022 et 2026	31
Au-delà de 2026	-
Indéfiniment reportable ou sans échéance	504
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS NON ACTIVÉS	594

Variation des actifs et passifs d'impôts différés (+ : actif ou produit, () : passif ou charge)

(en M€)	Déc. 2015	Inscrits dans le résultat	Inscrits en autres éléments du résultat global	Reclassements	Variations de périmètre	Écarts de conversion	Déc. 2016
Sur les différences temporelles	(583)	123	-	2	2	32	(424)
Provisions non déductibles	132	(1)	-	(1)	-	-	130
Immobilisations et amortissements	(458)	62	2	-	3	9	(382)
Immeubles de placement et amortissements	(131)	16	-	(10)	(1)	3	(123)
Locations-financement	(34)	1	-	8	-	-	(25)
Stocks	12	7	-	2	-	2	23
Avantages au personnel	27	2	9	5	-	-	43
Provisions réglementées	(146)	11	-	1	-	-	(134)
Autres	14	25	(11)	(3)	-	19	44
Sur déficits reportables	41	50	-	(2)	(2)	1	88
ACTIFS/PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS	(542)	173	-	-	-	33	(336)

12.2 CHARGE D'IMPÔT

Analyse de la charge nette d'impôt

(en M€)	2016	2015
Charges/Produits	-	-
Impôt exigible	351	384
Ajustements sur l'impôt exigible et rappels d'impôt sur exercices antérieurs ⁽¹⁾	8	12
Impôt exigible	359	396
Impôt exigible sur « Autres produits et charges opérationnels » ⁽²⁾	(26)	23
Variation des différences temporelles	(66)	(96)
Impact des changements de taux ⁽³⁾	(49)	(15)
Sur déficits reportables ⁽⁴⁾	(51)	(10)
Impôt différé	(166)	(121)
Impôt différé sur « Autres produits et charges opérationnels » ⁽²⁾	(7)	(12)
CHARGE D'IMPÔT	160	286

(1) Dont principalement 2 M€ de rappels d'impôts au Portugal, 1 M€ en Roumanie (contre 7 M€ en 2015), 1 M€ en Russie, 1 M€ en Espagne et 1 M€ sur Auchan holding SA.

(2) Impôts liés aux éléments classés en « Autres produits et charges opérationnels » (cf. note 3.4).

(3) Impact du changement de taux d'impôt en France prévu pour 2019 passant de 34,43 % à 28 % pour 47 M€.

(4) En 2016, activation de déficits sur le périmètre Retail pour 55 M€ (Patinvest).

Taux effectif d'impôt (TEI)

L'écart entre le niveau d'impôt résultant de l'application du taux d'impôt théorique en France et le montant de l'impôt effectivement constaté dans l'exercice s'analyse de la façon suivante :

(en M€)	2016	TEI 2016	2015	TEI 2015
Résultat des sociétés intégrées avant impôt	989	-	1 021	-
Taux théorique (taux courant français)	-	34,43 %	-	38,00 %
Charge fiscale théorique	340	-	388	-
Écart de taux sur sociétés étrangères	(75)	(7,6 %)	(98)	(9,6 %)
Écart du taux d'impôt sur l'impôt différé à l'ouverture ⁽¹⁾	(49)	(5,0 %)	(11)	(1,1 %)
Réduction d'impôt, crédits d'impôt et impôts à taux réduits	(31)	(3,1 %)	(64)	(6,3 %)
Pertes fiscales de l'exercice non activées	85	8,6 %	79	7,7 %
Utilisation de déficits reportables non activés	(45)	(4,6 %)	(46)	(4,5 %)
Activation de déficits antérieurs	(67)	(6,8 %)	(11)	(1,1 %)
Ajustements et rappels d'impôt sur exercices antérieurs	15	1,5 %	(8)	(0,8 %)
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	30	3,0 %	35	3,4 %
Effet fiscal des éléments comptabilisés en « Autres Produits et Charges Opérationnels »	(10)	(1,0 %)	8	0,8 %
Différences permanentes/Impôts différés non comptabilisés	(33)	(3,3 %)	14	1,4 %
Charge fiscale réelle	160	-	286	-
TAUX EFFECTIF D'IMPÔT (TEI) ⁽²⁾	-	16,2 %	-	28,0 %

(1) Dont changement de taux d'impôt en France prévu pour 2019 passant de 34,43 % à 28 % pour 47 M€.

(2) Cette diminution de 11,8 points s'explique principalement par la comptabilisation (en produit d'impôt) du remboursement des impôts payés au titre de la quote-part de frais et charges sur les dividendes reçus de filiales européennes de 2010 à 2014. Ce remboursement fait suite à l'arrêt dit « Stéria » rendu par la Cour de Justice de l'Union Européenne. En effet, Auchan Holding avait intenté des actions pour contester les sommes payées à ce titre entre 2010 et 2014. En juin 2016, Auchan Holding a obtenu un jugement en sa faveur. La totalité des sommes payées par l'administration au titre de ce contentieux s'élève de 41 M€.

NOTE 13 DÉTAIL DE CERTAINS POSTES DU TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE NETTE

(en M€)	2016	2015
Variation du besoin en fonds de roulement :	(72)	81
- stocks	(458)	(310)
- créances clients	32	(43)
- dettes fournisseurs	347	290
- autres actifs et passifs ⁽¹⁾	7	144
Variation des postes relatifs à l'activité de crédit :	(104)	(111)
- crédits à la clientèle - Activité de crédit	(143)	(14)
- dettes finançant l'activité de crédit	39	(97)
Variation des prêts et avances consentis :	(101)	(11)
- augmentation des prêts et avances consentis	(143)	(30)
- diminution des prêts et avances consentis	42	19
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital :	-	-
- versées par les actionnaires de la société mère	-	-
- versées lors de l'exercice de stock-options	-	-
- versées par les intérêts ne donnant pas le contrôle des sociétés intégrées	-	-
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice :	(351)	(198)
- dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(198)	(65)
- dividendes versés aux intérêts ne donnant pas le contrôle des sociétés intégrées	(153)	(133)
Acquisitions et cessions d'intérêts sans prise ou perte de contrôle : ⁽²⁾	57	(3)
- acquisitions	(61)	(48)
- cessions	118	45
Dettes financières nettes :	(68)	(67)
- émissions d'emprunts	4 575	3 535
- remboursements d'emprunts (y compris contrats de location-financement)	(4 643)	(3 602)
Trésorerie nette :	2 047	2 420
- placements à moins de 3 mois	605	739
- disponibilités	1 776	1 932
- soldes créditeurs de banque	(334)	(251)

(1) Hors variation de la dette relative à l'option de vente accordée à Ruentex (cf. note 10.6.2).

(2) Les acquisitions d'intérêts sans prise ou perte de contrôle comprennent les achats de titres auprès des salariés par Auchan Holding et ses filiales. L'impact sur la trésorerie des cessions d'intérêts sans pertes de contrôles concerne principalement les augmentations de capital de Immochan France et d'Auchan Retail France souscrites par ValFrance dans le cadre de l'actionnariat salarié (55 M€) et, à hauteur de 30 M€, l'augmentation de capital de la SCI Grand Fontenay. Les cessions de titres des sociétés destinées à l'actionnariat salariés aux salariés se sont quant à elles élevées à 26 M€.

NOTE 14 LISTE DE SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Liste des sociétés les plus significatives consolidées par la méthode de l'intégration globale au 31 décembre 2016.

Pays	Branche/activité	Sociétés	% intérêt		
			2016	2015	
France	Holding	Auchan Holding SA	100	100	
	Retail	Direction des Achats Indirects		100	100
		Auchan Retail International		100	100
		Auchan Retail France		99	-
		Auchan France et ses filiales		99	100
		Auchan E-commerce France		99	100
		Auchan Carburant		99	100
		Eurauchan		94	96
		Auchan International Technologie		100	100
		Organisation Internationale des Achats		100	100
		ATAC et ses filiales		99	99
	Chronodrive		99	100	
	Immobilier	Immochan		100	100
		Immochan France et ses filiales		99	100
	Banque	Oney Bank et ses filiales		97	97
Autres activités	Alinéa		99	99	
Belgique		Auchan Coordination Services	100	100	
Chine continentale	Retail et immobilier	A-Rt Retail Holding	51	51	
		Sun Art Retail Group ⁽¹⁾	36	36	
	Banque	Oney Accord Consulting Company	65	65	
Espagne	Retail	Auchan Retail Espagne	99	-	
		Alcampo et ses filiales	99	100	
		Valespaña	40	-	
		Zenalco	100	100	
		Sabeco et ses filiales	99	99	
	Immobilier	Immochan España et ses filiales	99	100	
		Zenor	99	100	
		Redarpa	99	100	
Banque	Oney Servicios Financieros	97	97		
Italie	Retail	Auchan Italie et ses filiales	99	99	
		Val Italia	49	44	
		SMA et ses filiales	99	99	
	Immobilier	GCI et ses filiales	99	99	
	Banque	Oney	97	97	

Pays	Branche/activité	Sociétés	% intérêt	
			2016	2015
Malte	Banque	Oney Holding Limited et ses filiales	97	97
Luxembourg	Retail	Auchan Luxembourg	100	100
		Auchan International	100	100
		Patinvest	100	100
		Christal	100	100
Hongrie	Retail	Auchan Magyarország et ses filiales	100	100
		Valhungary International	93	-
	Immobilier	Immochan Magyarország et sa filiale	100	100
	Banque	Oney Magyarország	58	58
Pologne	Retail et immobilier	Auchan Polska et ses filiales	100	100
		Valpoland	10	-
		Eléa Polska	100	99
	Banque	Auchan E-commerce Polska	100	100
		Oney Polska	58	58
Portugal	Retail et immobilier	Auchan Portugal et ses filiales	99	100
		Multicenco	99	100
		Valportugal	60	-
	Banque	Oney Bank Portugal	97	97
Roumanie	Retail et immobilier	Auchan Roumanie et Immochan Immobiliare	100	100
	Banque	Oney Finances	97	97
Russie	Retail	Auchan Russie OIIAH et ses filiales	99	99
		Valauchan Russie	25	19
		Valrussie	45	-
		Atak et ses filiales	99	99
	Immobilier	Immochan Russie	99	99
	Banque	Ba Finans	58	58
Sénégal	Retail	Senas	100	99
Taiwan	Retail et immobilier	RT Mart International	65	65
Ukraine	Retail et immobilier	FCAU et Immochan Ukraine	100	99
	Banque	Oney Ukraine	97	97
Vietnam	Retail	International Simply Mart	92	92

(1) Depuis 2014, l'accord existant entre Auchan et son partenaire Ruentex en Chine octroie à Auchan Holding le contrôle exclusif de Sun Art Retail Group et de ses filiales.

Les sociétés **mises en équivalence** au 31 décembre 2016 sont détaillées en note 7.

5

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016



Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Auchan Holding S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

(Exercice clos le 31 décembre 2016)

Aux Actionnaires

Auchan Holding S.A.

40, avenue de Flandre

BP 139

59170 Croix

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Auchan Holding S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-la Défense, le 10 mars 2017

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers

Christian Perrier
Associé

Audit SA KPMG Audit
Département de KPMG SA

Bertrand Desbarrières
Associé

II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Le Groupe procède, sur une base annuelle, à un test de dépréciation des actifs incorporels à durée de vie indéfinie et apprécie également l'existence d'un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 6.6 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités mises en œuvre de ce test de perte de valeur ainsi que les hypothèses retenues par le Groupe pour réaliser cette évaluation et avons vérifié que les notes 6.1 et 6.6 donnent une information appropriée.

Le Groupe constitue des provisions, en particulier au titre des engagements sociaux et des litiges. Les modalités de détermination de ces provisions sont décrites dans les notes 5.2 et 9.1 de l'annexe aux comptes consolidés. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir par sondages les calculs effectués par le Groupe et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction. Dans le cadre de nos travaux, nous nous sommes assurés de la pertinence de l'approche mise en œuvre par le Groupe sur la base des éléments disponibles.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Conception & réalisation  LABRADOR +33 (0)1 53 06 30 80

Couverture : **11AVAS** WORLDWIDE PARIS – Mars 2017.
Crédits photo : Photothèque d'Auchan.



Auchan Holding

www.auchanholding.com